

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Tuesday, February 27, 2018
Wednesday, February 28, 2018

Issue No. 33

First and second meetings:

Subject matter of Bill C-45, An Act respecting
cannabis and to amend the Controlled Drugs
and Substances Act, the Criminal Code and
other Acts, insofar as it relates to the
Indigenous peoples of Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mardi 27 février 2018
Le mercredi 28 février 2018

Fascicule n° 33

Première et deuxième réunions :

Teneur du projet de loi C-45, Loi concernant
le cannabis et modifiant la Loi réglementant
certaines drogues et autres substances, le Code
criminel et d'autres lois, dans la mesure où il
concerne les peuples autochtones du Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boniface	McPhedran
Christmas	Ngo
* Day	Pate
(or Mercer)	Patterson
Doyle	Raine
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Lovelace Nicholas	(or Saint-Germain)
McCallum	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Coyle replaced the Honourable Senator Boniface (*February 27, 2018*).

The Honourable Senator Boniface replaced the Honourable Senator Brazeau (*February 15, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Scott Tannas

et

Les honorables sénateurs :

Boniface	McPhedran
Christmas	Ngo
* Day	Pate
(ou Mercer)	Patterson
Doyle	Raine
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Lovelace Nicholas	(ou Saint-Germain)
McCallum	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Coyle a remplacé l'honorable sénatrice Boniface (*le 27 février 2018*).

L'honorable sénatrice Boniface a remplacé l'honorable sénateur Brazeau (*le 15 février 2018*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, February 13, 2018:

The Honourable Senator Dyck moved, seconded by the Honourable Senator Bovey:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine and report on the implications of the potential legalization of cannabis on First Nations, Inuit and Métis communities, including, but not limited to:

- (a) Adequacy of consultations with Indigenous communities and organizations;
- (b) Authority to sell or prohibit the sale of cannabis in Indigenous communities;
- (c) Justice, public safety, policing and enforcement capacity;
- (d) Potential effects of cannabis use on Indigenous peoples, with a particular focus on youth, and child and family services;
- (e) Access to and availability of services and supports for mental health and substance use; and
- (f) Economic opportunities in the production of cannabis.

That the committee submit its final report no later than April 30, 2018 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 13 février 2018 :

L'honorable sénatrice Dyck propose, appuyée par l'honorable sénatrice Bovey,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à étudier, en vue d'en faire rapport, les conséquences de la légalisation éventuelle du cannabis sur les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter :

- a) Le caractère suffisant des consultations avec les collectivités et les organisations autochtones;
- b) le pouvoir de vendre du cannabis ou d'interdire sa vente dans les collectivités autochtones;
- c) la justice, la sécurité publique, les services policiers et la capacité d'application de la loi;
- d) les effets potentiels de la consommation de cannabis sur les peuples autochtones, en mettant l'accent plus particulièrement sur la jeunesse et les services d'aide à l'enfance et à la famille;
- e) l'accès à des services et à des moyens de soutien en santé mentale et en toxicomanie, et leur disponibilité;
- f) les débouchés économiques liés à la production de cannabis.

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 avril 2018 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt de ce rapport.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 27, 2018
(73)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:05 a.m., in room 160-S, Centre Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Doyle, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Ngo, Pate and Patterson (8).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 13, 2018, the committee began its examination of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

WITNESSES:*Department of Indigenous Services Canada:*

Valerie Gideon, Acting Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch.

Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Sheilagh Murphy, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development.

Health Canada:

Eric Costen, Acting Assistant Deputy Minister, Cannabis Legalization and Regulation Branch.

Department of Justice Canada:

Diane Labelle, General Counsel;

Stefan Matiation, Director and General Counsel.

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

The clerk informed the committee of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Pate moved:

That the Honourable Senator Patterson be the acting chair.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 27 février 2018
(73)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 5, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Doyle, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Ngo, Pate et Patterson (8).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 février 2018, le comité entreprend son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

TÉMOINS :*Ministère des Services aux Autochtones Canada :*

Valerie Gideon, sous-ministre adjointe principale par intérim, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :

Sheilagh Murphy, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique.

Santé Canada :

Eric Costen, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Ministère de la Justice Canada :

Diane Labelle, avocate générale;

Stefan Matiation, directeur et avocat général.

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Le greffier informe le comité de l'absence forcée de la présidente et du vice-président et préside à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénatrice Pate propose :

Que l'honorable sénateur Patterson soit élu président suppléant.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

The acting chair made a statement.

Ms. Gideon, Ms. Murphy, and Mr. Costen made a statement and, together with Ms. Labelle, Mr. Matiation, and Mr. Bhupsingh, answered questions.

At 10:32 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 28, 2018
(74)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson and Tannas (10).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Síofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 13, 2018, the committee continued its consideration of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

WITNESSES:

First Nations Tax Commission:

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner.

Indigenous Peoples Cannabis Association:

Bill Robinson, Executive Director.

Oneida Nation of the Thames:

Randall Phillips, Chief.

The chair made a statement.

Mr. Jules, Mr. Robinson, and Mr. Phillips made statements and answered questions.

At 7:48 p.m., the committee suspended.

At 7:58 p.m., the committee resumed.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président suppléant occupe le fauteuil.

Le président suppléant prend la parole.

Mme Gideon, Mme Murphy et M. Costen font chacun un exposé puis, avec l'aide de Mme Labelle, M. Matiation et M. Bhupsingh, répondent aux questions.

À 10 h 32, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 28 février 2018
(74)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson et Tannas (10).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Síofra McAllister, agente des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

TÉMOINS :

Commission de la fiscalité des Premières Nations :

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef.

Indigenous Peoples Cannabis Association :

Bill Robinson, directeur général.

Oneida Nation of the Thames :

Randall Phillips, chef.

La présidente prend la parole.

MM. Jules, Robinson et Phillips font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 19 h 48, la séance est suspendue.

À 19 h 58, la séance reprend.

At 8:47 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 20 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 27, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:05 a.m. to study the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

[*Translation*]

Mark Palmer, Clerk of the Committee: Honourable senators, we have quorum. As clerk of this committee, I must inform you of the unavoidable absence of the chair and deputy chair—

[*English*]

— and to preside over the election of an acting chair.

I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Pate: I move that Senator Patterson assume the chair for this meeting.

Mr. Palmer: It is moved by the Honourable Senator Pate that the Honourable Senator Patterson do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Palmer: Carried.

Senator Dennis Glen Patterson (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Good morning, and thank you for your confidence in me, honourable senators.

I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Dennis Patterson. I will chair the meeting this morning of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, and I would now like to invite my fellow senators to introduce themselves, beginning on my left.

Senator Lovelace Nicholas: Senator Lovelace Nicholas, New Brunswick.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 27 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 5, pour poursuivre l'étude du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

[*Français*]

Mark Palmer, greffier du comité : Honorables sénateurs, il y a quorum. En tant que greffier du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence forcée de la présidente et du vice-président...

[*Traduction*]

... et de présider à l'élection d'un président suppléant.

Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

La sénatrice Pate : Je propose que le sénateur Patterson assume la présidence de cette séance.

M. Palmer : L'honorable sénatrice Pate propose que l'honorable sénateur Patterson soit président de ce comité.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Palmer : Je déclare la motion adoptée.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Bonjour à tous. Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez, honorables sénateurs.

Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui sont ici même, dans la pièce, ou qui regardent la séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le Web.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à souligner que notre séance a lieu sur les terres ancestrales et non cédées du peuple algonquin.

Je m'appelle Dennis Patterson. Je présiderai la séance de ce matin du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'invite maintenant mes collègues à se présenter, en commençant à ma gauche.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Sénatrice Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

The Acting Chair: Today we begin our pre-study of Bill C-45, more specifically how legalization of cannabis could affect Indigenous communities.

To kick off our hearings, we'll be hearing from departmental officials this morning. We have, from the Department of Indigenous Services Canada, Valerie Gideon, Acting Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch; from the Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, Sheilagh Murphy, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development; from Health Canada, Eric Costen, Acting Assistant Deputy Minister, Cannabis Legalization and Regulation Branch; from the Department of Justice Canada, Diane Labelle, General Counsel, and Stefan Matiation, Director and General Counsel; and from Public Safety Canada, Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

I believe we'll start with Health Canada for opening remarks, followed by the other departments. Once the remarks are completed, we will open the floor to questions from senators.

Mr. Costen, please go ahead.

Eric Costen, Acting Assistant Deputy Minister, Cannabis Legalization and Regulation Branch, Health Canada: Before I begin, I would also like to acknowledge that we are meeting on the traditional, unceded territory of the Algonquin peoples.

I would like to take a quick moment to acknowledge my colleagues. Together, we will endeavour to provide you with information to aid in your study of Bill C-45.

Sheilagh Murphy will speak to the government's relationships with Indigenous people, including economic development opportunities to support Indigenous participation in the cannabis industry.

Dr. Valerie Gideon will speak about federally funded mental health and substance abuse supports that are available inside and outside First Nations and Inuit communities.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président suppléant : Aujourd'hui, nous commençons l'étude préalable du projet de loi C-45, plus particulièrement en ce qui concerne les répercussions possibles de la légalisation du cannabis sur les communautés autochtones.

Pour commencer, nous entendrons ce matin des témoignages de fonctionnaires. Nous recevons, du ministère des Services aux Autochtones Canada, Valerie Gideon, sous-ministre adjointe principale par intérim, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits; du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada, Sheilagh Murphy, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique; de Santé Canada, Eric Costen, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis; du ministère de la Justice Canada, Diane Labelle, avocate générale, et Stefan Matiation, directeur et avocat général; et, enfin, de Sécurité publique Canada, Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Je crois que nous commencerons par les observations préliminaires de Santé Canada pour ensuite entendre les représentants des autres ministères. Après les exposés, les sénateurs pourront poser des questions.

Monsieur Costen, vous avez la parole.

Eric Costen, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis, Santé Canada : Avant de commencer, je tiens à souligner, à mon tour, que notre rencontre a lieu sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous présenter mes collègues, qui m'aideront à vous fournir des renseignements qui vous seront utiles dans l'étude du projet de loi C-45.

Sheilagh Murphy dressera le portrait des relations du gouvernement avec les peuples autochtones, en s'attardant notamment aux occasions de développement économique favorisant la participation autochtone à l'industrie du cannabis.

Valerie Gideon présentera les mesures de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie financées par le gouvernement fédéral et offertes aux Premières Nations et aux Inuits, au sein et à l'extérieur de leurs communautés.

Of course, we are joined by colleagues Diane Labelle, Stefan Matiation and Trevor Bhupsingh.

In my remarks, I will provide an overview of our engagement with First Nations, Inuit and Metis as we've prepared to implement a new framework to legalize and strictly regulate cannabis.

I will also describe how Health Canada is working with interested Indigenous parties in obtaining a federal licence to produce and sell cannabis for medical purposes under the existing regulatory framework.

As members of this committee will know, the government has made a clear commitment to establish a strong, respectful and open relationship with Indigenous peoples. Beginning in the early stages of the work to develop a federal framework to legalize and strictly regulate cannabis, this commitment has guided our work.

In June 2016, the government mandated the Task Force on Cannabis Legalization and Regulation to consult extensively, including with Indigenous governments and organizations, to provide advice on the design of the new legislative and regulatory framework. They heard from Indigenous peoples via meetings with experts, bilateral meetings and a dedicated round table session.

The task force's final report stressed the need for the government to continue to prioritize engagement with Indigenous governments and organizations. We've taken this advice seriously at all levels of the organization.

In addition to the ministerial engagement and outreach by Minister Petitpas Taylor, within my secretariat we understand the value and importance of bringing Indigenous perspectives to bear on our work, and we have made concerted efforts to engage with Indigenous peoples.

In fact, we've established a dedicated capacity within the secretariat to support Indigenous outreach and partnership building through a distinctions-based approach. Indigenous staff, with considerable experience in the community, is in place to support our collaboration efforts.

In recent months, we've attended or presented at nearly 30 meetings with First Nations, Inuit and Metis across Canada, with leadership, elders, service providers, youth and other experts from across various sectors. As a result, we have benefited from a deeper understanding of the unique

Nous sommes bien sûr accompagnés de nos collègues, Diane Labelle, Stefan Matiation et Trevor Bhupsingh.

Je donnerai pour ma part un aperçu de notre engagement auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis en vue de la mise en œuvre du nouveau cadre de légalisation et de réglementation rigoureuse du cannabis.

Je décrirai également comment Santé Canada aide les parties autochtones concernées à obtenir un permis fédéral de production et de vente de cannabis à des fins médicales dans le cadre réglementaire existant.

Comme le savent les membres de ce comité, le gouvernement s'est engagé très clairement à établir des relations solides, respectueuses et ouvertes avec les peuples autochtones. Cet engagement, qui guide nos travaux depuis les premières étapes de l'élaboration du cadre fédéral de légalisation et de réglementation rigoureuse du cannabis, demeure à l'avant-plan.

En juin 2016, le gouvernement a confié au Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis le mandat de mener des consultations auprès d'un vaste éventail d'intervenants, y compris des gouvernements et des organismes autochtones, afin de recueillir leur avis sur la conception de ce nouveau cadre législatif et réglementaire. Le groupe de travail a ainsi pu prendre connaissance du point de vue autochtone lors de rencontres avec des experts, de réunions bilatérales et d'une table ronde consacrée exclusivement à cet objectif.

Le rapport final du groupe de travail souligne la nécessité pour le gouvernement de continuer d'accorder la priorité à la consultation des gouvernements et des organismes autochtones. Nous avons pris acte de cette recommandation, et ce, à tous les échelons de l'organisation.

Au-delà de l'engagement ministériel et des initiatives de sensibilisation menées par la ministre Petitpas Taylor, l'équipe de ma direction générale comprend toute l'importance d'intégrer la perspective autochtone à son travail et elle a fait en ce sens des efforts concertés pour nourrir le dialogue avec les communautés autochtones.

En effet, au sein de ma direction générale, nous avons consacré des ressources au soutien des initiatives de communication et de développement de partenariats avec les Autochtones, selon une approche qui tient compte de la particularité des communautés. Nous comptons sur du personnel autochtone possédant une vaste expérience dans les communautés afin d'appuyer nos efforts de collaboration.

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à près de 30 réunions avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis aux quatre coins du Canada, et nous y avons parfois présenté des exposés. Des dirigeants, des aînés, des fournisseurs de services, des jeunes et des experts de bien des secteurs s'y trouvaient. Nous en sommes ainsi arrivés à mieux saisir les points de vue,

perspectives, interests and realities of Indigenous communities, organizations and governments.

To provide only a few examples, in the fall we had the opportunity to spend two days meeting with self-governing First Nations in Yukon, where they shared their thoughts and ideas about cannabis use rates and the importance of education focused on youth.

We've attended numerous meetings with First Nations communities throughout Ontario and Quebec, north and south, both in remote communities and those located near urban centres, all with their own views to share.

We've heard from Inuit, most recently from Nunatsiavut, Nunavut and Nunavik. We've been privileged to hear directly from Inuit youth, via the Inuit Tapiriit Kanatami's youth council. During those meetings, they told us about the unique context for youth in the North, highlighting the importance of culturally appropriate public education.

It is our goal as a secretariat to be as responsive and as available as we can be to work with Indigenous communities, organizations and governments across Canada.

It's also worth stating that we are working closely with the Assembly of First Nations, ITK and the Metis National Council through ongoing regular bilateral meetings.

I want to briefly summarize, as accurately as I can, the diversity of perspectives that have been expressed throughout these conversations. Three themes have arisen consistently.

The first is public health. Indigenous peoples want to understand the health and social impacts of cannabis on their communities. We have heard that a history of colonialization and the resulting intergenerational trauma has increased the risk of substance use, including cannabis. Public education that is culturally relevant and appropriate and access to mental health and drug prevention and treatment services are consistently identified as priorities. Dr. Gideon will touch on mental health and treatment supports in her remarks.

The second is defining local rules. Indigenous peoples want to understand what the proposed legislation means for their communities, how the legislation and the regulations would apply to on-reserve, treaty and settlement lands. We are continuing to engage with Indigenous peoples and with

les intérêts et les réalités uniques des communautés, des organismes et des gouvernements autochtones.

Pour ne donner que quelques exemples, l'automne dernier, nous avons eu l'occasion de passer deux jours en réunion avec des Premières Nations autonomes du Yukon, où nous avons pu recueillir leur opinion sur les taux de consommation du cannabis et l'importance des campagnes d'information axées sur les jeunes.

Nous avons aussi participé à de nombreuses réunions en compagnie de communautés des Premières Nations en Ontario et au Québec — des communautés du Nord comme du Sud, éloignées et proches de centres urbains — qui avaient toutes des opinions à nous transmettre.

Nous avons également entendu les commentaires d'Inuits, plus récemment au Nunatsiavut, au Nunavut et au Nunavik. Nous avons eu le privilège de recueillir directement l'avis de jeunes Inuits, par l'intermédiaire du conseil des jeunes de l'Inuit Tapiriit Kanatami. Ils nous ont décrit le contexte unique des jeunes dans le Nord, ce qui a mis en évidence l'importance d'une campagne d'information publique adaptée à la culture.

Notre objectif est d'être aussi à l'écoute et disponibles que possible afin de collaborer avec les communautés, les organismes et les gouvernements autochtones de partout au Canada.

Il convient aussi de mentionner que nous collaborons étroitement avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis dans le cadre de réunions bilatérales régulières.

Je vais tenter de résumer le plus exactement possible les points de vue variés que nous avons recueillis durant nos conversations. Trois thèmes revenaient constamment.

Tout d'abord, il y a la santé publique. Les peuples autochtones veulent comprendre les effets du cannabis sur la santé et ses répercussions sociales dans leurs communautés. Ils nous ont expliqué que le passé de colonisation et les traumatismes intergénérationnels qui en découlent ont augmenté le risque de toxicomanie, notamment pour le cannabis. Une campagne d'information publique pertinente et adaptée à la culture ainsi que l'accès à des services de santé mentale et à des soins en prévention et en traitement de la toxicomanie étaient continuellement cités parmi les priorités. Mme Gideon abordera la question des mesures de soutien en santé mentale et en traitement dans son allocution.

Ensuite, l'un des thèmes récurrents est l'établissement des règles locales. Les peuples autochtones veulent comprendre ce que la loi proposée signifie pour leurs communautés — comment s'appliqueront la loi et les règlements dans les réserves et les terres cédées en vertu d'un traité ou octroyées par entente. Nous poursuivons nos échanges avec eux et avec les provinces et

provinces and territories to support Indigenous communities in meeting their diverse objectives.

The third is economic opportunities. The development of a new, legal and regulated cannabis market represents, in the eyes of some communities, a real opportunity for economic development and job creation. There is keen interest on the part of some communities in ensuring they can enter and benefit fully from this emerging economic sector.

[*Translation*]

I'd now like to provide a few examples to illustrate how we are responding to the views and priorities we have heard.

I will begin by noting that the government is investing \$46 million over five years in public education, awareness and surveillance activities related to cannabis legalization and regulation. We are working with Indigenous leaders to ensure that the approach we have chosen is culturally appropriate, and that our efforts address their specific needs.

Through the Department of Indigenous Services, we are providing financial support to the AFN Cannabis Task Force, which was established to help prepare First Nations communities for cannabis legalization and regulation.

[*English*]

Moreover, through funding awarded by the Canadian Institutes of Health Research, the Thunderbird Partnership Foundation, a leading Indigenous expert organization focused on wellness and preventing and treating substance use, is leading a project called "Let's Talk Cannabis" to develop information and tools for communities to raise awareness and promote meaningful dialogue in preparation for the legalization of cannabis. We're working with Inuit land claim organizations to ensure that the critical information about legalization, regulation and the health effects of cannabis use are available across the North, including in some dialects of Inuktitut.

Similarly, we are working with the Metis National Council to increase Metis engagement and targeted public education activities together with governing member organizations across the country.

Before I turn to Ms. Murphy to elaborate on the business supports that her department has in place to support Indigenous businesses, I'll say a few words about the actions that Health

territoires afin de soutenir les communautés autochtones dans l'atteinte de leurs divers objectifs.

Finalement, le thème des débouchés économiques était aussi courant. La création d'un marché du cannabis légal et réglementé représente, aux yeux de certaines communautés, une possibilité concrète de développement économique et de création d'emploi. Des communautés ont démontré un grand intérêt à profiter pleinement de ce secteur économique émergent.

[*Français*]

Je souaite maintenant vous donner quelques exemples de la manière dont nous tenons compte des points de vue et des priorités dont on nous a fait part.

Je commencerais par mentionner que le gouvernement investit 46 millions de dollars sur cinq ans dans des activités d'éducation publique, de sensibilisation et de surveillance liées à la légalisation et à la réglementation du cannabis. Nous travaillons avec les dirigeants autochtones pour nous assurer que l'approche que nous avons choisie est respectueuse de leurs valeurs culturelles et que nos efforts répondent à leurs besoins particuliers.

Par l'intermédiaire du ministère des Services aux Autochtones, nous offrons un soutien financier au Groupe de travail sur les répercussions de la légalisation proposée du cannabis de l'Assemblée des Premières Nations, qui a été mis en place pour aider les collectivités des Premières Nations à se préparer à la légalisation et à la réglementation du cannabis.

[*Traduction*]

De plus, grâce à un financement accordé par les Instituts de recherche en santé du Canada, la Thunderbird Partnership Foundation, un organisme d'experts-conseils autochtones de premier plan axé sur le bien-être, la prévention et le traitement de la toxicomanie, a lancé un projet intitulé « Let's Talk Cannabis ». Ce projet vise la création de contenu et d'outils dans le but de sensibiliser les gens et de promouvoir un dialogue constructif en vue de la légalisation du cannabis. En collaboration avec des organisations de revendications territoriales inuites, nous veillons à ce que l'information essentielle sur la légalisation et la réglementation du cannabis, ainsi que sur les effets de sa consommation sur la santé, soit transmise partout dans le Nord, y compris en certains dialectes inuktituts.

De même, nous travaillons avec le Ralliement national des Métis pour accroître la participation des Métis et augmenter le nombre d'activités d'information publique ciblées de concert avec ses organisations membres de partout au pays.

Avant de donner la parole à Mme Murphy, qui nous présentera les mesures de soutien que son ministère a mises en place pour appuyer les entreprises autochtones, j'aimerais dire quelques

Canada is taking in its role as regulator of the existing industry which provides cannabis for medical use.

The existing regulated industry in fact includes four federally licensed producers with very close partnerships with Indigenous communities and businesses.

In New Brunswick, for example, the Listuguj First Nation has entered into a partnership with Zenabis, a federally licensed producer, and has established a facility near the community. This provides access to employment and other opportunities.

In addition to these four companies licensed and operating today, 14 other applications are currently being considered by the department that are either Indigenous owned and operated or have close Indigenous affiliations.

In response to the increased interest, Health Canada recently established a navigator service. This is designed specifically to help guide self-identified Indigenous applicants through each step of the licensing process. A licensing professional is fully dedicated to guiding and assisting them in achieving their goal of meeting the regulatory requirements and of obtaining a licence.

Looking ahead, collaborating with Indigenous populations will continue to be a significant priority. The dialogue that began with the government mandated task force has continued to today, and it will not diminish going forward.

I will now turn to my colleague Sheilagh Murphy who will speak on behalf of the Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

Sheilagh Murphy, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development, Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: I intend to focus my remarks on two areas of interest to the committee: Indigenous governance and authority within the emerging legal and regulatory framework for cannabis and economic opportunities in the production and sale of cannabis.

With respect to the first area, over the last few months Indigenous organizations, governments and communities have identified a wide range of interests and priorities concerning cannabis.

Ongoing engagement with Indigenous peoples is helping to identify approaches that could support the interests of Indigenous communities regarding cannabis production, distribution, sale, possession, taxation and enforcement.

mots sur le travail réalisé par Santé Canada en tant qu'organisme de réglementation de l'industrie existante du cannabis pour usage médical.

L'industrie réglementée actuelle comprend quatre producteurs autorisés par le gouvernement fédéral, qui entretiennent des partenariats étroits avec des communautés et des entreprises autochtones.

Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la Première Nation de Listuguj a conclu un partenariat avec Zenabis, un producteur autorisé ayant établi une installation près de la communauté, ce qui a créé des emplois et d'autres débouchés.

Outre les producteurs autorisés qui mènent aujourd'hui leurs activités, le ministère étudie actuellement 14 demandes de permis présentées par des entreprises qui sont détenues et exploitées par des Autochtones ou qui ont des affiliations autochtones étroites.

En réponse à l'intérêt croissant manifesté, Santé Canada a récemment mis au point un service d'orientation, conçu spécialement pour accompagner les demandeurs se déclarant Autochtones à chaque étape du processus d'autorisation. Un professionnel de l'octroi des permis se consacre à les aider à se conformer aux exigences réglementaires et à obtenir une autorisation.

La collaboration avec les populations autochtones demeurera une grande priorité. Le dialogue qui a commencé avec le groupe de travail s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui et il ne ralentira pas de sitôt.

Je cède maintenant la parole à ma collègue, Sheilagh Murphy, qui vous parlera au nom du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada.

Sheilagh Murphy, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada : Je me concentrerai sur deux aspects qui intéressent le comité : la gouvernance et le pouvoir autochtones dans le nouveau cadre juridique et réglementaire en matière de cannabis et les débouchés économiques découlant de la production et de la vente de cannabis.

En ce qui concerne le premier aspect, au cours des derniers mois, les organismes, les gouvernements et les communautés autochtones ont répertorié un vaste éventail d'intérêts et de priorités concernant le cannabis.

La collaboration continue avec les peuples autochtones aide à cerner des approches susceptibles d'appuyer leurs intérêts en ce qui a trait à la production, à la distribution, à la vente, à la possession et à la taxation du cannabis, sans oublier l'application des lois sur celui-ci.

Indigenous regulatory authority can derive from a number of sources, including rights recognized and affirmed in section 35 of the Constitution, historic and modern treaties and land claim agreements, self-government agreements and federal legislation such as the Indian Act.

[*Translation*]

Government officials have reached out to Indigenous government leaders and modern treaty holders to discuss the approach to the regulations and longer-term engagement on cannabis legalization and regulation.

[*English*]

Additionally, the Assembly of First Nations is receiving funding from Canada to undertake work to formalize a position on the legalization and regulation of cannabis and implementation of new laws, including examining governance and authority aspects related to cannabis regulation.

[*Translation*]

These efforts are complemented by broader engagement with Indigenous peoples, as well as provinces and territories, to ensure that the specific needs and interests of Indigenous communities are carefully considered throughout the implementation of Bill C-45.

[*English*]

With respect to the second area of interest, that being economic opportunities in the production and sale of cannabis, Canada supports economic development opportunities in Indigenous communities and acknowledges the important links between economic development and improved health and social outcomes.

For some Indigenous communities the emerging legal cannabis market is seen as an important new opportunity for economic development. As my colleague Mr. Costen noted, there are currently four federally licensed producers of cannabis for medical purposes and another 14 applicants known to be affiliated with Indigenous groups, and we know that interest is growing.

In working with those communities that have indicated an interest in pursuing business opportunities, federal officials are clearly communicating that Indigenous producers, like all commercial producers of cannabis or cannabis products, will need to be federally licensed to operate.

Le pouvoir de réglementation des Autochtones peut découler de diverses sources, notamment des droits reconnus et confirmés par l'article 35 de la Constitution, des traités et des accords sur les revendications territoriales récents et anciens, des ententes sur l'autonomie gouvernementale ainsi que de lois fédérales comme la Loi sur les Indiens.

[*Français*]

Les représentants du gouvernement sont allés à la rencontre des dirigeants des gouvernements autochtones et des signataires des traités modernes afin de discuter de l'approche à adopter à l'égard des règlements et de la mobilisation à plus long terme relativement à la législation et à la réglementation du cannabis.

[*Traduction*]

De plus, l'Assemblée des Premières Nations reçoit des fonds du gouvernement du Canada pour entreprendre des travaux en vue de formuler une position officielle sur la légalisation et la réglementation du cannabis et sur la mise en œuvre de nouvelles lois. Elle se penchera notamment sur les questions liées à la gouvernance et au pouvoir en matière de réglementation du cannabis.

[*Français*]

À ces efforts vient s'ajouter une mobilisation plus large avec les peuples autochtones de même qu'avec les provinces et les territoires afin de veiller à ce que les besoins et les intérêts particuliers des communautés autochtones soient soigneusement pris en compte tout au long de la mise en œuvre du projet de loi C-45.

[*Traduction*]

Passons au deuxième aspect de mon exposé, c'est-à-dire les débouchés économiques découlant de la production et de la vente de cannabis. Le Canada soutient les possibilités de développement économique au sein des communautés autochtones et reconnaît leur importance dans l'amélioration des conditions sociales et de la santé.

Pour certaines communautés autochtones, le marché émergent du cannabis légal est perçu comme une nouvelle occasion exceptionnelle de développement économique. Comme mon collègue, M. Costen, l'a souligné, il y a actuellement 4 producteurs de cannabis à des fins médicales, titulaires d'une autorisation fédérale, et 14 demandeurs dont l'affiliation à des groupes autochtones est connue. Nous savons que cet intérêt prend de l'ampleur.

Dans le cadre du travail qu'ils réalisent avec les communautés qui souhaitent saisir les occasions d'affaires, les fonctionnaires fédéraux indiquent clairement que les producteurs autochtones, à l'instar de tous les producteurs commerciaux de cannabis ou de produits du cannabis, devront être titulaires d'une autorisation fédérale pour exercer leurs activités.

[*Translation*]

Similarly, any distribution and retail regimes will need to be authorized by the federal government or through relevant provincial or territorial legislative frameworks.

[*English*]

Working within that frame, officials from both Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada are actively engaging with Indigenous communities to explore ways of supporting Indigenous participation in the emerging cannabis marketplace.

Funding support is being made available through departmental economic development programming. In acknowledgment of the concerns raised by Indigenous people related to how cannabis may impact communities experiencing serious health and social issues, project proposals will need to demonstrate community support.

To date, communities that have expressed an interest are still in the early planning stages, but we are anticipating the submission of project proposals in the coming months.

[*Translation*]

It is important to note that there are other federal programs, like those offered by Canada's regional development agencies, that can also support entrepreneurs and small- to medium-sized enterprises that are interested in the cannabis industry.

[*English*]

Efforts are under way to work collaboratively with the regional development agencies, Health Canada and other partners so that as departments we are able to collectively respond to requests from Indigenous communities and businesses and, where possible, leverage funding.

I now turn to my colleague Valerie Gideon from Indigenous Services Canada, who will speak about federal mental health and substance abuse supports that are available to First Nations and Inuit.

Valerie Gideon, Acting Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch, Department of Indigenous Services Canada: Through the First Nations and Inuit Health Branch we recognize the need to continue to build our relationship with Indigenous partners and, through these relationships, continue to support comprehensive, culturally

[*Français*]

De même, tous les régimes de distribution et de vente au détail devront être autorisés par le gouvernement fédéral ou par l'entremise des cadres législatifs provinciaux ou territoriaux pertinents.

[*Traduction*]

Dans ce contexte, les fonctionnaires de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada ainsi que ceux de Services aux Autochtones Canada mobilisent activement les communautés autochtones afin d'explorer des façons de soutenir leur participation au nouveau marché du cannabis.

Un soutien financier est offert par l'entremise des programmes ministériels de développement économique. Afin de tenir compte des préoccupations soulevées par les peuples autochtones à l'égard des répercussions possibles du cannabis dans les communautés aux prises avec de sérieux problèmes sociaux et de santé, les propositions de projets devront démontrer qu'ils reçoivent le soutien de leur milieu.

Jusqu'à maintenant, les communautés qui ont manifesté un intérêt n'en sont qu'à un stade préliminaire de la planification, mais nous prévoyons que les propositions de projets seront déposées dans les mois à venir.

[*Français*]

Il est important de souligner qu'il existe d'autres programmes fédéraux, comme ceux offerts par les organismes de développement régional du Canada, qui peuvent également appuyer les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises qui s'intéressent à l'industrie du cannabis.

[*Traduction*]

Des efforts sont actuellement déployés en vue de travailler en collaboration avec les organismes de développement régional, Santé Canada et d'autres partenaires afin que nous puissions, à titre de ministères, répondre collectivement aux demandes provenant des communautés et des entreprises autochtones et, lorsque c'est possible, que nous puissions accroître le financement disponible.

Je cède maintenant la parole à ma collègue, Valerie Gideon, de Services aux Autochtones Canada, qui parlera des mesures de soutien que le fédéral met à la disposition des membres des Premières Nations et des Inuits dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie.

Valerie Gideon, sous-ministre adjointe principale par intérim, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, ministère des Services aux Autochtones Canada : Au sein de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, nous reconnaissons le besoin de continuer à enrichir nos relations avec les partenaires

founded and culturally safe, community-based services integrated into a broader continuum of wellness programming.

This work is guided by inclusive and participatory policy engagement approaches with First Nations and Inuit, as seen through several key frameworks they developed and we developed with them.

The department works closely with a number of national and regional Indigenous partners, such as the Assembly of First Nations and the Thunderbird Partnership Foundation, with respect to concerns raised about cannabis legalization and the potential impacts in communities.

We have an ongoing collaborative working relationship with Health Canada and have helped to inform their engagement activities with Indigenous governments and communities. For instance, with Health Canada, the Department of Indigenous Services has provided funding to the Assembly of First Nations, which Mr. Costen mentioned, and the Thunderbird Partnership Foundation to support Indigenous game around cannabis regulation and legalization.

[*Translation*]

According to the First Nations Information Governance Centre, cannabis is used daily or almost daily by 12.4 per cent of First Nations adults, and more so by men at 16.9 per cent compared to 7.8 per cent of women.

Treatment centres funded by our department report that cannabis use by adults entering treatment is 64 per cent, and use is almost equal between females and males. For First Nations youth aged 12 to 17 entering treatment, cannabis is the number one substance used, with 89 per cent of youth reporting frequent cannabis use.

[*English*]

Federally funded mental wellness services are guided by the First Nations Mental Wellness Continuum Framework and the National Inuit Suicide Prevention Strategy, both of which emphasize the importance of culture as foundation, on the land treatment and traditional healing as integral to First Nations and Inuit mental wellness.

Through the First Nations and Inuit Health Branch, our department funds mental wellness services in five key areas: community-based mental wellness programs and services, the

autochtones et, à travers ces relations, de maintenir notre soutien aux services communautaires complets fondés sur la culture et culturellement sécuritaires qui sont intégrés à un continuum plus large de programmes de mieux-être.

Ce travail est guidé par des approches inclusives et participatives en matière de politiques, qui mobilisent les Premières Nations et les Inuits, comme en témoignent les principaux cadres conçus en partenariat avec eux.

Le ministère travaille étroitement avec divers partenaires autochtones nationaux et régionaux, dont l'Assemblée des Premières Nations et la Thunderbird Partnership Foundation, pour répondre aux préoccupations soulevées à propos de la légalisation du cannabis et des répercussions potentielles sur les communautés.

Nous entretenons une relation de travail continue et collaborative avec Santé Canada et nous avons contribué à guider ses activités de mobilisation auprès des gouvernements et des communautés autochtones. Par exemple, en collaboration avec Santé Canada, le ministère des Services aux Autochtones a versé des fonds à l'Assemblée des Premières Nations, comme M. Costen l'a mentionné, et à la Thunderbird Partnership Foundation pour soutenir leurs travaux par rapport à la légalisation et à la réglementation du cannabis.

[*Français*]

Selon le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, le cannabis est utilisé quotidiennement ou presque par 12,4 p. 100 des adultes des Premières Nations, avec un pourcentage plus élevé chez les hommes à 16,9 p. 100 comparé à 7,8 p. 100 chez les femmes.

Selon les centres de traitement financés par notre ministère, l'utilisation du cannabis chez les adultes qui entrent en traitement est de 64 p. 100, et il y a presque autant de femmes que d'hommes. Pour les jeunes Autochtones âgés de 12 et 17 ans qui entrent en traitement, le cannabis est la substance première utilisée avec 89 p. 100 des jeunes rapportant l'utilisation fréquente du cannabis.

[*Traduction*]

Les services pour le mieux-être en santé mentale financés par le fédéral sont guidés par le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations et la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits. Les deux initiatives soulignent l'importance de la culture comme fondement, des traitements sur le territoire et de la guérison traditionnelle qui sont des éléments essentiels pour le mieux-être en santé mentale chez les Premières Nations et les Inuits.

Par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, le ministère a financé les services de mieux-être en santé mentale dans cinq principaux

Indian Residential Schools Resolution Health Support Program, the Non-Insured Health Benefits Program Mental Health Counselling Benefit, the First Nations and Inuit Hope for Wellness Help Line, and Jordan's Principle.

Approximately \$350 million per year is invested on a broad range of community-based mental wellness supports, including mental health and suicide prevention services, substance use prevention and treatment, mental wellness teams, the First Nations and Inuit Hope for Wellness Help Line, and the Indian Residential Schools Resolution Health Support Program.

These community-based services provide treatment, promote protective factors, and aim to reduce risk factors and improve health outcomes associated with mental wellness of First Nations and Inuit.

[*Translation*]

The Indian Residential Schools Resolution Health Support Program provides mental health, emotional and cultural support services to former students of Indian residential schools and their families. These services are available both in and outside Indigenous communities across Canada. Cultural and emotional support services are provided through Indigenous community-based organizations. Transportation coverage is also available to ensure clients have access to mental health and cultural support services not available in their communities. The National Indian Residential School Crisis Line is also available toll-free, 24 hours a day, seven days a week, providing culturally safe services that can be reached at the number indicated in our briefing notes.

[*English*]

The 45 First Nations addiction treatment centres provide a range of services such as residential, outpatient and outreach. Drug and alcohol prevention services are also available in the majority of Indigenous communities across Canada.

In the North, mental wellness services related to addictions were transferred to the Government of Northwest Territories and the Government of Nunavut under the 1998 Northwest Territories Health Transfer Agreement and through the creation of Nunavut in 1999.

secteurs : les services et les programmes communautaires de mieux-être en santé mentale, le Programme de soutien en santé — résolution des questions des pensionnats indiens, les services de counseling en santé mentale du Programme des services de santé non assurés, la ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuits, et le principe de Jordan.

Environ 350 millions de dollars par année sont investis dans une grande variété de services de soutien communautaire axés sur le mieux-être en santé mentale, y compris la prévention en matière de suicide et de santé mentale, la prévention de la consommation de substances et les traitements, des équipes de mieux-être en santé mentale, la ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuits et le Programme de soutien en santé — résolution des questions des pensionnats indiens.

Ces services communautaires offrent des traitements et renforcent les facteurs de protection; ils visent à réduire les facteurs de risque et à améliorer les résultats en santé associés au bien-être mental chez les Premières Nations et chez les Inuits.

[*Français*]

Le Programme de soutien en santé — résolution des questions des pensionnats indiens déploie des services de soutien en santé mentale, émotionnelle et culturelle aux anciens élèves des pensionnats indiens et à leur famille. Ces services sont disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des communautés autochtones partout au Canada. Les services de soutien culturel et émotionnel sont fournis par des organisations communautaires autochtones. Le transport est aussi disponible et son coût est couvert afin de garantir au client l'accès aux services de soutien en santé mentale et culturelle qui n'existent pas dans leur propre communauté. La ligne de crise nationale pour les élèves des pensionnats indiens est aussi offerte sans frais, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et offre des services culturellement sécuritaires disponibles au numéro que vous verrez dans nos remarques.

[*Traduction*]

Les 45 centres de traitement de la toxicomanie des Premières Nations offrent une variété de services en établissement, des soins ambulatoires et des programmes de proximité. Des services de prévention des abus de drogue et d'alcool sont aussi accessibles dans la majorité des communautés autochtones au Canada.

Dans le Nord, les services de mieux-être en santé mentale associés à la toxicomanie ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à la suite de l'accord de 1998 sur le transfert de pouvoirs en matière de santé, et au gouvernement du Nunavut, après sa fondation en 1999.

However, our department provides funding directly to these two territorial governments to support prevention and health promotion activities for First Nations and Inuit communities. Funding is also provided directly to Yukon First Nations communities through contribution or self-governing agreements.

During the past several years, a number of initiatives have been implemented to improve and ensure access to mental wellness services for First Nations and Inuit.

For instance, Choose Life is an initiative designed by Nishnawbe Aski Nation, a First Nations political organization representing 49 communities in northern Ontario, most of which are in remote locations.

Choose Life is funded under Jordan's Principle and provides immediate funding relief mainly to communities directly to address unmet needs of children and youth at risk of suicide. The initiative fast-tracks requests for group, child and youth mental health prevention programs and services, including land-based healing and cultural activities.

In less than a year, in fact since April 2017, 55 communities, tribal councils, health services boards and schools have received a total of \$27.4 million through the Choose Life initiative.

[*Translation*]

In June 2016, an investment of \$69 million over three years was announced to meet the immediate mental wellness needs for First Nations and Inuit communities. This investment is enhancing capacity at local and regional levels to provide essential mental health services that respond to ongoing crises.

Since the June 2016 announcement, crisis response capability has been expanded in regions across Canada, with an increase from 86 to 303 communities able to access federally-funded mental wellness teams. Further, this investment is supporting the Hope for Wellness Help Line and the implementation of the National Inuit Suicide Prevention Strategy launched by Inuit Tapiriit Kanatami.

[*English*]

Mental wellness teams are community-based teams that provide a comprehensive suite of culturally appropriate services, including capacity building, trauma-informed care, land-based care, early intervention and screening, aftercare and care coordination with provincial and territorial services.

Toutefois, notre ministère verse directement des fonds à ces deux gouvernements territoriaux pour soutenir les activités de prévention et de promotion de la santé dans les communautés inuites et celles des Premières Nations. Les communautés autochtones du Yukon reçoivent également du financement directement par l'octroi d'une contribution ou par des ententes d'autonomie gouvernementale.

Dans les dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin d'améliorer et d'assurer l'accès aux services de mieux-être en santé mentale pour les Premières Nations et les Inuits.

Par exemple, Choose Life est une initiative créée par la Nishnawbe Aski Nation, une organisation politique des Premières Nations représentant 49 communautés du Nord de l'Ontario, dont la plupart sont isolées.

L'initiative Choose Life est financée conformément au principe de Jordan. Elle offre une aide supplémentaire immédiate, principalement en la versant directement aux communautés, afin de subvenir à des besoins non comblés d'enfants et de jeunes qui risquent de se suicider. L'initiative accélère le traitement des demandes de services ou de programmes de prévention en santé mentale destinés aux groupes d'enfants et de jeunes, incluant les activités culturelles et la guérison axée sur la terre.

En moins d'un an, plus précisément depuis avril 2017, 55 communautés, conseils tribaux, conseils de services en santé et écoles ont reçu un total de 27,4 millions de dollars de l'initiative Choose Life.

[*Français*]

En juin 2016, un investissement de 69 millions de dollars sur trois ans a été annoncé afin de couvrir les besoins immédiats en santé mentale pour les communautés des Premières Nations et des Inuits. Cet investissement permet d'améliorer la capacité à offrir des services essentiels en santé mentale, aux niveaux local et régional, afin de répondre aux crises persistantes.

Depuis l'annonce de juin 2016, la capacité de réponse aux crises a été déployée dans les régions du Canada avec une augmentation allant de 86 à 303 communautés pour l'accès au groupe de mieux-être en santé mentale financé par notre ministère. De plus, cet investissement soutient la ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être et la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention du suicide de l'Inuit Tapiriit Kanatami.

[*Traduction*]

Les équipes de mieux-être en santé mentale sont des groupes communautaires qui offrent un ensemble complet de services adaptés à la culture, y compris le renforcement des capacités, les soins tenant compte des traumatismes, les soins axés sur la terre,

Each team serves between two and 10 communities depending on the size, location and needs of the community. These teams aim to increase access to a range of mental wellness services, including outreach, assessment, treatment, counselling, case management, referral and aftercare, and to improve the healing process through an integrated service delivery approach.

[*Translation*]

The Hope for Wellness Help Line offers immediate help to First Nations and Inuit individuals. It is available 24 hours a day, seven days a week, for counselling and crisis intervention and is staffed by experienced and culturally competent counsellors. Upon request, counsellors can work with the caller to find other wellness supports that are accessible near their community. Counselling is available in English and French. On request, it is also available in Cree, Ojibway and Inuktitut.

[*English*]

The Inuit Hope for Wellness Help Line has received 3,377 calls since its inception in October 2016, which has resulted in more than 250 referrals for services.

This service is seeing an increase in individuals seeking access to services, with the highest volume of calls recorded to date last fall during the period of October to December 2017 at 725 calls, which is up from 614 calls during the previous quarter.

The top three reasons callers gave for contacting the help line were mental health, grief and loss, and addictions. This past quarter also saw an increase in the number of referrals made to agencies such as federally funded supports and services in the caller's community.

Budget 2017 committed an additional \$204 million over five years, to build on progress made in these areas, namely to support capacity for and enhance essential mental health services, including on the land activities and culture as medicine.

Our department continues to work with key partners to inform service and policy developments and align these efforts in response to the opioid crisis. This work is rooted in existing products, such as the Joint Statement of Action to Address the

l'intervention précoce et le dépistage, le suivi et la coordination des soins avec les services provinciaux et territoriaux.

Chaque équipe s'occupe de 2 à 10 communautés en fonction de leur taille, de leur emplacement et de leurs besoins. Ces équipes visent à accroître l'accès à une gamme de services de mieux-être en santé mentale, y compris la sensibilisation, l'évaluation, le traitement, le counseling, la gestion de cas, l'aiguillage et le suivi, et à améliorer le processus de guérison en utilisant une approche intégrée de prestation des services.

[*Français*]

La ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être offre une aide immédiate aux membres des Premières Nations et aux Inuits. La ligne est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour les services de conseil des interventions en situation de crise. Des conseillers culturellement compétents et expérimentés y travaillent. Selon la demande, les conseillers peuvent travailler avec la personne qui appelle pour trouver du soutien en lien avec le mieux-être qui est accessible près de sa communauté. Le soutien est disponible en anglais et en français. Et si la demande est faite, le soutien est disponible en langue crie et ojibwée et en inuktitut.

[*Traduction*]

La ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuits a reçu 3 377 appels depuis sa création en octobre 2016, qui ont entraîné plus de 250 aiguillages vers les services appropriés.

La ligne constate qu'il y a plus de personnes qui cherchent à accéder à des services. Jusqu'à maintenant, le plus grand volume d'appels a été enregistré à l'automne dernier. D'octobre à décembre 2017, il y a eu 725 appels, ce qui est supérieur aux 614 appels du trimestre précédent.

Les trois principales raisons données par les utilisateurs de la ligne d'aide étaient la santé mentale, le deuil et la tristesse, et les problèmes de toxicomanie. Durant le dernier trimestre, on a également observé une hausse du nombre d'aiguillages vers des organismes, notamment ceux qui offrent les services et les mesures de soutien financés par le fédéral dans la région de l'appelant.

Dans le budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à verser 204 millions de dollars supplémentaires, sur cinq ans, pour tirer parti des progrès réalisés dans ces secteurs, soit pour renforcer et améliorer les services essentiels en santé mentale, y compris les activités axées sur la terre et les programmes qui soutiennent la culture comme remède.

Notre ministère continue de travailler avec ses principaux partenaires pour faciliter l'élaboration des services et des politiques et pour coordonner les efforts en réponse à la crise des opioïdes. Ce travail est le fruit d'initiatives existantes, comme la

Opioid Crisis, Health Canada's action on opioid misuse, the First Nations Mental Wellness Continuum Framework and *Honouring Our Strengths: A Renewed Framework to Address Substance Use Issues Among First Nations People in Canada*.

[Translation]

The response is also aligned with the Canadian Drugs and Substances Strategy, with a particular focus on building the evidence base, prevention, treatment and harm reduction. Since 2015, the department has responded to problematic prescription drug use in First Nations communities by providing case management supports and prevention training, as well as a crisis intervention team co-located in Manitoba and Saskatchewan regions providing additional support to targeted communities.

Budget 2017 includes a further \$15 million over five years for harm reduction strategies for First Nations and Inuit that form part of the Canadian Drugs and Substances Strategy. During the current fiscal year, five regions have taken concrete steps to add or enhance existing opioid agonist treatment services that offer wraparound care including case management, counselling, aftercare and pharmacotherapy.

[English]

Regional offices are working with PT partnership tables, with a focus on harm reduction approaches. They have also aligned work with respect to provincial efforts. Key priority actions have included take-home naloxone kit distribution and training, as well as public health education.

In conclusion, our department is providing funding and other supports to First Nations and Inuit through a number of well-established and evidence-based models of care in the areas of mental health and addictions prevention and treatment. There have been significant additional investments over the past two federal budgets that will enable First Nations and Inuit to continue advancing their promising practices of community healing related to culture and identity, community-based, community-paced and community-led initiatives, and strengths-based and holistic approaches that blend therapeutic approaches.

Déclaration conjointe sur les mesures visant à remédier à la crise des opioïdes, le plan d'action de Santé Canada pour lutter contre le mauvais usage des opioïdes, le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations et le modèle du rapport intitulé *Honorer nos forces : Cadre renouvelé du programme de lutte contre les toxicomanies chez les Premières Nations du Canada*.

[Français]

La réponse s'aligne aussi sur la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances avec un accent sur l'appui par des données probantes, la prévention, les traitements et la réduction des méfaits. Depuis 2015, le ministère a répondu à la consommation problématique des drogues sur ordonnance dans les communautés des Premières Nations en fournissant des services de gestion de cas et de formation en prévention, ainsi qu'une équipe d'intervention en situation de crise située dans les régions du Manitoba et de la Saskatchewan pour fournir un soutien additionnel aux communautés visées.

Le budget de 2017 inclut un montant additionnel de 15 millions de dollars sur cinq ans pour les stratégies de réduction des méfaits pour les Premières Nations et les Inuits. Celles-ci font partie de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances. Pendant l'exercice actuel, cinq régions ont adopté des mesures concrètes pour ajouter ou améliorer les services existants de traitement par agonistes opioïdes. Celles-ci offrent une gamme de soins globaux, c'est-à-dire gestion, services de conseil, suivi et pharmacothérapies.

[Traduction]

Les bureaux régionaux travaillent avec les tables de partenariat provinciales et territoriales en privilégiant les approches de réduction des méfaits. Ils arriment leurs efforts à ceux des provinces. Les actions prioritaires incluent la distribution de trousseaux de naloxone à emporter à domicile et la formation à cet égard, de même que la sensibilisation en matière de santé publique.

En conclusion, le ministère offre du financement et d'autres formes de soutien aux Premières Nations et aux Inuits en s'appuyant sur un certain nombre de modèles de soins éprouvés et fondés sur des données probantes dans les domaines de la santé mentale et de la prévention et du traitement de la toxicomanie. Les deux derniers budgets fédéraux ont prévu d'importants investissements supplémentaires afin de permettre aux Premières Nations et aux Inuits de continuer à favoriser leurs pratiques prometteuses de guérison communautaire qui tiennent compte de la culture et de l'identité. Il s'agit d'initiatives axées sur les communautés, dirigées par les communautés et adaptées à leur rythme, de démarches globales et fondées sur les forces qui se marient aux approches thérapeutiques.

[*Translation*]

I thank you for your time today and will be happy to answer any questions you may have.

[*English*]

The Acting Chair: Colleagues, I should tell you that we have under an hour for this meeting. Could you please be succinct with your questions?

I will ask the same of the responders so that we can give everyone a chance to be heard.

Senator Doyle: Thank you for the very interesting information indeed.

Ms. Murphy, could I refer you back to page 13 of your presentation where you said:

Indigenous regulatory authority can derive from a number of sources, including rights recognized and affirmed in section 35 of the Constitution, . . .

I am wondering how that would relate. The Government of Canada intends to legalize and regulate cannabis. Does that general policy change, which is quite a significant policy change, automatically apply to Indigenous people or as nation to nation? They are a nation in their own right.

Would they be able to decide on their own if they are accepting the policy of having cannabis legalized and regulated in their community? Would they automatically have the right to refuse? Do they have a right of refusal to say, “No, we’re not going to have cannabis in our community?” Would First Nations people have the right to say, “We will not have cannabis in any of our communities?”

The Acting Chair: Is that a legal question? Who wants to answer that?

Ms. Murphy: I’ll start, and then Justice may jump in.

Under current legislative frameworks it’s not clear whether Indigenous governments may make laws or bylaws that would outright prohibit cannabis sale, possession and use on reserves.

Certainly, some of the self-government agreements are permissive and Indigenous governments that are under self-government agreements could do this. It’s an area that we continue to work with Indigenous governments on to explore what they may and may not be able to do from a jurisdictional basis.

[*Français*]

Je vous remercie de m’avoir accordé de votre temps aujourd’hui et je serai heureuse de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président suppléant : Chers collègues, nous disposons de moins d’une heure pour la réunion. Je vous prie donc d’être brefs en posant vos questions.

Je demande aux témoins d’être tout aussi brefs afin que tout le monde puisse intervenir.

Le sénateur Doyle : Je vous remercie des renseignements fort intéressants que vous avez présentés.

Madame Murphy, je vous demanderais de vous reporter à la page 30 de votre présentation. On y lit, et je cite :

Le pouvoir de réglementation des Autochtones peut découler de diverses sources, notamment des droits reconnus et confirmés en vertu de l’article 35 de la Constitution [...]

Je me demande en quoi il sera touché. Le gouvernement du Canada a l’intention de légaliser et de réglementer le cannabis. Est-ce que ce changement d’orientation — et c’en est tout un — s’applique automatiquement aux Autochtones, en tant que peuples, que nations? Ce sont des nations à part entière.

Les Autochtones pourront-ils décider par eux-mêmes s’ils acceptent la politique de légalisation et de réglementation du cannabis dans leurs communautés? Ont-ils automatiquement le droit de refuser cette politique? Ont-ils le droit de refuser d’avoir du cannabis dans leurs communautés? Les Premières Nations ont-elles le droit de dire : « Nous ne voulons de cannabis dans aucune de nos communautés »?

Le président suppléant : S’agit-il d’une question d’ordre juridique? Qui veut répondre?

Mme Murphy : Je vais commencer à répondre, puis les gens du ministère de la Justice pourront intervenir.

Les cadres législatifs actuels ne précisent pas si les gouvernements autochtones peuvent adopter des lois ou prendre des règlements afin d’interdire carrément la vente, la possession et la consommation de cannabis dans les réserves.

Il est vrai que certaines ententes sur l’autonomie gouvernementale sont permissives et que les gouvernements autochtones visés par de telles ententes pourraient agir en ce sens. Nous continuons de collaborer avec les gouvernements autochtones afin de déterminer ce qu’ils ont ou non compétence pour faire.

I don't know if Justice wants to jump in because there have been conversations with Indigenous leadership.

Stefan Matiation, Director and General Counsel, Department of Justice Canada: I think that Senator Doyle's question sort of relates to three scenarios, so maybe I'll just try to address each of those.

The first is with respect to First Nations operating under the Indian Act. The Indian Act, as you know, was amended in 2014, so the ministers are no longer involved in disallowing or reviewing First Nation bylaws. First Nations would be determining, based on their open interpretation of their authorities under the Indian Act, what types of bylaws they can pass.

As you may know, many First Nations do have intoxicant related bylaws, and many of them draw on various provisions of the Indian Act for the authority for those bylaws, including the intoxicants provision, which is section 85.1. They also draw on other provisions under section 81, dealing with things like disorderly conduct, nuisance and some related provisions along those lines, and health as well.

In these intoxicant bylaws you see First Nations restricting both alcoholic beverages and, in some cases, controlled substances as defined in the Controlled Drugs and Substances Act. There is quite a variability of ways that First Nations are putting their bylaws in place.

The bylaw-making authority under the Indian Act is subject to the Criminal Code and the Controlled Drugs and Substances Act, as well as the cannabis act. To the extent there is an inconsistency between the bylaws and those pieces of legislation, the criminal law related legislation would prevail and a bylaw could be reviewed by the courts on that basis.

As Ms. Murphy mentioned in the self-government context, self-governing agreements vary across the country. There are around 30 of them. The provisions of each of those agreements would be reviewed by the First Nations with that self-governing authority. They would make their determination as to what laws they can pass within their communities.

Again, though, the typical approach to self-government agreements is that criminal law, the Criminal Code, the Controlled Drugs and Substances Act and the cannabis act would prevail over the self-government agreements as well.

The Acting Chair: Those are two scenarios. What was the third?

Je ne sais pas si les représentants du ministère de la Justice veulent ajouter quelque chose. Je sais qu'il y a eu des discussions avec les dirigeants autochtones.

Stefan Matiation, directeur et avocat général, ministère de la Justice Canada : La question du sénateur Doyle correspond à trois scénarios, que je vais explorer l'un après l'autre.

Le premier scénario veut que les Premières Nations s'appuient sur la Loi sur les Indiens. Comme vous le savez, la loi a été modifiée en 2014, de sorte que les ministres ne peuvent plus rejeter ni examiner les règlements administratifs des Premières Nations. Suivant l'interprétation large qu'elles se font des pouvoirs que leur confère la Loi sur les Indiens, les Premières Nations décideraient le type de règlements qu'elles peuvent prendre.

Comme vous le savez peut-être, beaucoup de Premières Nations se sont dotées de règlements sur les boissons alcoolisées et nombreuses sont celles qui se sont appuyées pour ce faire sur les pouvoirs prévus par diverses dispositions de la Loi sur les Indiens, notamment l'article 85.1, qui porte sur les boissons alcoolisées. Elles se sont aussi fondées sur d'autres dispositions de l'article 81, notamment celles concernant la santé et la répression de l'inconduite et des inconvénients.

Dans leur règlement, des nations imposent des restrictions non seulement aux boissons alcoolisées, mais à des substances désignées dans la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Les règlements varient d'une nation à une autre.

Le pouvoir de prendre des règlements administratifs prévu par la Loi sur les Indiens est subordonné au Code criminel et à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, ainsi qu'au projet de loi sur le cannabis. En cas d'incompatibilité entre un règlement et ces lois, ce sont les dispositions liées au droit criminel qui l'emportent et le règlement peut être examiné par les tribunaux sur cette base.

Par ailleurs, comme Mme Murphy l'a mentionné, les ententes sur l'autonomie gouvernementale varient d'une nation à une autre du pays. Notre pays en compte environ 30. Il reviendrait aux Premières Nations autonomes d'examiner les dispositions des ententes et de déterminer les lois qu'elles peuvent adopter dans leurs communautés.

Là encore, comme le veut l'approche normale, le Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et le projet de loi sur le cannabis primeraient les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Le président suppléant : Vous avez décrit deux scénarios. Quel est le troisième?

Mr. Matiation: I think that maybe Senator Doyle is thinking of a scenario where a First Nation or an Indigenous government asserts its own jurisdiction outside of the frameworks I have just described.

Senator Doyle: Right, yes.

Mr. Matiation: Generally speaking, I think the view of the federal government would be that criminal law does prevail, including the Criminal Code, the Controlled Drugs and Substances Act and the cannabis act in this case.

To the extent there were some discrepancies between the two in terms of the First Nations exercise of self-government authorities and other pieces of legislation, an individual may challenge the Indigenous government's law. It would be up to the courts to determine the relationship between those two areas of jurisdiction, if I can put it that way.

Senator Doyle: I must say that I am amazed, considering what we have been doing here on the committee in trying to establish a new relationship between First Nations and the rest of the country. I would take from your comments that it's reasonable to say that, as matters stand now, First Nations would have to conform if government decided to enforce cannabis legislation on their lands.

Why would these matters not be fully and completely straightened out before we would take any action to place First Nations under this kind of pressure?

I know that some Indigenous communities in Canada have a ban on alcohol sales in the areas they control. Is there a protocol for setting up and enforcing the kind of system that might apply to cannabis as well?

Do you anticipate or could you anticipate similar bans on the use of cannabis as First Nations people can do with alcohol in their communities?

Mr. Matiation: I was trying to describe that First Nations would have several lawmaking related authorities in different contexts and could make their own determination as to what the scope of their authority is.

The cannabis act, in establishing certain rules in terms of the amount of cannabis an individual can possess, does establish a bit of a minimum on how far a government could go in restricting certain activities. That's not to say they couldn't do a number of things, but in my view it would be up to First Nation governments to determine based on the authorities they have.

Health Canada can perhaps provide more details about this, but the departments here are working with Indigenous organizations and governments to better understand some of the

M. Matiation : Je crois que le sénateur Doyle envisageait qu'une Première Nation ou un gouvernement autochtone affirme sa compétence en dehors des cadres que je viens de décrire.

Le sénateur Doyle : Oui, exactement.

M. Matiation : De manière générale, je pense que le gouvernement fédéral est d'avis que le droit criminel, ce qui comprend le Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et, en l'occurrence, le projet de loi sur le cannabis, l'emporte.

Advenant des incompatibilités entre l'exercice de pouvoirs conférés par l'autonomie gouvernementale et d'autres lois, une personne peut contester la loi d'un gouvernement autochtone. Il appartiendrait aux tribunaux de déterminer le lien entre les deux domaines de compétence, si je puis m'exprimer ainsi.

Le sénateur Doyle : Je dois admettre que je suis franchement étonné, compte tenu des efforts du comité pour bâtir une nouvelle relation entre les Premières Nations et le reste du pays. Si je me fie à vos propos, il est raisonnable d'affirmer que, dans l'état actuel des choses, les Premières Nations devront se conformer à la décision du gouvernement d'appliquer le projet de loi sur le cannabis sur leurs territoires.

Pourquoi ne pas tirer les choses au clair avant de prendre quelque mesure que ce soit qui risque d'exercer ce genre de pression sur les Premières Nations?

Certaines communautés autochtones du Canada interdisent la vente d'alcool dans les zones qu'elles administrent. Existe-t-il un protocole pour mettre en place pareil système qui s'appliquerait aussi au cannabis?

Vous attendez-vous à ce que des Premières Nations cherchent à assujettir, dans leurs communautés, la consommation de cannabis au même genre d'interdiction visant l'alcool?

M. Matiation : Ce que j'essayais d'expliquer, c'est que les Premières Nations disposent de plusieurs pouvoirs législatifs dans différents contextes et qu'elles peuvent prendre leurs propres décisions quant à l'étendue de leurs pouvoirs.

Le projet de loi sur le cannabis, du fait qu'il énonce certaines règles relativement à la quantité de cannabis qu'une personne peut avoir en sa possession, établit un minimum en ce qui concerne les restrictions qu'un gouvernement peut appliquer à des activités. Je ne dis pas que les gouvernements des Premières Nations ne seraient pas en mesure de faire telle ou telle chose. À mon avis, il leur revient de déterminer leur champ d'action en fonction des pouvoirs dont ils jouissent.

Le représentant de Santé Canada est peut-être à même de fournir plus de détails, mais les ministères collaborent avec les organisations et les gouvernements autochtones pour mieux

issues you're raising now and to try to work with them to address issues essentially of implementation of the cannabis legislation in their communities.

The Acting Chair: I think we have to leave it at that for now.

Senator Boniface: This is an important issue for the communities, and I know you are well aware of that.

I have two questions which are somewhat related. I am particularly concerned about youth and mental wellness. I see the amount of money and effort being put in. Is that in anticipation of this bill, or was this anticipated regardless? Is there a study on the impact of the bill that affected funding?

Ms. Gideon: These resources were not directly associated to the bill. I think youth mental health issues in the Indigenous context is well recognized as being in a very serious state.

This government immediately wanted to recognize investments and work with leadership of communities where they were seeing increased levels of youth suicides, particularly in 2016-17. I would say that those rates have been ongoing but became more visible to the public and to the government. It was an opportunity to mobilize a significant amount of resources and to set up partnerships to deliver new service delivery models.

In Ontario, for example, the province is matching the amount of resources that our department is putting into mental wellness teams to ensure that every community in Ontario has access to a mental wellness team. There will be 19 mental wellness teams.

The decision as to who is hosting these teams has been driven by the First Nations through their political territorial organizations. I would say that's a successful partnership initiative. We are still at too early a stage to know what the fundamental impact will be on the youth suicide ideation and youth suicide rates in those communities, but there will be some intensive monitoring to ensure the approach is reaching youth.

The Choose Life initiative was motivated by Nishnawbe Aski Nation, which experienced quite a significant crisis in youth suicides in 2016 and 2017. It was completely designed by them in response to Jordan's Principle because the mental wellness teams were not yet up and running. While we knew we were designing these and selecting the hosts, they needed an immediate response. We were able to leverage Jordan's Principle to do that.

comprendre les problèmes que vous soulevez quant à la mise en œuvre des mesures législatives sur le cannabis dans les communautés autochtones et tenter de les régler.

Le président suppléant : Nous allons devoir en rester là pour l'instant.

La sénatrice Boniface : C'est un enjeu de taille pour les communautés. Je sais que vous en êtes tous conscients.

Je veux poser deux questions un peu connexes. Je me soucie tout particulièrement des jeunes et de la santé mentale. Je vois la quantité d'argent et d'efforts investie. Est-ce que ces investissements sont faits en prévision de l'entrée en vigueur du projet de loi ou étaient-ils prévus de toute façon? Y a-t-il eu une étude sur les répercussions du projet de loi qui a influé sur le financement?

Mme Gideon : Les ressources ne sont pas directement associées au projet de loi. Il est bien connu que les jeunes autochtones ont des problèmes criants de santé mentale.

Face à l'accroissement du taux de suicide chez les jeunes, surtout en 2016-2017, le gouvernement actuel a immédiatement souhaité injecter de l'argent et collaborer avec les dirigeants des communautés touchées. Le taux de suicide a toujours été élevé, mais il s'est mis à attirer davantage l'attention du gouvernement et du grand public. Ce fut l'occasion de mobiliser un nombre considérable de ressources et de nouer des partenariats dans le but d'appliquer de nouveaux modèles de prestation de services.

Par exemple, l'Ontario a décidé d'égaliser les ressources injectées par notre ministère dans les équipes de mieux-être en santé mentale, et ce, pour faire en sorte que chaque communauté de la province ait accès à une équipe. Il y aura 19 équipes de mieux-être en santé mentale.

Les organisations politiques des Premières Nations nous ont aidés à décider qui allait accueillir ces équipes. Voilà un partenariat fructueux. Il est encore trop tôt pour savoir si cela entraînera une réduction marquée des idées suicidaires et du taux de suicide chez les jeunes dans ces communautés, mais nous exercerons une surveillance poussée pour nous assurer de toucher les jeunes.

L'initiative Choose Life a été motivée par la nation Nishnawbe Aski, qui a vécu une grave crise de suicides chez les jeunes en 2016 et en 2017. C'est la nation qui a conçu l'initiative au grand complet conformément au principe de Jordan, car les équipes de mieux-être en santé mentale n'étaient pas encore opérationnelles. Nous savions que nous étions en train de concevoir les équipes et de choisir les hôtes, mais la nation avait besoin d'une réponse immédiate. Nous avons pu utiliser le financement prévu au titre du principe de Jordan à cette fin.

Although these initiatives were not directly related to one substance, the approach within an Indigenous community context is holistic. It is trying to tackle the root causes of youth mental health issues and risks in the community more broadly. Investments are not limited to one or two symptoms of the underlying mental health issue or even the underlying causes beneath that. They are flexible investments.

The Thunderbird Partnership Foundation is conducting regional round table sessions over the coming months across all First Nations regions to be able to get some very specific information that will help inform public education materials, including targeted to youth. It will all be designed by First Nations for First Nations in that context and made available to Inuit and to Metis to help customize approaches. That will be helpful in getting some specific messages about cannabis in that context.

Senator Boniface: I am very familiar with northern Ontario, so you hit on my concern around mental health issues, where funding has been and where it needs to be.

I look forward to an evaluative process so that we can figure out whether this bill and this legislation have an impact in terms of either increasing the crisis, as you refer to it in here, or being able to mitigate the risk.

I am appreciative of the work, but I think we are pushing uphill because we're starting too far at the bottom of the hill in terms of responding to the crisis.

I will leave my second question to Public Safety to answer. It will come as no surprise that the law enforcement piece of this is an important piece. I asked this of the minister in another committee around the funding for First Nation policing to respond to this bill. I am well aware of the money that has been allocated out of a long negotiation, but in my assessment and my conversation with members of the First Nation community and the law enforcement community, funding was not impacted by the anticipation of Bill C-45.

I am interested in terms of how you create a mental wellness strategy where law enforcement is joined in part of it, if additional funding is not available to law enforcement to respond to the issue?

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate, Public Safety Canada: I can't speak to the funding amounts around the mental health investment, but I can speak to the investments around law enforcement.

Ces initiatives n'étaient pas directement liées à un seul aspect. L'approche au sein d'une communauté autochtone est globale. On cherche à s'attaquer plus généralement aux causes profondes des troubles mentaux chez les jeunes et aux risques associés. Les investissements ne se limitent pas à un ou deux symptômes d'un problème de santé mentale ou même aux causes sous-jacentes. Le financement est caractérisé par une certaine souplesse.

La Thunderbird Partnership Foundation tiendra des tables rondes régionales au cours des prochains mois dans toutes les régions des Premières Nations afin de recueillir des renseignements précis qui contribueront à la rédaction de documents d'information à l'intention de la population, et en particulier des jeunes. La documentation sera conçue par et pour les Premières Nations et mise à la disposition des Inuits et des Métis pour les aider à personnaliser leurs approches. Cette démarche permettra de communiquer des messages précis à propos du cannabis.

La sénatrice Boniface : Je connais très bien le Nord de l'Ontario, et vous avez mis le doigt sur ce qui me préoccupe en matière de santé mentale et à propos de ce qui a été financé et de ce qui devrait l'être.

J'attends avec impatience qu'on soumette le projet de loi et les dispositions proposées à une évaluation pour déterminer s'ils contribueront à faire empirer la crise ou, comme vous le mentionnez, à atténuer les risques.

Je me réjouis du travail qui est effectué, mais je pense que nous avons toute une côte à remonter. Il y a tant à faire pour régler la crise.

Ma deuxième question s'adresse au ministère de la Sécurité publique. Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'application de la loi soit une composante si importante de la mesure législative. Dans un autre comité, j'ai posé des questions au ministre au sujet du financement accordé aux services de police des Premières Nations pour appliquer le projet de loi. Je suis bien au fait des sommes d'argent qui ont été allouées à la suite de longues négociations, mais d'après mon évaluation et les discussions que j'ai eues avec des membres des Premières Nations et des gens des forces de l'ordre, le projet de loi C-45 n'a pas influé sur le financement.

Je suis curieuse de savoir comment on peut créer une stratégie relative à la santé mentale dans le cadre de laquelle les forces de l'ordre ont un rôle à jouer si aucun financement additionnel n'est offert à celles-ci?

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières, Sécurité publique Canada : Je ne peux pas me prononcer au sujet du financement entourant la santé mentale, mais je peux parler des sommes allouées pour l'application de la loi.

We have tried to have some discussions with the law enforcement community around the particular issue, not just from the enforcement side but taking a more holistic approach in terms of the gaps in addressing the issues.

We have been engaged in a broader discussion outside of just law enforcement. We're hoping, with some of the initiatives of Health Canada, that we can bring a voice to law enforcement in those discussions.

Going forward, it's an issue we need to work on together. I would agree with you that mental health is very important in terms of its connection to law enforcement. Having seen the impact of some of the things law enforcement is now dealing with, especially around addiction, et cetera, it's an important issue going forward.

For the cannabis file, we have been focusing primarily on giving the right enforcement tools to law enforcement officers. For example, around drug impaired driving, we are working on an initiative where we're trying to increase the types of tools we're giving to law enforcement. As we do that, we'll need to consider what other sorts of levers, tools and connections we need to make to things such as mental health.

Senator Boniface: Quickly, from a First Nations policing perspective, part of that is pure numbers because of the regional disparity and the community. If you only have two officers responding to a serious mental health calls, and additionally with this bill on top of it, you can't expect that giving people tools will be the only thing that works.

That's the passionate plea I make in terms of risks to officers today and risks to officers in the future. The mental health issue, not just in First Nations communities but across the board, is one of the number one calls for police officers today, and it is where they are at the highest risk when they go in.

As you move forward in this integrated and holistic approach, and I agree with the approach, don't leave them behind and assume that a couple of tools will make a difference because they won't.

The Acting Chair: I have a follow up to Senator Boniface's question.

Ms. Gideon, you talked about intensive monitoring. Could you give the committee, now or later, some details about how that will be done?

Nous avons tâché de discuter de la question avec les services de police. Dans les discussions, nous avons cherché à dépasser le seul aspect de l'application de la loi pour examiner plus globalement ce qu'il fallait faire pour s'attaquer aux problèmes.

Nous participons à des discussions plus vastes qui portent sur plusieurs éléments, et non seulement l'application de la loi. Dans le cadre d'initiatives de Santé Canada, nous espérons faire valoir le point de vue des forces de l'ordre dans les discussions.

C'est un enjeu qui exige que nous concertions nos efforts. Je suis d'accord avec vous : les services de police ont un rôle à jouer dans le dossier de la santé mentale. J'ai vu ce à quoi sont confrontées les forces de l'ordre, notamment lorsqu'il s'agit de toxicomanie, et je peux dire que c'est un enjeu vital.

Dans le dossier du cannabis, nous nous efforçons d'abord et avant tout de donner les bons outils aux policiers pour faire respecter la loi. Par exemple, en ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, nous mettons en place une initiative visant à multiplier les outils offerts à la police. Parallèlement, il nous faudra examiner quelles autres sortes de moyens, outils et liens sont nécessaires pour régler les problèmes de santé mentale.

La sénatrice Boniface : Si je puis me permettre, brièvement, du point de vue des services de police des Premières Nations, tout cela, ce ne sont que des chiffres étant donné les disparités entre les régions. Si un service n'a que deux agents qui sont affectés aux appels liés aux troubles mentaux graves — et c'est sans compter ce qui arrivera après l'adoption du projet de loi —, on ne peut pas s'attendre à ce que le simple fait de fournir des outils fonctionne.

Voilà pourquoi j'attire instamment votre attention sur les risques auxquels s'exposent les policiers aujourd'hui et demain. Les problèmes de santé mentale, non seulement dans les communautés des Premières Nations, mais partout, sont à l'origine du plus grand nombre d'appels reçus par les agents de police de nos jours. C'est également ce qui pose les plus grands risques.

J'approuve votre approche globale et intégrée, mais ne laissons pas tomber les policiers en présumant que quelques outils changeront vraiment les choses, car ce ne sera pas le cas.

Le président suppléant : J'aimerais poser une question qui fait suite à celle de la sénatrice Boniface.

Madame Gideon, vous avez parlé de surveillance poussée. Pouvez-vous fournir au comité, maintenant ou plus tard, des détails sur la manière d'exercer cette surveillance?

Ms. Gideon: We're still in the development stage with partners. The AFN has created a task force specific to cannabis, co-chaired in the health portfolio by Regional Chief Isadore Day of the Assembly of First Nations health portfolio and Regional Chief Ghislain Picard.

They have identified the themes that leadership wants to develop in terms of First Nation strategies, which include public safety, law enforcement, economic development, jurisdiction and public health education materials. I spoke to the public health side in the sense that the Thunderbird Partnership Foundation is taking the lead in developing those materials.

We are to design with them a specific evaluation framework and monitoring tool for communities to be able to determine the impact of this bill, in association with the impacts on investments that we've also been making in the last two years, to identify the difference that it's making.

It's similar to an approach when we started putting suboxone opioids addictions treatment, for instance, in remote communities about 10 years ago. We enlisted Lakehead University to do an assessment of the impacts of the particular intervention in terms of those remote communities. It was a very successful evaluation and framework that enabled us to continue and greatly expand access to those treatments under the harm reduction strategy and the opioid crisis action plan.

It is a similar approach that we will take but we will be designing that with the AFN task force that started a few months ago. We could certainly come back to the committee and provide progress. It is not something that the federal government is unilaterally designing. We are doing that in collaboration with them.

Senator Lovelace Nicholas: My concern is that a lot of provincial is being mentioned in your report and in your remarks. As you know, the federal government has a fiduciary responsibility for Indigenous people, so I feel that they should make up their own minds on how they want to dispense their marijuana and how they want to grow it on their land.

What is your take on that?

Mr. Costen: I can speak to that. Mr. Matiation and Ms. Murphy may have my panel members weigh in as well.

I can speak generally to the extent to which work is underway with the provinces and territories. Senators will likely be aware that frankly the system to which the proposed legislation seeks to give life is a shared one. Entities engaged in certain activities,

Mme Gideon : Nous en sommes encore à l'étape de l'élaboration avec nos partenaires. L'Assemblée des Premières Nations a créé un groupe de travail sur le cannabis, coprésidé par le chef régional Isadore Day, titulaire du portefeuille de la santé de l'assemblée, et le chef régional Ghislain Picard.

Ils ont circonscrit les thèmes que les dirigeants des Premières Nations veulent explorer dans leurs stratégies, thèmes qui incluent la sécurité publique, l'application de la loi, le développement économique, les champs de compétence et les documents d'information sur la santé publique. J'ai abordé le volet de la santé publique quand j'ai parlé de la Thunderbird Partnership Foundation, car c'est elle qui s'occupe de produire la documentation.

Nous collaborons actuellement à la création d'un cadre d'évaluation et d'un outil de surveillance pour permettre aux communautés de déterminer les répercussions du projet de loi et de mesurer l'incidence des investissements que nous avons consentis au cours des deux dernières années.

C'est une approche similaire à celle que nous avons appliquée lorsque, par exemple, nous avons commencé à offrir des traitements de la dépendance aux opioïdes à l'aide du Suboxone dans les communautés éloignées, il y a environ 10 ans. Nous avons chargé l'Université Lakehead d'évaluer les conséquences de cette intervention dans les communautés éloignées. L'évaluation et le cadre établi nous ont été très utiles et nous ont permis de continuer à offrir ces traitements et d'en élargir considérablement l'accès, en application de la stratégie de réduction des méfaits et du plan d'action pour remédier à la crise des opioïdes.

Ainsi, nous adopterons une démarche semblable que nous allons définir avec le groupe de travail de l'Assemblée des Premières Nations qui a été créé il y a quelques mois. Nous pouvons assurément tenir le comité au courant des progrès. Le gouvernement fédéral n'agit pas unilatéralement; il travaille en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Ce qui m'inquiète, c'est que vous avez beaucoup fait allusion aux provinces dans votre rapport et dans vos observations. Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement fédéral a une responsabilité fiduciaire à l'égard des peuples autochtones, et j'estime que ceux-ci devraient pouvoir prendre leurs propres décisions quant à l'usage et à la culture de cannabis sur leurs territoires.

Qu'en dites-vous?

M. Costen : Je peux répondre. M. Matiation et Mme Murphy pourront aussi intervenir.

Je peux parler en termes généraux du travail en cours avec les provinces et les territoires. Les sénateurs savent probablement que le régime prévu dans le projet de loi est un régime partagé. Les entreprises désireuses de cultiver du cannabis et de le

such as growing cannabis and processing it to create a final product for sale, would all require federal permission of some kind. Entities involved in the distribution and the sale of it would require a provincial permission of some kind.

We've been working closely with provinces and territories for almost two years now. At the ministerial level, as officials, we have a fairly deep network into all of the provinces and territories, much in the same way that we are endeavouring to create the networks, the partnerships and the opportunities for dialogue with Indigenous communities. Those networks and that dialogue are occurring with provincial and territorial governments.

In the context of provinces and territories designing and giving consideration to what the sales and distribution arrangements might look like, it's a bit of a trilateral conversation where the federal, provincial and Indigenous governments are sitting down together and talking about some of the issues that you are raising.

Perhaps, as an example, I would point to the Quebec legislation and the Ontario legislation. There are specific authorities that provide for entering into agreements with First Nations and Inuit with respect to the creation of sales and the retail environment for cannabis.

Ms. Murphy: We would need to go back to you and ask if there is more to the answer that you would be looking for from us, or does that give you a lay of the land?

Senator Lovelace Nicholas: My concern is that, in all the years I've lived in a First Nations community, the province doesn't always have the best interests of the Indigenous people. That's a big concern.

I have heard in talking to people in my community and that's exactly their concern. They don't want the province to have anything to say about cannabis or marijuana growing. Anyway, on that, I just have one more short question.

As you know, there is prescribed medical marijuana. My concern, as well as that of the people in my community, is that a lot of people can't afford to buy it. They wanted to see if there was a possibility the marijuana that people and elders on social disabilities and fixed incomes have to use could be paid for.

Ms. Gideon: At the First Nations and Inuit Health Branch we have the Non-Insured Health Benefits Program for First Nations and Inuit that covers a broad range of supplemental health benefits, including prescribed medications, so I'll respond.

transformer en vue d'obtenir un produit final destiné à la vente auront besoin d'une permission du gouvernement fédéral. Les entreprises désireuses de distribuer et de vendre le produit devront obtenir une permission du gouvernement provincial.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires depuis près de deux ans. Au niveau ministériel, comme fonctionnaires, nous avons une assez bonne relation avec les provinces et les territoires, et nous voulons créer les réseaux, les partenariats et les occasions de dialogue nécessaires avec les communautés autochtones. Ces réseaux et ce dialogue existent déjà avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Les provinces et les territoires sont en train de réfléchir aux modalités à fixer pour la vente et la distribution. Il s'agit en fait d'une discussion trilatérale. Les gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones s'assoient ensemble pour parler de certains des enjeux que vous avez soulevés.

Je peux peut-être donner l'exemple de la loi québécoise et de la loi ontarienne, lesquelles autorisent la conclusion d'ententes avec les Premières Nations et les Inuits relativement à la vente et à la vente au détail du cannabis.

Mme Murphy : Est-ce que cette réponse vous permet de vous faire une bonne idée de la situation, ou avez-vous besoin d'une réponse plus détaillée?

La sénatrice Lovelace Nicholas : Cela fait des années que je vis dans une communauté autochtone et ce qui me préoccupe, c'est que la province n'agit pas toujours dans l'intérêt des Autochtones. C'est un grave problème.

Les gens de ma communauté me disent partager la même préoccupation. Ils ne veulent pas se faire dire quoi faire par la province à propos de marijuana et de culture du cannabis. Quoi qu'il en soit, j'ai une autre petite question à ce sujet.

Comme vous le savez, il existe de la marijuana prescrite à des fins thérapeutiques. Tout comme les membres de ma communauté, je trouve que peu de gens ont les moyens de s'en acheter. Ma communauté se demande s'il est possible que le gouvernement assume les coûts de la marijuana que doivent utiliser les personnes qui reçoivent de l'aide sociale et les aînés qui touchent un revenu fixe.

Mme Gideon : La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits administre le Programme des services de santé non assurés, qui couvre toute une gamme de prestations de santé complémentaires, dont les médicaments sur ordonnance. Alors, je vais répondre.

We have absolutely looked at coverage of medical marijuana. The problem is that it does not have a notice of compliance and it is not a medication, so to speak, that is dispensed in that manner. It is not something that we can cover within the context of the program.

There is not strong clinical evidence with respect to medical marijuana at this stage. We do, however, cover medications that have some of the medicinal properties of medical marijuana under the program. Those are alternatives for elders or people suffering from chronic pain to consider.

We have some information about this that we could provide to the committee. We have provided it to First Nations that have inquired about why the program does not cover medical marijuana. I could certainly forward that on.

Senator Lovelace Nicholas: I would appreciate that. Thank you.

Mr. Costen: I could add one point of information that may be of interest. It may be something that we might follow up with the senator about.

A number of the federally licensed producers that sell medical cannabis right now have certain compassionate pricing arrangements, as they describe them, which allow in certain circumstances for significantly reduced prices for cannabis.

It may be the sort of thing where by providing information to members of your community they may benefit from knowing precisely what those arrangements look like.

Senator McCallum: First, I have a comment. If you want to answer, I would appreciate it. I've worked in the field since 1973. I've been concerned that ill health in First Nations communities, despite all the money that's poured in, has continued to increase and about all of the consequences that come with ill health. People are struggling right now. We're in a crisis in First Nations communities.

When I look at the increase in resources for policing, there's an expectation of something unlawful or something that needs to be addressed. Yet it seems like most everything is in a developmental stage, and we're looking at July 1. When I look at that, I think what is the rush when you're putting the lives of children of First Nations peoples at risk.

Preventive programs have had little impact on positive health outcomes in many areas. Most interventions are centred around individual behaviour risk factors. Community-based interventions that focus on individual risk factors are failing as well.

Nous avons exploré l'idée de couvrir la marijuana prescrite à des fins thérapeutiques. Le problème, c'est l'absence d'avis de conformité. Ce n'est pas un médicament à proprement parler. C'est pourquoi nous ne pouvons pas couvrir la marijuana dans le cadre du programme.

À l'heure actuelle, nous manquons de données cliniques probantes sur la marijuana thérapeutique. Toutefois, le programme couvre des médicaments qui ont certaines des propriétés médicinales de la marijuana thérapeutique. Les aînés ou les gens qui souffrent de douleurs chroniques peuvent se prévaloir de ces options.

Nous sommes en mesure de communiquer de l'information à ce sujet au comité. Je peux vous transmettre ce que nous avons fourni aux Premières Nations qui nous ont demandé pourquoi le programme ne couvrirait pas la marijuana thérapeutique.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je vous en serais reconnaissante. Merci.

M. Costen : J'ai un élément d'information intéressant à ajouter. Nous pourrions aussi faire un suivi avec la sénatrice.

Un certain nombre de producteurs de cannabis thérapeutique accrédités par le gouvernement fédéral offrent ce qu'ils décrivent comme des « prix de compassion », c'est-à-dire des prix sensiblement réduits dans certaines circonstances.

Il pourrait être avantageux que les membres de votre communauté soient au courant de ces arrangements relatifs aux prix.

La sénatrice McCallum : Tout d'abord, j'ai une observation à faire. Si vous désirez y répondre, tant mieux. Je travaille dans le domaine depuis 1973. Hélas, en dépit de tout l'argent injecté, les problèmes de santé continuent d'augmenter dans les communautés des Premières Nations. Ces problèmes de santé et tout ce qui vient avec m'inquiètent. Les gens en arrachent. Les communautés des Premières Nations vivent une crise.

L'accroissement des ressources policières donne l'impression qu'il y a quelque chose d'illégal ou qu'il faut s'attaquer à un problème. Pourtant, presque toutes les mesures en sont à l'étape de l'élaboration et on veut adopter le projet de loi d'ici le 1^{er} juillet. Pourquoi se presser autant quand on met la vie des enfants des Premières Nations en danger?

Dans bien des cas, les programmes de prévention n'ont guère entraîné de résultats positifs sur le plan de la santé. La majorité des interventions sont axées sur les facteurs de risque personnels liés au comportement. Les interventions communautaires axées sur les facteurs de risque personnels ne fonctionnent pas non plus.

Even if these interventions were completely successful, the problem with this approach is that new people would continue to enter the at-risk population at an unaffected rate since everyone in Canada has done nothing to influence forces in the community that caused the problem in the first place. We are throwing money at symptoms, and the social determinants haven't been fully addressed because it's a jurisdictional problem.

When I look at our history of residential schools, the missing and murdered women and the children in care, this will add another level of crisis to our lives. I am very upset about it because people seem to be marching toward passing the bill, and many First Nations have said, "We need more time."

Nobody seems to be listening to that. This is coming from my heart. I am not attacking anyone. That's my deep concern.

I don't know if you want to comment, or I'll just ask my other question.

The Acting Chair: Let's see if anyone would like to comment.

Mr. Costen: Thank you for articulating your concern. Ms. Gideon can speak to some of what you've raised.

Maybe I'll just offer one point in response. When we talk about the coming change in the summer, I think one really critical piece of information to hold in our minds is that the use of cannabis today is pervasive in non-Indigenous communities and Indigenous communities. It's widely available. It's used by millions and millions of people right now.

The change in law or the presenting of a new system looks to decrease the risks associated with that. Instead of buying it in an unsafe manner, in a way that presents a number of other harms, with the risk of criminalization and all of the harm that comes with receiving a criminal record, it looks at the system that exists today where millions of Canadians use cannabis, it is trying to engineer a public health approach that will decrease the harms associated with that circumstance.

In terms of youth use of cannabis, more than twice as many youth report using cannabis than smoke cigarettes. The success the country has enjoyed in decreasing tobacco and cigarette use has really been through a strict regulatory public health approach to try to decrease the risks.

I don't want my comments at the heart of the presentation to be that I am not hearing what you're saying about the deep concern that exists out there. I understand that exists. There's a situation that exists today. It's not going to get created in the summer.

Même si ces interventions fonctionnaient complètement, il reste que la population à risque continuerait d'augmenter au même rythme, car personne au Canada ne s'est attaqué aux forces qui sous-tendent le problème dans les communautés. Nous dépensons de l'argent pour remédier aux symptômes, mais nous ne nous occupons pas comme il se doit des déterminants sociaux à cause de conflits de compétence.

Étant donné ce qui s'est passé avec les pensionnats indiens, les femmes disparues ou assassinées et les enfants pris en charge par l'État, la légalisation de la marijuana représentera un facteur de crise de plus dans une vie. J'en suis très troublé, car on semble s'enligner pour adopter le projet de loi même si beaucoup de Premières Nations ont signalé avoir besoin de plus de temps.

Personne ne semble les écouter. Je lance un cri du cœur. Je ne m'en prends à personne. J'ai de sérieuses réserves à ce chapitre.

J'ignore si vous voulez formuler des observations. Autrement, je poserai simplement mon autre question.

Le président suppléant : Voyons si quelqu'un désire formuler des observations.

M. Costen : Merci d'avoir exprimé vos réserves. Mme Gideon pourra commenter certaines d'entre elles.

Je pense, cependant, avoir un point à soulever à ce sujet. Lorsqu'il est question des changements à venir cet été, il m'apparaît essentiel de garder un renseignement absolument crucial à l'esprit : de nos jours, la consommation de cannabis est omniprésente, communautés autochtones et non autochtones confondues. Le cannabis est facile à obtenir. Des millions de personnes en consomment actuellement.

Le fait de modifier la loi ou de proposer un nouveau système vise à atténuer les risques associés à cette consommation. Les gens se procurent du cannabis de manière douteuse, sans compter les multiples préjudices que cela implique, dont le risque de judiciarisation et tous les problèmes que suppose le fait d'avoir un dossier criminel. Il s'agit plutôt de se pencher sur le système actuel et le fait que des millions de Canadiens consomment du cannabis, dans le but de mettre au point une approche de santé publique qui atténuera les méfaits.

Pour ce qui est des jeunes, leur taux de consommation de cannabis correspond à plus du double de leur taux de tabagisme. Si le pays a si bien réussi à faire fléchir le taux de tabagisme, c'est essentiellement grâce à l'approche réglementaire stricte qu'il a adoptée au chapitre de la santé publique afin d'atténuer les risques associés au tabac et à la cigarette.

Je ne veux pas que ce que l'on retienne de ma présentation, c'est que je reste sourd à ce que vous dites au sujet des profondes réserves de certaines personnes. Je suis conscient qu'elles existent. La situation actuelle est telle qu'elle est. Rien ne se créera en un été.

The proposal seeks to try to begin to remedy. It will be a process over time, just like it was with decreasing youth use of cigarettes over time, through all sorts of different actors doing things to try to bring a safer environment to everything.

The Acting Chair: Did you have another comment?

Senator McCallum: I have one more. Smoking has been one of the most successful preventive programs but not in Indigenous communities. However, the scientific, legal, political and advocacy events in the last decade have placed the tobacco industry in the position of having to negotiate with legal, public health and governmental representatives regarding the regulation of nicotine, advertising of smoking and the development of extensive strategies for prevention of tobacco use among youth.

With the cannabis bill, the federal government will be now seen as the responsible industry instead of the tobacco industry.

Who will be the oversight body, then, for the government in what I see as increasing ill health or addictions, I guess? Who will be the oversight body for that?

Mr. Costen: I'll answer the question. Thank you very much for the question.

Health Canada is the regulator for the existing medical cannabis industry, and the proposal going forward is that Health Canada would continue to be the regulator for the industry that would exist in the future.

Under the cannabis act, as you likely all know, it will be a number of different regulatory programs that give those permissions to individuals or companies that want to grow it, process it for medical purposes, for non-medical purposes, for industrial hemp, for research activities, and for other laboratory and scientific activities. All of those different activities would be regulated through Health Canada.

If I may, your point about tobacco is a really critical one. I'll point to one particular element of the bill, the many restrictions around advertising, promoting, packaging and labelling, or anything that would induce young people to use. All of the provisions described in the bill are deeply informed by our experiences in regulating tobacco. All of them are presented as part of a public health strategy for this situation.

Senator McCallum: I have just a comment. You don't see it as a conflict of interest.

La proposition vise à commencer à remédier aux problèmes. Ce sera un processus graduel, comme ce fut le cas dans la lutte contre le tabagisme chez les jeunes. Divers acteurs apporteront diverses interventions pour rendre les choses plus sûres sur tous les plans.

Le président suppléant : Avez-vous d'autres observations?

La sénatrice McCallum : J'en ai une autre. Le programme de prévention du tabagisme compte parmi les plus efficaces, sauf dans les communautés autochtones. Or, tout ce qui s'est produit depuis 10 ans sur les plans scientifique, légal et politique ainsi qu'au chapitre de la conscientisation force l'industrie du tabac à négocier avec des représentants des milieux juridique, gouvernemental et de la santé publique en ce qui concerne la réglementation de la nicotine, de la publicité du tabac et de la conception de vastes stratégies de prévention du tabagisme chez les jeunes.

Après l'adoption du projet de loi sur le cannabis, ce sera le gouvernement fédéral qui fera désormais figure d'industrie responsable, pas l'industrie du tabac.

Qui, alors, servira d'organisme de surveillance du gouvernement lorsque, comme je le suppose, les problèmes de santé ou les cas de toxicomanie, par exemple, prendront de l'ampleur? Quel sera alors l'organisme de surveillance?

M. Costen : Je vais répondre à la question. Merci beaucoup de l'avoir posée.

Santé Canada est l'organisme de réglementation de l'industrie actuelle du cannabis médicinal. Selon ce qui est proposé, Santé Canada continuera d'agir en tant qu'organisme de réglementation relativement à l'industrie future.

Comme vous le savez sans doute tous, selon le projet de loi sur le cannabis, divers programmes de réglementation accorderont des autorisations aux particuliers ou aux entreprises qui veulent cultiver cette substance, en faire la transformation à des fins médicales ou l'employer autrement. Pensons au chanvre industriel, aux activités de recherche ou à d'autres activités scientifiques en laboratoire, autant d'activités qui seraient toutes réglementées par l'intermédiaire de Santé Canada.

Si je puis me permettre, vous avez soulevé un point absolument crucial à propos du tabagisme. Prenons un élément précis du projet de loi : les nombreuses restrictions applicables à la publicité, à la promotion, à l'emballage et à l'étiquetage, à tout ce qui pourrait inciter les jeunes à consommer, quoi. Toutes les dispositions présentées dans le projet de loi s'appuient largement sur les leçons tirées de la réglementation du tabac. Elles s'inscrivent toutes dans une stratégie de santé publique dans ce dossier.

La sénatrice McCallum : Je n'ai qu'une petite observation. Vous n'y voyez pas de conflit d'intérêts.

Diane Labelle, General Counsel, Department of Justice Canada: If I may add, currently cannabis is controlled under the Controlled Drugs and Substances Act. Health Canada has very few tools to address abuse or promotion or things that appear on the Internet. Those all fall outside of any regulatory measures or steps that Health Canada can take.

We're in a situation where it's either going to be a criminal activity or it's left on its own, without a lot of inspection or compliance and enforcement action, simply because Health Canada can't use any of these tools.

With this proposed legislative framework, it gives the regulator many more opportunities and tools to deal much more effectively with illegal promotion on websites and with seeds that are being sold over the Internet that aren't regulated.

It puts it in a stronger position vis-à-vis an industry at the moment that operates under prohibitions and law enforcement but finds a way to get its product out there anyway. It will be in a better position going forward if the bill is passed.

Ms. Gideon: I have a comment. Absolutely, around the social determinants of health, there is much work to do. First Nations health outside and inside government has been my whole career as well. I have been impressed by how quickly First Nations across the country have set up their health authorities and taken the resources being invested now to ramp up services so quickly.

Although typically it takes a while to launch programs, First Nations are doing it. They are taking the resources. MKO in Manitoba, for instance, has set up a crisis intervention team. They've allocated funding for the mental wellness team. Services are happening now, including the Opaskwayak Health Authority, which is a recipient of the team. I have confidence that First Nations will be in a position to help support their membership much better than they have in the past.

I would also say on tobacco that it has absolutely been the case we still had very high smoking rates, including among our pregnant women. The most recent strategy, which is currently in a renewal stage, has demonstrated incredible data where First Nations have substantively increased access to smoke-free public spaces and have passed bylaws restricting tobacco, things that 10 years ago would have not even been conceivable.

Diane Labelle, avocate générale, ministère de la Justice Canada : Si je puis me permettre une précision, le cannabis est actuellement régi par la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Santé Canada dispose de très peu d'outils relativement aux manquements, à la promotion ou à ce qui se trouve sur Internet, autant de questions qui ne relèvent d'aucune mesure réglementaire ni d'aucune intervention à la portée de Santé Canada

En l'occurrence, soit on déterminera qu'il s'agira d'une activité criminelle, soit on laissera les choses aller, en se contentant d'un minimum d'inspections ou d'interventions relativement à l'observation et à l'application de la loi, strictement parce que Santé Canada n'a pas accès aux outils nécessaires.

Le cadre législatif proposé donne à l'organisme de réglementation une marge de manœuvre beaucoup plus large et des outils beaucoup plus variés pour lutter efficacement contre la publicité illégale sur les sites web et contre la vente de semences par Internet, qui ne sont pas réglementées.

Le ministère sera en position de pouvoir par rapport à une industrie qui, pour l'instant, tout en devant se conformer à des interdictions et à la loi, trouve malgré tout le moyen de vendre son produit. L'adoption du projet de loi donnera davantage de moyens à Santé Canada.

Mme Gideon : J'ai une observation à faire. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il reste beaucoup à faire au chapitre des déterminants sociaux de la santé. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur public, ma carrière a toujours été axée sur les Premières Nations. J'ai été impressionnée de la vitesse à laquelle les Premières Nations, partout au pays, ont mis sur pied leurs autorités sanitaires et mis à profit sur-le-champ les ressources investies, de manière à améliorer très rapidement les services.

Même s'il faut habituellement un certain temps pour lancer un programme, les Premières Nations y arrivent. Elles prennent les ressources. MKO, au Manitoba, par exemple, a mis sur pied une équipe d'intervention de crise. L'organisme a affecté une enveloppe à l'équipe chargée du bien-être psychologique. Des services sont offerts, y compris au sein de l'autorité sanitaire d'Opaskwayak, qui bénéficie des services de l'équipe. Je suis convaincue que les Premières Nations seront beaucoup mieux à même d'aider leurs membres que par le passé.

En ce qui a trait au tabac, je dirais par ailleurs qu'il est tout à fait vrai que les taux de tabagisme étaient encore très élevés, y compris parmi les femmes enceintes. La plus récente stratégie, qui est en cours de refonte, a produit des données exceptionnelles qui montrent que les Premières Nations ont élargi considérablement l'accès à des lieux publics sans fumée et qu'elles ont adopté des règlements limitant l'usage du tabac, ce qui, il y a 10 ans encore, aurait été impensable.

Our First Nations are taking leadership with respect to controlling access to tobacco and exposure to second-hand smoke in their communities. I'd be happy to submit very recent data to the committee if you're interested.

The Acting Chair: Is marijuana better or worse than tobacco for lungs and lung cancer?

Ms. Gideon: I am not a medical doctor so I can't answer that question, but we can certainly forward the response based on the evidence that we have.

The Acting Chair: All right.

Senator Pate: I am tempted to continue on some of the discussion that has happened, but I am going to switch to a different category, given that members of the Departments of Justice and Public Safety are here.

We know the disproportionate number of Indigenous people who are criminalized. We know from your data and those of others the disproportionate number of Indigenous people who self-report cannabis use. We know the impact of criminalization and imprisonment, in particular, in Indigenous communities, as is well documented in countless provincial and federal reports and, most recently, the TRC and the calls to decarcerate.

I am curious as to what efforts you've made to determine how you will address this, given that there will likely be a great number of people who have criminal convictions for things that will now not be considered criminal offences. What will the approach be? Will there be a similar record expungement process as that being employed for other now defunct previous sections of the Criminal Code? How will you disaggregate the impact those convictions have had on leveraging people into a system that, again from the TRC, RCAP and Aboriginal justice inquiries throughout the provinces, we know have had huge impacts?

Mr. Bhup Singh: There is ongoing work around the key issues that you raise. Certainly there is concern over what you just raised.

I am not the best to answer the specifics of how we're going to be doing that, but the government wants to ensure that things such as a review of the pardon system takes place in the Criminal Records Act, for example. They want to look at changes to the eligibility for the waiting list and fees that are restrictive.

Les Premières Nations jouent un rôle structurant pour ce qui est de contrôler l'accès aux produits du tabac et l'exposition à la fumée secondaire au sein des communautés. Je serai heureuse de fournir des statistiques très récentes au comité, si elles vous intéressent.

Le président suppléant : La marijuana est-elle meilleure ou pire que le tabac pour les poumons et en ce qui concerne le cancer du poumon?

Mme Gideon : Je ne suis pas médecin, alors je ne peux pas répondre à la question. Cependant, nous pouvons assurément vous fournir une réponse en fonction de l'information dont nous disposons.

Le président suppléant : D'accord.

La sénatrice Pate : J'ai envie de poursuivre dans le même ordre d'idées, mais vu que des fonctionnaires des ministères de la Justice et de la Sécurité publique sont présents, je vais prendre une tangente.

C'est connu, un nombre disproportionné d'Autochtones ont des démêlés avec la justice. Diverses statistiques, dont les vôtres, font état d'un nombre disproportionné d'Autochtones qui déclarent consommer du cannabis. Nous connaissons les répercussions que la judiciarisation et l'incarcération, en particulier, ont dans les communautés autochtones, puisque d'innombrables rapports provinciaux et fédéraux en font état, sans compter, dernièrement, le rapport de la Commission de liberté et réconciliation et les appels à la désinstitutionnalisation.

Je me demande comment vous vous y êtes pris pour déterminer comment vous réglerez le problème, étant donné qu'il y a vraisemblablement beaucoup de personnes qui ont un casier judiciaire pour des délits qui ne seront plus considérés comme des infractions criminelles. Quelle approche adoptera-t-on? Y aura-t-il un processus de radiation semblable à celui qui s'applique pour d'autres articles ayant été supprimés du Code criminel? Comment dissociera-t-on les répercussions individuelles qu'ont eues les condamnations en question à celles d'un système qui, comme l'ont montré la Commission de vérité et réconciliation, la Commission royale sur les peuples autochtones et les enquêtes provinciales sur l'administration de la justice et les Autochtones, a eu comme on le sait d'énormes répercussions?

M. Bhup Singh : Les travaux se poursuivent sur ces grandes questions. Nous nous penchons bien sûr sur les points que vous venez de soulever.

Je ne suis pas le mieux placé pour vous fournir des précisions sur notre façon de procéder, mais le gouvernement tient par exemple à ce que le régime de réhabilitation prévu dans la Loi sur le casier judiciaire soit revu, notamment pour modifier les critères d'admissibilité à la liste d'attente ainsi que les droits qui sont restrictifs.

The issues that you raise around Indigenous connections to incarceration are huge issues that will probably not be dealt with in terms of changing the criminal law in the country. There probably needs to be some real debate around how we address the particular issue.

With respect to pardons, that's an active, ongoing discussion. I hope there will be some direction soon on that.

Senator Pate: Is there anything from Justice?

Ms. Labelle: I am with Health Canada legal services, so I don't have access to Justice data.

One of the objectives of the proposal before you in Bill C-45 is to reduce the impact on youth and on the criminal justice system. With respect to youth, a certain number of measures are in place. Rather than criminalizing youth, they would be dealt with under the Youth Criminal Justice Act, where there are many more measures that are open either to law enforcement or to the legal system to address.

With respect to five grams or less, the provinces are prohibiting possession of five grams or less. They have tools that are not of a criminal nature. It is the hope that we will have minimized and mitigated many of the impacts that the criminal system has on youth.

The Acting Chair: I have one question I want to ask following up on your comments, Ms. Labelle, about youth. You talked about reducing impact on youth and the provincial option of diverting youth to the youth criminal justice system.

I've been touring remote Nunavut communities in the past week. People are utterly appalled that the cannabis bill allows youth from 12 to 17 to possess up to five grams of marijuana without criminal sanctions. Correct me if I am misinterpreting this, but it seems like the government, while talking a great talk about reducing impact on youth, is casting a blind eye to young people with their developing minds possessing five grams of marijuana with maybe a slap on the wrist or no serious prohibition.

Tell me now, how will youth be helped with a provision that says they can possess five grams without criminal sanctions? How will we reduce the impact on youth with a provision like that be?

Ce que vous dites sur les liens entre les Autochtones et l'incarcération est un problème énorme qui ne se réglera probablement pas par une modification du droit criminel au pays. Il faut sans doute lancer un débat en bonne et due forme pour déterminer comment régler ce problème précis.

En ce qui a trait à la réhabilitation, des discussions sont en cours. J'espère qu'il y aura des directives sous peu à ce sujet.

La sénatrice Pate : Qu'en est-il au ministère de la Justice?

Mme Labelle : Je relève des services juridiques de Santé Canada, alors je n'ai pas accès à l'information du ministère de la Justice.

L'un des objectifs de ce que propose le projet de loi C-45 consiste à atténuer les effets sur les jeunes et sur le système de justice pénale. En ce qui a trait aux jeunes, un certain nombre de mesures sont en place. Au lieu de se retrouver avec un casier judiciaire, les jeunes relèveraient de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui met beaucoup plus de mesures à la disposition des forces de l'ordre et du système juridique.

Pour ce qui est de la possession d'un maximum de cinq grammes, les provinces l'interdisent. Elles disposent d'outils qui ne relèvent pas du régime pénal. On espère avoir atténué autant que possible les répercussions du système pénal sur les jeunes.

Le président suppléant : Dans la foulée de vos observations, madame Labelle, j'ai une question à propos des jeunes. Vous avez parlé d'atténuer les répercussions pour les jeunes et du fait que les provinces ont la possibilité de faire relever les jeunes du système de justice pénale pour les adolescents.

Au cours de la dernière semaine, je suis allé dans diverses localités du Nunavut. Les gens là-bas sont carrément scandalisés que le projet de loi sur le cannabis autorise les adolescents de 12 à 17 ans à posséder jusqu'à cinq grammes de cannabis sans qu'ils s'exposent à des sanctions criminelles. Corrigez-moi si je me trompe, mais j'ai l'impression que, pendant qu'il fait de grands discours sur l'atténuation des conséquences sur les jeunes, le gouvernement ferme les yeux sur le fait que les jeunes, dont le cerveau est encore en développement, ne recevront éventuellement qu'une petite tape sur les doigts pour avoir eu cinq grammes de marijuana en leur possession; l'interdiction n'aura pas de dents.

Expliquez-moi alors comment une disposition autorisant les jeunes à posséder cinq grammes de marijuana sans s'exposer à des sanctions criminelles les aidera-t-elle? Comment atténuera-t-elle les répercussions sur les jeunes?

Please help me. Even people who support legalization in remote Nunavut communities believe that young minds are developing and vulnerable and cannot understand how a signal like that could be sent by our federal government.

Ms. Labelle: This is an area where the federal government and the provincial and territorial governments have been working together. There's a recognition that youth, with their developing brains, need to be protected. Mr. Costen can speak to the public education aspect.

With respect to the five grams, the hope is not to criminalize young people for possessing very small amounts of cannabis. In that regard, the federal government has been working with the provinces and territories where they can use their own tools to prohibit possession and not have youth end up with a criminal record for possessing small amounts.

It would be seized. There would be a small fine. It would be through the usual community approaches that are already there for alcohol or tobacco.

The Acting Chair: Pardon my ignorance, but these are young people. Are they going to get a criminal record for possession of small amounts of marijuana, or rather be diverted into the young offenders system?

I just don't understand why we need to protect them from having a criminal record.

Ms. Labelle: The task force examined this question closely. Mental health experts, health professionals, legal experts and people who generally work in the community pointed out the concerns around having youth, young people, come into contact with the criminal justice system. It's something that can have an effect that will last their entire lives.

In setting the legislation out, it was examined quite closely as to which tools should be available to ensure that the government is not seen as condoning use by youth. It is quite the contrary. On the other hand, it didn't want to impose lifelong consequences.

In that respect, the Youth Criminal Justice Act is one tool. For anything under five grams, the provinces and territories will use their tools, thus minimizing and mitigating the impact of the criminal justice system on youth.

Mr. Costen: If I may add to my colleague's response, a number of aspects of the proposal are relevant in this discussion in addition to what Ms. Labelle has just outlined. It's important to recognize that, again learning from our lessons in tobacco

Aidez-moi. Dans les régions éloignées du Nunavut, même les personnes qui sont pour la légalisation estiment que le cerveau des jeunes est en développement et vulnérable, et elles ne peuvent pas concevoir que le gouvernement fédéral envoie un tel message.

Mme Labelle : Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux se concertent justement à ce sujet. Ils savent qu'il faut protéger les jeunes et leur cerveau en développement. M. Costen pourra parler du volet sensibilisation.

En ce qui a trait aux cinq grammes, l'idée consiste à ne pas judiciairiser les jeunes pour la possession de très petites quantités de cannabis. Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour qu'ils utilisent leurs propres outils afin d'interdire la possession sans que les adolescents se retrouvent avec un casier judiciaire pour avoir possédé une petite quantité de cannabis.

Il y aurait une saisie. Il y aurait une petite amende. Il s'agirait de mobiliser les approches communautaires qui sont déjà employées couramment pour l'alcool ou le tabac.

Le président suppléant : Pardonnez-moi mon ignorance, mais on parle d'adolescents. Est-ce qu'ils se retrouveront avec un casier judiciaire pour avoir eu une petite quantité de marijuana en leur possession ou est-ce qu'ils finiront dans le système pour les jeunes délinquants?

Je ne comprends tout simplement pas pourquoi il est nécessaire de leur éviter d'avoir un casier judiciaire.

Mme Labelle : Le groupe de travail a examiné la question attentivement. Des experts en santé mentale, des professionnels de la santé, des juristes et des intervenants communautaires ont exposé les considérations entourant le fait d'exposer les jeunes au système de justice pénale, quelque chose qui peut avoir des répercussions tout au long de leur vie.

Au moment de rédiger le projet de loi, une attention particulière a été accordée aux outils nécessaires pour éviter de donner l'impression que le gouvernement cautionne la consommation de cannabis par les adolescents, au contraire. Néanmoins, le gouvernement n'a pas voulu imposer de conséquences qui suivraient les jeunes à vie.

Dans cette optique, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents constitue un outil. Pour tout cas de possession d'une quantité inférieure à cinq grammes, les provinces et les territoires se serviront de leurs propres outils, ce qui réduira autant que possible les effets du système pénal sur les jeunes.

M. Costen : Dans le même ordre d'idées, en plus de ce que Mme Labelle vient d'expliquer, je dirais qu'un certain nombre d'éléments de la proposition sont pertinents. Il est nécessaire de garder à l'esprit que, en s'inspirant encore là des leçons tirées de

control, there are proposed provisions in the bill which, as such, have been described for youth. There are new provisions that look to punish the adult involved in the transaction of providing the cannabis to the young person.

As a key measure of youth protection in this instance, it's not about unduly influencing the life trajectory of the young person by subjecting them to a criminal record necessarily. The appropriate tools are those that the provinces are putting in place. I would add that every province that has introduced legislation to date has done so. It really is about isolating the adult who's involved in either providing the cannabis to the young person or, frankly, using them as an instrument in the trafficking of cannabis. The proposal seeks to put in place penalties that would be directed at the adult in this instance.

I won't go on about it, but in addition, as Ms. Labelle said, a number of public health initiatives look to prevent youth from starting to use cannabis, educate them about the harms of using, and a number of different program supports and different strategies in place to ultimately achieve that objective.

The Acting Chair: Do you have a quick supplementary question on that, Senator Pate?

Senator Pate: I do. It sounds like the YCJA already provides provisions that basically encourage judges to look to other approaches. I am curious if there will be additional funding, then, for things like intensive treatment programs and educational programs?

Ms. Labelle: I am looking behind me to my Justice colleague. I am told that there isn't additional funding but access to drug treatment programs will continue.

The Acting Chair: Dr. Gideon, I am asking about addiction services in the territories. You talked about mental wellness services having been transferred to the GNWT under the 1988 Northwest Territories health transfer agreement. I was intimately involved with that agreement. One of the problems we had with it was that Canada was not offering any mental health services at that time. Frankly, with all respect, there were no mental wellness services transferred because there were no mental health wellness services offered by Health and Welfare Canada in 1988. We made a great deal with Minister Epp. We got everything the feds were spending but there was a huge mental wellness gap. Now, today, we have no addiction treatment services resident in Nunavut whatsoever.

la lutte contre le tabagisme, le projet de loi renferme des propositions que l'on dit axées sur les jeunes. Il y a de nouvelles dispositions qui visent l'adulte jouant un rôle dans une transaction qui permet à un adolescent d'obtenir du cannabis.

En l'occurrence, un moyen efficace de protéger les jeunes consiste à ne pas influencer indûment sur leur parcours de vie en leur imposant un casier judiciaire. Les outils appropriés sont ceux que les provinces mettent en place. Je précise que toutes les provinces qui ont présenté des mesures législatives jusqu'à présent ont agi en ce sens. Il s'agit fondamentalement d'isoler l'adulte en cause, que ce soit parce qu'il a fourni du cannabis à un jeune ou, à vrai dire, qu'il s'en est servi pour faire le trafic du cannabis. La proposition vise à imposer des sanctions à l'adulte, dans une telle situation.

Je ne m'étendrai pas là-dessus, mais, comme Mme Labelle l'a dit, diverses initiatives de santé publique ont pour but d'éviter que les adolescents commencent à consommer du cannabis et de les sensibiliser aux méfaits de cette consommation, et il existe toutes sortes de programmes de soutien et de stratégies pour atteindre cet objectif.

Le président suppléant : Avez-vous une courte question complémentaire, madame la sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui. J'ai l'impression que la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents comporte déjà des dispositions qui incitent les juges à envisager d'autres approches. Je me demande donc si des fonds additionnels seront accordés pour les programmes de traitement intensifs, les campagnes de sensibilisation et ainsi de suite.

Mme Labelle : Mon collègue du ministère de la Justice, derrière moi, me dit qu'il n'y a aucune enveloppe additionnelle, mais que l'accès aux programmes de désintoxication sera maintenu.

Le président suppléant : Madame Gideon, j'ai une question sur les services aux toxicomanes dans les territoires. Vous avez dit que les services de mieux-être en santé mentale avaient été confiés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aux termes de l'Accord de transfert de 1988 concernant la santé dans les Territoires du Nord-Ouest. Or, j'ai personnellement joué un rôle dans le dossier de l'accord. L'une de nos réserves venait du fait que, à l'époque, le Canada ne fournissait pas du tout de services de santé mentale. À vrai dire — et sans vouloir offenser qui que ce soit —, aucun service de mieux-être en santé mentale n'a pu être transféré parce que Santé et Bien-être Canada n'offrait pas de services de mieux-être en santé mentale en 1988. Nous avons conclu un excellent accord, avec M. Epp. Nous avons obtenu l'enveloppe complète du gouvernement fédéral, mais il y avait un gros trou au chapitre du mieux-être en santé mentale, et maintenant, le Nunavut n'a pas du tout de services de traitement des toxicomanes.

You say funding is provided directly to the territorial governments to support prevention and health promotion activities. I don't need to tell you about our social determinants in Nunavut. We are right up there in the world with negative social determinants, including suicide.

I understand that the Government of Nunavut has had discussions with Health Canada about the impact of this legislation on top of our alcohol addiction problems. Are there discussions about Canada supporting the establishment of addiction treatment, on the ground services? I agree with all you've said about culturally relevant, land-based programs. Are there discussions, in conjunction with this bill or otherwise, with the Government of Nunavut about establishing such services? For the first time, at least since I was health minister, we established a treatment centre, but it was southern based, southern designed and didn't succeed. Are there ongoing discussions about filling this big need?

Ms. Gideon: Yes, absolutely. Last year when I was up in Iqaluit we had a tripartite table with the Government of Nunavut's health department and NTI. It has actually been quite successful. Now the bilateral funding agreement we have with Nunavut specific to Inuit funding is actually all negotiated with NTI in the room. There's an actual tripartite MOU that was signed before we signed the funding agreement for the next 10 years for all the health promotion prevention services funding targeted to Inuit. It was the first time that actually happened. It has been a very successful tripartite collaboration and partnership, which now brings Inuit voices into the entire process of negotiation of those resources. They know everything and they develop all the plans and the indicators for tracking.

Around the addictions treatment services, we have funded the development of a feasibility study for a Nunavut-based addictions treatment centre. I am sure you know that there is a specific Truth and Reconciliation Commission call to action about the absence of addiction treatment resident-based services in the North. We did approach Nunavut specifically to look at a feasibility study.

We have had, though, discussions also with the Northwest Territories. Their interest is in expanding access to the on the land based treatment services they have been introducing in recent years. We've also been looking at and working with them on sort of how that expansion would look. I cannot remember the exact fiscal time frame, but specifically in NWT we funded this past year the first ever on the land summit hosted near Yellowknife. It brought together all of the north-based, on the

Vous dites que les gouvernements territoriaux reçoivent directement du financement à l'appui des activités de prévention et de promotion de la santé. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage au sujet des déterminants sociaux au Nunavut. Nous arrivons en queue de peloton dans le monde au chapitre des déterminants sociaux, y compris le suicide.

Il semblerait que le gouvernement du Nunavut a eu des discussions avec Santé Canada à propos des répercussions du projet de loi, qui viendront s'ajouter aux problèmes d'alcoolisme dans le territoire. Y a-t-il des pourparlers en cours sur la possibilité que le Canada soutienne la mise sur pied de services de traitement de la toxicomanie sur le terrain? Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit à propos des programmes sur le terrain adaptés aux cultures. Y a-t-il des pourparlers, que ce soit dans le contexte du projet de loi ou autrement, avec le gouvernement du Nunavut en vue de lancer de tels services? Pour la première fois, du moins depuis l'époque où j'étais ministre de la Santé, un centre de traitement a ouvert ses portes, sauf qu'il était conçu et piloté depuis le Sud, alors ce fut un échec. Y a-t-il des pourparlers en cours pour combler les besoins pressants à ce chapitre?

Mme Gideon : Oui, tout à fait. L'an dernier, j'étais à Iqaluit, et nous avons participé à une table tripartite avec le ministère de la Santé du Nunavut et NTI. Ce fut un grand succès. Le volet axé sur les Inuits de l'entente de financement bilatérale conclue avec le Nunavut a entièrement été négocié en présence de représentants de NTI. Un protocole d'entente tripartite a même été conclu avant la signature de l'accord de financement pour les 10 prochaines années en ce qui concerne tous les services de promotion de la santé et de prévention destinés aux Inuits, une première. La collaboration, le partenariat entre les trois parties a été un grand succès. Les Inuits ont désormais voix au chapitre tout au long des négociations entourant les ressources de cet ordre. Ils sont au courant de tout et ce sont eux qui mettent au point les plans et les indicateurs de suivi.

En ce qui a trait aux services de traitement de la toxicomanie, nous avons financé la réalisation d'une étude de faisabilité pour un centre de désintoxication au Nunavut. Vous savez sans doute qu'un des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation porte expressément sur l'absence de services de désintoxication en établissement dans le Nord. Nous avons mené des démarches auprès du Nunavut justement dans le but de mener une étude de faisabilité.

Cela dit, nous avons également tenu des discussions avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ce qu'il veut, c'est élargir l'accès aux services de traitement dans les communautés qu'ils offrent depuis quelques années. Nous cherchons également à cerner ses attentes. Je ne me souviens plus des dates précises, mais, dans les Territoires du Nord-Ouest mêmes, nous avons financé au cours du dernier exercice le premier Sommet panterritorial sur les terres, tenu dans la région de Yellowknife. Tous les gens qui évoluent dans le milieu du traitement dans les

land treatment folks to look at the rising evidence behind this type of treatment model.

In Nunavut there's absolutely an interest to build and to support an addictions treatment centre. NTI has also committed to providing resources for that treatment centre. Up to \$15 million is under consideration from their own source revenue. We have been working very diligently with the three partners to come out with a model.

The Acting Chair: We've heard from every senator except Senator McPhedran. Can I have the indulgence of officials to allow her to ask one last question? I know you have to go, but can we call on Senator McPhedran before we wrap up?

Senator McPhedran: Thank you so much for the consideration, Mr. Chair.

This is actually a question that builds on a number of the questions that have already been asked of you. It's about the approaches to youth in particular in terms of prevention and cessation strategies. It's a question as to whether or not you're conducting gender-based analysis when you're assessing effectiveness of the programs in both of these areas and whether any of the programs include elders as part of what is being delivered at the community level.

Ms. Gideon: The answer is yes on both counts. Absolutely we are.

We did a modernization of the long-standing National Native Alcohol and Drug Abuse Program which was started in the 1970s. Mr. Costen remembers this because he was director of mental wellness at that time. The *Honouring Our Strengths* report came out of that exercise. It identified that the program was not reaching youth effectively and that the program lacked support services for women such as pregnant women who had substance use issues.

Although we did not have a lot of additional resources at that time because it was through the National Anti-Drug Strategy, we did get an additional \$5 million or so a year. We did leverage those resources to be able to modernize those centres and those programs in communities to increase accessibility to those populations.

That is something we want to continue to build on. For instance, when we started introducing opioid agonist treatment we were very cautious. We actually started with youth in a high school in Thunder Bay. That was the first suboxone program we introduced because youth were at risk at that time with OxyContin addictions. We were seeing youth into criminal activity or sometimes victims of criminal activity. We have

communautés nordiques y ont assisté pour analyser les données, de plus en plus nombreuses, relatives au modèle de traitement en question.

Au Nunavut, l'intérêt pour la construction et l'exploitation d'un centre de désintoxication est palpable. NTI s'est par ailleurs engagée à fournir des ressources à cet effet, une enveloppe pouvant éventuellement atteindre 15 millions de dollars, puisés à même ses revenus. Nous nous concertons avec beaucoup de diligence avec les trois partenaires afin de mettre au point un modèle.

Le président suppléant : Tous les sénateurs sont intervenus, sauf la sénatrice McPhedran. Puis-je solliciter l'indulgence des témoins pour qu'elle puisse poser une dernière question? Je sais que vous devez partir, mais peut-on donner la parole à la sénatrice McPhedran avant de conclure la séance?

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup de votre considération, monsieur le président.

Ma question donne suite à un certain nombre de celles qui vous ont déjà été posées. Elle porte sur les approches axées sur les jeunes, en particulier en ce qui concerne les stratégies de prévention et de désaccoutumance. Lorsque vous évaluez l'efficacité des programmes dans ces deux domaines, procédez-vous à des analyses comparatives entre les sexes? Aussi, les anciens jouent-ils un rôle dans les programmes offerts dans les communautés?

Mme Gideon : Dans les deux cas, la réponse est oui, tout à fait.

Nous avons modernisé le fameux Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones, qui a vu le jour dans les années 1970. M. Costen s'en souvient parce que, à l'époque, il était directeur du mieux-être en santé mentale. Le rapport *Honorer nos forces* découle de cet exercice. Il a mis en lumière le fait que le programme ne s'adressait pas efficacement aux jeunes et qu'il n'offrait pas assez de services de soutien aux femmes, notamment les toxicomanes enceintes.

Même si nous disposions alors de peu de ressources additionnelles, étant donné que cela relevait de la Stratégie nationale antidrogue, il y a eu une année où nous avons obtenu à peu près 5 millions de dollars de plus. Nous avons mis ces ressources à profit pour moderniser les centres et les programmes dans les communautés afin de les rendre plus accessibles aux populations visées.

Nous voulons poursuivre sur cette lancée. Ainsi, lorsque nous avons commencé à offrir des traitements par agonistes opioïdes, nous avons agi avec beaucoup de prudence. Nous avons commencé par des élèves d'une école secondaire de Thunder Bay qui étaient à risque du fait de leur dépendance à l'OxyContin. Il s'agissait de notre premier programme au Suboxone. Les adolescents s'adonnaient à des activités

continued to monitor our approaches and looking for effective models specifically for youth and for women at risk.

Senator McPhedran: Could results of that analysis be shared with us?

The Acting Chair: You can share the results through the clerk.

Thank you very much to the witnesses and senators for their effective use of the short time we had.

We are meeting again Wednesday night on this issue.

(The committee adjourned.)

criminelles ou, parfois, ils en étaient victimes. Nous avons assuré un suivi de nos approches en continuant de chercher des modèles efficaces destinés expressément aux jeunes et aux femmes à risque.

La sénatrice McPhedran : Pourriez-vous nous communiquer les résultats de cette analyse?

Le président suppléant : Vous pourrez nous les transmettre par l'intermédiaire du greffier.

Je remercie beaucoup les témoins et les sénateurs d'avoir utilisé judicieusement le peu de temps dont nous disposions.

Nous reprendrons notre étude sur ce dossier mercredi soir.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 28, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m. to give consideration to the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck. I'm from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing this committee. I would now invite my fellow senators to introduce themselves, starting on my right.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Lovelace Nicholas: Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Senator Coyle: Mary Coyle from Nova Scotia.

The Chair: Thank you, senators. Tonight we have our second meeting studying the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

We heard from departmental officials yesterday, and tonight we welcome three additional witnesses. First, from the First Nations Tax Commission, we have Manny Jules, the Chief

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 28 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, pour étudier la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs ainsi qu'aux membres du public qui sont ici même, dans la pièce, ou qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le Web.

Dans un esprit de réconciliation, je voudrais souligner que nous nous réunissons sur les terres ancestrales non cédées du peuple algonquin.

Je m'appelle Lillian Dyck. Je viens de la Saskatchewan, et j'ai l'honneur et le privilège de présider le comité. J'inviterais maintenant mes collègues à se présenter, en commençant par la personne à ma droite.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Mesdames et messieurs, merci. Nous en sommes à notre deuxième séance concernant l'étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

Hier, nous avons entendu le point de vue des représentants ministériels, et ce soir, nous recevons trois témoins additionnels. Il s'agit de Manny Jules, qui est commissaire en chef de la

Commissioner. We have Bill Robinson, Executive Director of the Indigenous Peoples Cannabis Association. And we have Chief Randall Phillips from the Oneida Nation of the Thames.

Gentlemen, you have the floor. Mr. Jules, you will go first. After the three presentations, we'll open the floor to questions from the senators.

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission: Honourable senators, good evening. My name is Manny Jules, and I am the Chief Commissioner of the First Nations Tax Commission. Thank you for the opportunity to appear as a witness before this committee as part of your study of Bill C-45, the cannabis act.

One hundred and fifty years ago, the British North America Act created Canada's Senate and House of Commons and assigned all lands, public services responsibilities and tax powers to the provincial and federal governments. However, Confederation was brought about by pretending that First Nation governments and our pre-existing jurisdiction and title no longer existed.

It was because of this legal fiction that the Indian Act transferred title and control of reserve lands and our public services to the Department of Indian Affairs. The right to collect taxes was systematically taken away beginning in 1881 until it was abolished outright and made illegal in 1927.

This was not a right. First Nation governments have always existed and always exercised tax jurisdiction. In fact, my ancestors had a word for it: *taksis*. *Taksis* monies were used for infrastructure, lawyers and to support our fight to have our lands, jurisdiction and tax powers restored.

We had a revenue-based fiscal relationship back then. We collected monies and used them to fund activities according to our priorities. We didn't sit down and negotiate our priorities with another government. Now we have a transfer-based fiscal relationship. Other governments transfer monies to us, and we carry out activities according to their priorities and conditions.

We need to restore our tax power and the decision-making power that went with it. We cannot have our priorities subject to second-guessing from Ottawa. No country in history has ever escaped poverty by being dependent on aid and transfers.

Commission de la fiscalité des Premières Nations, de Bill Robinson, qui est directeur général de l'Indigenous Peoples Cannabis Association, et du chef Randall Phillips, de l'Oneida Nation of the Thames.

Messieurs, vous avez la parole. Monsieur Jules, vous allez passer en premier. Après les trois exposés, nous passerons aux questions des sénateurs.

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef, Commission de la fiscalité des Premières Nations : Mesdames et messieurs, bonsoir. Je m'appelle Manny Jules, et je suis commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des Premières Nations. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au comité dans le cadre de son étude sur le projet de loi C-45, la Loi concernant le cannabis.

Il y a 150 ans, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique créait le Sénat et la Chambre des communes du Canada, et assignait l'ensemble des terres et des responsabilités relatives aux services publics aux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral. Cependant, la Confédération a été mise en place en vertu de la prémisse selon laquelle les gouvernements des Premières Nations et nos pouvoirs et titres préexistants étaient désormais révolus.

C'est en raison de cette friction juridique que la Loi sur les Indiens a transféré nos titres ainsi que le contrôle des terres des réserves et de nos services publics au ministère des Affaires indiennes. À partir de 1881, on a commencé à nous priver de façon systématique du droit de percevoir des taxes, un processus qui a culminé en 1927 lorsque ce droit a été tout simplement aboli et rendu illégal.

Ce qui s'est passé n'était pas correct. Les gouvernements des Premières Nations ont toujours existé et ont toujours exercé leur compétence fiscale. En fait, mes ancêtres avaient un mot pour cela : *taksis*. Les recettes de la *taksis* étaient utilisées pour les infrastructures, pour les avocats et pour soutenir notre lutte pour la restitution de nos terres, de nos pouvoirs et de notre juridiction fiscale.

Dans ce temps-là, nous avions une relation fiscale fondée sur les revenus. Nous percevions l'argent et nous l'utilisions pour financer nos activités en fonction de nos priorités. Nous n'avions pas à négocier de quoi était faites ces priorités avec un autre gouvernement. La relation fiscale actuelle est fondée sur les transferts. Les autres gouvernements perçoivent l'argent pour nous la remettre, et nos activités doivent s'aligner sur leurs priorités et leurs conditions.

Nous devons récupérer nos pouvoirs en matière de fiscalité et le pouvoir décisionnaire qui l'accompagnait. Nos priorités ne doivent pas être assujetties aux conditions d'Ottawa. Historiquement, aucun pays n'a jamais échappé à la pauvreté en étant dépendant de l'aide et des transferts qu'on lui accordait.

As my ancestors said over 100 years ago to Prime Minister Laurier in their historic meeting:

We expect much of you as the head of this great Canadian Nation, and feel confident you will see that we receive fair and honourable treatment. . . .

. . . So long as what we consider justice is withheld from us, . . . we will continue to struggle to better ourselves.

Many First Nations leaders have been part of this effort to restore their lands, their tax powers and their governments. Great progress has been made in the courts. We had our rights asserted into the Constitution. The federal government has accepted the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

I am particularly proud of our work to restore fiscal powers and a revenue-based fiscal relationship through the First Nations Fiscal Management Act. It created revenues and allowed us alone to decide how to use them.

The FMA has been the most successful First Nations initiative in Canadian history. There are now 230 First Nations using this optional legislation. We have used these revenues to build infrastructure, facilitate investment, provide services and increase our revenue potential.

I remind you that the FMA was passed with all-party support in Parliament. Optional, First Nations-led legislation works. First Nation institutions support the assumption of new responsibilities.

We should build on the FMA model. I, like many other free people, have been inspired by recent statements by the Prime Minister, the Minister of Justice and others in support of a nation-to-nation framework supported by an appropriate fiscal relationship that recognizes and implements our jurisdictions.

I believe that the model created with the FMA is the best way forward. It is the essence of a nation-to-nation relationship. It puts tax powers in our hands and gives us the scope to use them according to our priorities. It creates clear jurisdictions and tax powers and reduces bureaucratic oversight. Most importantly, it works.

Comme mes ancêtres l'ont dit au premier ministre Laurier à l'occasion d'une réunion historique, il y a plus de 100 ans :

Comme vous êtes à la tête de cette grande nation canadienne, nous en attendons beaucoup de votre part, et nous avons bon espoir que vous allez veiller à ce que nous soyons traités de façon juste et honorable [...]

Aussi longtemps que nous aurons l'impression que la justice est gardée hors de notre portée [...], nous allons continuer de nous battre pour améliorer notre situation.

De nombreux dirigeants des Premières Nations ont participé à ces efforts pour récupérer leurs terres, leurs pouvoirs en matière de fiscalité et leurs gouvernements. D'importants progrès ont été réalisés devant les tribunaux. Nous avons obtenu que nos droits soient enchâssés dans la Constitution. Le gouvernement a accepté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Je suis particulièrement fier du travail que nous avons fait pour recouvrer nos pouvoirs fiscaux et pour renouer avec la relation fondée sur les recettes fiscales par l'intermédiaire de la Loi sur la gestion financière des premières nations. Ces dispositions ont généré des recettes et elles nous ont permis de décider par nous-mêmes de la façon dont nous voulons utiliser cet argent.

La Loi sur la gestion financière des premières nations a été l'initiative des Premières Nations la plus réussie de toute l'histoire du Canada. Il y a maintenant 230 Premières Nations qui utilisent ces mesures législatives facultatives. Nous avons utilisé ces revenus pour construire des infrastructures, pour attirer des investissements, pour fournir des services et pour améliorer notre capacité à générer des revenus.

Je vous rappelle que la Loi sur la gestion financière des premières nations a été adoptée avec le soutien de tous les partis au Parlement. Lorsqu'elles sont d'adhésion facultative, les mesures législatives initiées par les Premières Nations fonctionnent. Les institutions des Premières Nations sont ouvertes à de nouvelles responsabilités.

Nous devrions tabler sur le modèle de la Loi sur la gestion financière des premières nations. À l'instar de beaucoup d'autres personnes libres, j'ai été inspiré par les récentes déclarations prononcées par le premier ministre, le ministre de la Justice et d'autres intervenants en appui à un cadre de relation de nation à nation qui s'appuierait sur une relation fiscale appropriée aux termes de laquelle nos compétences seraient reconnues et concrétisées.

Je suis d'avis que le modèle créé par la Loi sur la gestion financière des premières nations est la voie la plus prometteuse. C'est l'essence même d'une relation de nation à nation. La loi nous rend le pouvoir de taxation et nous donne la marge de manœuvre voulue pour utiliser ces revenus en fonction de nos priorités. Elle délimite clairement les compétences et les

It is for these reasons I was very disappointed when the provincial and federal governments divided up the excise tax associated with the sales of cannabis — 75 per cent to 25 per cent — among themselves.

The provincial governments argued that they required a large share of this revenue because the regulatory, health and educational requirements associated with the cannabis act fell more heavily on provincial responsibilities.

But what about the health and educational responsibilities First Nations have to their members? The challenges they face are even larger than those of the provincial governments.

We need a First Nation cannabis tax jurisdiction to meet our challenges. After all the promises of a new fiscal relationship, UNDRIP and the recognition of our jurisdictions, how could this not have been recognized?

This has happened before, when First Nation's inherent tobacco jurisdiction was ignored. As a result, some First Nations processed, manufactured and sold tobacco products tax free. The result has been billions in lost federal and provincial — and, for that matter, First Nations — tax revenues and higher health costs associated with tobacco use.

The tobacco experience doesn't need to happen again. We have the legislative and institutional framework to avoid this problem.

I have provided this committee with a proposal for some amendments to the FMA that would efficiently accommodate the First Nation cannabis tax jurisdiction for interested First Nations. Many First Nations have expressed an interest in exercising cannabis tax jurisdiction.

Our four-part proposal is as follows: The FMA would be amended to provide for a First Nation law-making power to levy cannabis excise tax on its reserve lands. The FMA would be amended to include provisions to enable the efficient tax collection option through the cannabis excise tax provisions in the Excise Tax Act. These provisions could be implemented once a First Nation has enacted the required law and entered into an administrative agreement with Canada.

pouvoirs en matière de fiscalité et réduit la surveillance administrative. Plus important encore : c'est une loi qui fonctionne.

C'est pour cela que j'ai été très déçu d'apprendre que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral avaient décidé de se partager entre eux — dans une proportion de 75 p. 100 à 25 p. 100 — les recettes de la taxe d'accise associée à la vente de cannabis.

Les gouvernements provinciaux ont soutenu qu'ils avaient besoin d'une part importante de ces recettes parce que les exigences réglementaires, sanitaires et éducatives associées à la Loi concernant le cannabis relevaient davantage de responsabilités provinciales.

Mais qu'en est-il des responsabilités des Premières Nations à l'égard de l'éducation et de la santé de leurs membres? Les problèmes auxquels elles doivent faire face sont encore plus graves que ceux qui se posent aux gouvernements provinciaux.

Pour relever leurs défis à cet égard, les Premières Nations doivent être en mesure de percevoir une taxe sur la vente de cannabis. Après toutes les promesses qui ont été faites à propos de la fiscalité, du respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et de la reconnaissance de nos compétences, comment en est-on arrivé à laisser de côté les Premières Nations?

La même chose s'est produite lorsque la compétence inhérente des Premières nations en matière de tabac a été ignorée. À cause de cela, certaines Premières Nations se sont mises à transformer, à fabriquer et à vendre des produits du tabac exempts de taxes, et les gouvernements fédéral et provinciaux — et, de la même façon, les Premières Nations — ont perdu des milliards de dollars en raison des recettes fiscales non perçues et de l'augmentation des coûts de santé découlant du tabagisme.

Ce qui s'est produit avec le tabac n'a pas besoin de se produire à nouveau. Nous avons le cadre législatif et institutionnel nécessaire pour éviter ce problème.

J'ai remis au comité des propositions de modifications qui pourraient être apportées à la Loi sur la gestion financière des premières nations afin d'établir de façon efficace et facultative la compétence des Premières Nations en matière de taxation du cannabis. Beaucoup de Premières Nations ont manifesté de l'intérêt quant à l'exercice de cette compétence.

Notre proposition en quatre parties va comme suit : la Loi sur la gestion financière des premières nations serait modifiée pour donner à une Première Nation le pouvoir de se doter d'une loi lui permettant de percevoir la taxe d'accise sur le cannabis sur ses terres de réserve. La Loi sur la gestion financière des premières nations serait modifiée afin d'inclure des dispositions offrant la possibilité de percevoir cette taxe de manière efficace par l'intermédiaire des dispositions sur la taxe d'accise sur le

First Nations cannabis revenues would be local revenues, subject to the FMA framework. They could be used to finance infrastructure and improve health care and education.

In addition to the tax powers, First Nations would be responsible for certain aspects of the regulatory framework, including business licensing, zoning and enforcement. This would provide interested First Nations with the fiscal power and institutional support from the First Nations Tax Commission to implement their cannabis tax power and associated responsibilities.

I also urge this committee to recommend an expansion of the FMA tax powers to include tobacco and the First Nations Goods and Services Tax. These amendments would allow interested communities, like the Mohawks of Akwesasne, the Chippewas of the Thames and many others, to expand their fiscal powers.

More importantly, these amendments would establish a nation-to-nation framework for interested First Nations and send a powerful signal that the colonial thinking of 1867 has passed and that, in 2018, Canada has truly accepted our governments into the federation.

As my ancestors said in 1910, “We will help each other to be great and good.” Thank you.

Bill Robinson, Executive Director, Indigenous Peoples Cannabis Association: Good evening, honourable senators. Thank you for the opportunity to appear before you this evening.

I’d like to begin by introducing George Robinson, who is behind me, the President and CEO of RavenQuest BioMed Incorporated.

The Indigenous Peoples Cannabis Association, or IPCA, is to act as the collective voice for our members, assisting in the promotion of business development on and off reserve. IPCA will provide guidance regarding industry standards. It will provide support for the development, growth and integrity of the regulated cannabis industry.

cannabis comprises dans la Loi sur la taxe d’accise. Ces dispositions pourraient être mises en œuvre une fois que la Première Nation aurait promulgué la loi nécessaire et qu’elle aurait conclu une entente administrative avec le Canada.

Les revenus générés par cette taxe sur le cannabis seraient des revenus locaux, et ils seraient assujettis au cadre de la Loi sur la gestion financière des premières nations. Ils pourraient être utilisés pour financer les infrastructures et pour améliorer les soins de santé et l’éducation.

Outre ces compétences fiscales, les Premières Nations seraient chargées d’administrer certains aspects du cadre réglementaire, dont l’octroi de permis commerciaux, le zonage et l’application de la loi. Dans cette optique, les Premières Nations intéressées pourront profiter des pouvoirs financiers et du soutien institutionnel de la Commission de la fiscalité des Premières Nations, ce qui les aidera à instaurer leur propre pouvoir de taxation en matière de cannabis et les responsabilités connexes.

Cela dit, je prie instamment le comité de recommander que les pouvoirs de taxation consignés dans la Loi sur la gestion financière des premières nations soient étendus pour inclure le tabac et la taxe sur les produits et services des Premières Nations. Ces modifications permettraient aux communautés intéressées — comme les Mohawks d’Akwesasne, les Chippewas de la Thames et beaucoup d’autres — d’accroître leurs pouvoirs financiers.

Ce qui est plus important encore, c’est que ces modifications établiront un cadre pour les relations de nation à nation pour les Premières Nations intéressées et qu’elles diront haut et fort que l’approche colonialiste de 1867 est maintenant chose du passé et que le Canada de 2018 accepte vraiment nos gouvernements dans la fédération.

Comme l’ont dit mes ancêtres en 1910 : « Nous allons nous aider mutuellement à être grands et bons. » Merci.

Bill Robinson, directeur général, Indigenous Peoples Cannabis Association : Distingués sénateurs, bonsoir. Merci de nous donner cette occasion de témoigner ici ce soir.

Permettez-moi d’abord de présenter George Robinson, qui est ici, derrière moi, et qui est président et chef de la direction de RavenQuest BioMed Incorporated.

L’Indigenous Peoples Cannabis Association, ou IPCA, ou association des peuples autochtones pour le cannabis, ci-après l’association, se veut le porte-parole de ses membres pour promouvoir le développement des entreprises à l’intérieur et à l’extérieur des réserves. L’association est la voix collective de ses membres. Outre les conseils qu’elle donne relativement aux normes de l’industrie, l’association offre du soutien pour le développement, la croissance et l’intégrité de l’industrie du cannabis réglementée.

IPCA is working to become the coordinated and trusted voice of Indigenous peoples on issues related to the safe and responsible use of cannabis for medical and non-medical purposes.

IPCA shares a philosophy of responsible use and social responsibility surrounding the production and use of cannabis products.

This association and its members are committed to product safety, quality, security and reliable access to, and the promotion of, the safe and effective use of cannabis.

In travels across the country since October of 2017, IPCA has been and will continue to work with communities and governments throughout Canada on a local, regional and national level. To date, IPCA has met with and provided regulatory and business development advice and information to well over 100 Indigenous communities, tribal councils and individuals. All discussions have been in concert with the adoption of Bill C-45 and the existing medical marijuana and hemp industries.

The work of IPCA is ongoing with membership commitments with our community members.

As the Indigenous Peoples Cannabis Association has travelled to provinces across Canada and met with communities, working and speaking with individuals, business groups and a wide variety of tribal councils, many issues have been discussed. The following is a sample of some of the issues that have come to our attention and in which we've been involved in terms of providing information and collecting information.

Communities are concerned with a requirement for an information and education campaign on the social, medical and addictions impact of cannabis on First Nations peoples of Canada; the development of a robust and consistent dialogue with all major interest groups that support the healthy development of the cannabis industry in Canada and with Indigenous peoples; the recognition of the First Nations' unique role in the development and support of Canada's cannabis and hemp sector. I must mention that the interest in the hemp sector, as we've travelled from coast to coast across Canada, is significant in First Nations communities.

Indigenous producers of cannabis should not be required to pay or collect excise tax, as detailed in the proposed Excise Duty Framework for Cannabis Products, on produced or sold products. There are concerns about the need for licensing by First Nations communities that wish to produce and sell cannabis on First Nations sovereign land — questions about the need for licensing. Also, Indigenous producers of cannabis should collect, possess

L'association s'emploie à devenir la voix collective de confiance des peuples autochtones en ce qui concerne l'utilisation sécuritaire et responsable du cannabis à des fins médicinales et non médicinales.

Elle préconise la consommation responsable ainsi que la responsabilité sociale en matière de production et d'utilisation des produits du cannabis.

L'association et ses membres prônent l'innocuité et la qualité des produits du cannabis, un accès sûr et fiable, ainsi qu'une utilisation sécuritaire et efficace du cannabis.

Depuis octobre 2017, l'association travaille avec les gouvernements et les communautés des Premières Nations de l'ensemble du Canada à l'échelle locale, régionale et nationale. Jusqu'ici, nous avons rencontré plus d'une centaine de communautés autochtones à qui nous avons transmis de l'information sur la réglementation et le développement des entreprises du cannabis. Toutes nos discussions ont porté sur l'adoption du projet de loi C-45 et elles se sont déroulées de concert avec les industries actuelles du chanvre et de la marijuana médicinale.

Le travail incessant de l'association lui vaut une adhésion de plus en plus grande au sein des communautés autochtones.

Nous avons visité une multitude de communautés autochtones d'un bout à l'autre du Canada pour échanger avec des particuliers et des groupes d'affaires sur une vaste gamme de sujets. Ces rencontres ont été des occasions de disséminer et de recueillir de l'information. Permettez-moi de vous donner un aperçu des questions qui ont été soulevées lors de ces échanges.

Les communautés estiment qu'il serait nécessaire de mener une campagne d'information et d'éducation sur les impacts du cannabis en termes sociaux, médicaux et de dépendance sur les Premières Nations du Canada. Elles croient qu'il serait bon d'établir un cadre robuste et permanent pour qu'il y ait un dialogue entre les principaux groupes d'intérêts appuyant le développement responsable de l'industrie du cannabis au Canada et les peuples autochtones. Les principaux intéressés croient qu'il faut reconnaître le rôle particulier des Premières Nations dans le développement et le soutien du secteur du cannabis et du chanvre au Canada. Je dois préciser que les communautés des Premières Nations de l'ensemble du pays nous ont signifié un intérêt certain pour le secteur du chanvre.

On nous a aussi dit que les producteurs de cannabis autochtones ne devraient pas être tenus de payer ou de percevoir le droit d'accise prévu dans le cadre du droit d'accise proposé sur les produits du cannabis relativement à la production ou à la vente. On se dit préoccupé en ce qui a trait à l'octroi de licences pour les communautés autochtones souhaitant produire et vendre du cannabis sur leurs terres souveraines. Enfin, certains croient que les producteurs de cannabis autochtones devraient percevoir

and utilize the excise tax garnered from production on reserve land to support their functions as another order of government.

Some of these concerns are derived from the recent Canadian government decision on UNDRIP, as well as past reports, such as the report from the Task Force on Cannabis Legalization and Regulation, and from the Truth and Reconciliation Commission report. These concerns are consistent with jurisdictional approaches to a new fiscal relationship between Canada and its Indigenous peoples. These issues represent action on Articles 4 and 36 of UNDRIP. The Government of Canada may want to refer to related articles contained in the First Nations Fiscal Management Act to govern the administration of the collection, possession and utilization of this new tax legislation.

The Chair: Thank you, Mr. Robinson.

Chief Phillips, please go ahead.

Randall Phillips, Chief, Oneida Nation of the Thames:

[Editor's Note: The witness spoke in his native language.]

Good evening, senators. Thank you very much for the opportunity to speak to you tonight. My name is Randall Phillips, and I'm currently the elected Chief of the Oneida Nation of the Thames. It's located approximately 25 kilometres southwest of London, Ontario. I give you that location because I want you to know that's a remote community. It's a remote community because our community members don't have access to transportation to get to the city of London for a lot of services.

So when we start talking about that, I want you to remember that in that context. Thank you very much.

I'm here on the good wishes of the Ontario regional chief and of the Quebec regional chief. I've known Chief Picard for many years, and I've also gotten to know Chief Day over the past 10 years in his role. I look up to and admire both of those gentlemen, and it's with their confidence that I sit here tonight. So I welcome the opportunity to talk to you about those things.

I'm here tonight, senators, because I've always been a pragmatic and frank gentleman. I think that's the only way you can have honest discussions about important things. What I hope to indulge you with is this: You will get a copy of the notes of the presentation that was made by Ontario Regional Chief Day. I'm going to leave those with you because I think a lot of those questions and comments are his. He was also involved with this

et gérer comme étant le leur le droit d'accise perçu sur la production dans les réserves afin de soutenir leurs fonctions à titre d'ordre gouvernemental.

Certains de ces sujets font suite à la récente décision du gouvernement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi qu'à des rapports antérieurs, comme celui du Groupe de travail sur la légalisation du cannabis et le rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Les préoccupations soulevées concordent également avec l'approche axée sur les compétences qui soutient la nouvelle relation financière entre le Canada et ses peuples autochtones. Ces enjeux renvoient en particulier aux articles 4 et 36 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous renvoyons le gouvernement du Canada aux articles de la Loi sur la gestion financière des premières nations concernant l'imposition de taxes sur les terres de réserve ainsi que sur l'administration de la perception, de la possession et de l'utilisation des taxes prévues aux termes de cette nouvelle loi.

Le président : Merci, monsieur Robinson.

Chef Phillips, vous avez la parole.

Randall Phillips, chef, Oneida Nation of the Thames :

[Le témoin s'exprime dans une langue autochtone.]

Mesdames et messieurs, bonsoir. Je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce soir. Je m'appelle Randall Phillips, et je suis le chef actuel de l'Oneida nation of the Thames, qui est située à environ 25 km au sud-ouest de London, en Ontario. Je vous donne cette précision parce que je veux que vous sachiez qu'il s'agit d'une communauté éloignée. C'est une communauté éloignée parce que ses membres n'ont pas accès à du transport pour se rendre à London, où se trouvent pourtant beaucoup de services.

Alors, quand nous allons commencer à parler de cela, je veux que vous y pensiez dans ce contexte. Merci beaucoup.

Je suis ici avec les bons vœux du chef régional de l'Ontario et du chef régional du Québec. Je connais le chef Picard depuis de nombreuses années, et j'ai aussi appris à connaître le chef Day tout au long de ses 10 années dans son rôle de chef. J'ai une grande admiration pour ces deux personnes, et c'est parce qu'ils me font confiance que je suis ici aujourd'hui. Je suis donc reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée de vous parler de ces enjeux.

Si je suis ici ce soir, c'est parce que j'ai toujours été un homme pragmatique et franc. Je crois que ce sont des qualités essentielles pour discuter de façon honnête des choses qui nous importent. Ce à quoi je veux vous amener à réfléchir, c'est ceci : vous allez recevoir une copie des notes de l'exposé prononcé par le chef régional de l'Ontario. Je vais vous les laisser parce que je crois qu'une bonne partie de ces questions et de ces observations

task force, and I don't want to diminish those in any regard whatsoever. You can have the opportunity to read those at your pleasure at some other time.

I'm also going to defer any presentation with regard to the update from the Assembly of First Nations task force, other than to say that they're still looking and trying to find a coordinator so that they can begin this work.

So I think it's a good indicator in a general sense in terms of when First Nations say, "We're behind." It's a very good indication of what they mean in a practical sense. If our national and regional organizations aren't up to speed with respect to what's going on in the provincial and federal sense, then you can imagine the challenge to many of our First Nations communities that don't have the wherewithal like a policy analyst or somebody to do this work. This is a brand new field, so we don't have experts in that field.

Today I'd like to go through some of the presentation that was prepared for here, but I want to stop at those points I think are important for you in your discussions.

If I tip my glasses, I apologize. It's ageism that's affecting me. Ageism and stubbornism, because I won't get bifocals.

The national chief and everybody here recognize and always will the unceded territory of the Algonquin Nation. I come from Haudenosaunee, and we've had a long standing in this territory and throughout Eastern Canada. I want to let you know there are other nations that have occupied this traditional territory, and we will continue to work with our brethren on that, but we also want to be recognized as such. In 1701, a treaty was signed down the river in Montreal that involved many of our communities. Although I acknowledge our brethren, the Algonquin, please don't forget that the Haudenosaunee were also around here a long time too. Thank you very much.

What we're here to talk about, of course, is this new piece of legislation, and it is brand new. But the problem is not brand new, nor is the issue brand new. I'm finding out more and more in these presentations that I've been lucky enough to attend that we've been dealing with this for a long, long time — maybe not in this manner, where we're actually talking about making it a commodity. I think that's the difference, and that's the spin on it.

The other thing I wanted to focus on is the fact that I think there's a difference, and I wanted to establish the difference in terms of where I'm coming from, and that's this notion of distinction between cannabis and marijuana.

lui appartiennent. Il a aussi participé à ce groupe de travail, et je ne voudrais en aucune façon relativiser l'importance de ces idées. Vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance ultérieurement, lorsque cela vous conviendra.

Je vais également reporter toute présentation concernant la mise à jour du groupe de travail de l'Assemblée des Premières Nations, sauf pour dire que ses membres cherchent toujours à trouver un coordonnateur pour commencer ce travail.

Alors, je crois qu'il s'agit d'une indication claire de ce que les Premières Nations affirment en disant de façon générale qu'elles « traînent de la patte ». C'est une très bonne indication de ce qu'elle signifie d'un point de vue pratique. Si nos organisations nationales et régionales ne sont pas au diapason de ce qui se passe du côté provincial et fédéral, alors vous pouvez vous imaginer la difficulté que cela peut représenter pour beaucoup de nos communautés des Premières Nations qui ne peuvent pas compter sur un analyste des politiques ou sur qui que ce soit de semblable pour faire ce travail. C'est un domaine complètement nouveau, alors nous ne disposons pas d'experts en la matière.

J'aimerais parcourir avec vous une partie de la présentation qui a été préparée pour la séance d'aujourd'hui en m'arrêtant aux points les plus importants pour votre étude.

Je vous prie de m'excuser si je joue avec mes lunettes; c'est à la fois l'âge et l'entêtement à ne pas porter de lentilles à double foyer.

Le chef national et toutes les personnes ici présentes reconnaissent que nous sommes sur le territoire non cédé de la nation algonquine, et cela ne changera pas. Je suis de la nation haudenosaunee, et nous avons vécu longtemps sur ce territoire et dans tout l'Est canadien. Je veux que vous sachiez bien qu'il y a d'autres nations qui ont occupé ces territoires traditionnels. Nous continuons à appuyer nos frères et sœurs dans ce contexte, mais nous voulons également que cela soit reconnu. En 1701, on a signé un peu plus loin sur le fleuve à Montréal un traité liant bon nombre de nos peuples. Bien que je reconnaisse la présence de nos frères, les Algonquins, n'oubliez surtout pas que les Haudenosaunees ont aussi occupé ce territoire pendant une longue période. Merci

Nous sommes, bien sûr, ici aujourd'hui pour discuter de ce projet de loi. C'est une toute nouvelle mesure, mais le problème n'a rien de nouveau. Plus j'ai l'occasion d'entendre des exposés à ce sujet, plus je me rends compte que ces questions se posent depuis très longtemps, mais pas nécessairement dans l'optique de savoir si nous allons en faire une marchandise. Je pense que c'est la nuance qui change toute la problématique.

Je voulais aussi attirer votre attention sur la distinction que je fais pour ma part entre cannabis et marijuana.

When I talk about cannabis, I'm talking about the medical evidence and the medical use of this particular plant. When we add this notion of marijuana and the recreational use, this is where the issues get raised in our community left, right and centre.

So I just wanted to make that distinction. This isn't about medical marijuana. There is no question about the need for it and the use of it in our community. I'll be honest with you, senators; I've had to personally dish out a few hundred dollars for seniors in my community because the Non-Insured Health Benefits Program doesn't pay for this prescription, yet it does for veterans. We put the same information forward, and there's a distinction. So I bring to your attention as well that this isn't the only piece. There are many pieces we have to look at as this legislation rolls out in terms of the impact, not only on our children but also on our elders who are coming to rely on this medicine.

I'll get back to my presentation.

We've had the opportunity now in Ontario to meet with the provincial and the federal government on a couple of occasions. They're starting to understand now that we are dying for information. But we're no different from any other Canadian, from what I'm hearing. From what I'm hearing in discussions with people right across this province, they're saying, "Where is this education piece that the government keeps talking about creating?" If this is a danger to our youth, and we're hearing day in and day out that the recreational marijuana is going to be dangerous to our youth, not the cannabis, where is this information in terms of getting that out? We need that right now.

I come from a community of a little over 2,500 people. Seventy per cent of them would be considered youth. If this is an issue, then it's an issue in my community right now, and I need that information.

Fortunately, I tried to bring this back, and we're going to hold more information sessions in our community because of this new learning that we all have, but we need resources for that as well.

I was quite taken aback, as my colleague — and you've known Mr. Jules for many years. We've fought on the same sides and we've fought on opposite sides in terms of our opinions, and that still stands today. It's okay to have a difference of opinion. It's okay to provide other solutions, and that's what I'm hoping we come to here today as well.

Lorsque je parle de cannabis, je pense à l'utilisation de cette plante à des fins médicales. C'est lorsqu'on fait intervenir la notion de marijuana et de sa consommation à des fins récréatives que les problèmes surgissent de toutes parts au sein de notre collectivité.

Je voulais donc seulement faire cette distinction. Il n'est pas question de consommation à des fins médicales. Il ne fait aucun doute que certains en ont besoin au sein de notre population. En toute honnêteté, sénateurs, j'ai dû moi-même déboursier quelques centaines de dollars pour des aînés de ma collectivité parce que les prescriptions de cannabis ne sont pas couvertes par le Programme des services de santé non assurés. C'est pourtant le cas pour les anciens combattants. Nous devons fournir les mêmes renseignements, mais le traitement est différent. Je souhaite donc porter cette anomalie à votre attention, mais ce n'est pas la seule chose qui cloche. Il y a de nombreux éléments de cette loi dont nous devons évaluer les impacts non seulement pour nos enfants, mais aussi pour nos aînés qui comptent de plus en plus sur les vertus médicinales du cannabis.

J'en reviens à ma présentation.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les représentants des gouvernements provincial et fédéral à quelques reprises en Ontario. Ils commencent maintenant à comprendre que nous souffrons d'un manque criant d'information. D'après ce que je puis entendre, nous ne sommes pas différents à ce titre des autres Canadiens. Partout dans la province, les gens se demandent à quel moment ils auront accès à ce volet d'information que le gouvernement se targue sans cesse de vouloir mettre en place. Si nos jeunes sont en danger, comme on nous le répète jour après jour en parlant de la marijuana à des fins récréatives, et non pas du cannabis, où est donc cette information dont nous avons besoin? Il nous la faut tout de suite.

Nous sommes un peu plus de 2 500 personnes dans ma collectivité. Les jeunes comptent pour 70 p. 100 de ce nombre. S'il y a un problème, ma collectivité va assurément être touchée, et j'ai besoin de cette information.

Heureusement, j'ai pu revenir à la charge et nous allons tenir de nouvelles séances d'information dans notre collectivité afin que tous comprennent bien ces nouvelles réalités. Nous avons toutefois besoin de ressources pour ce faire.

J'ai été plutôt décontenancé, comme mon collègue, M. Jules, que vous connaissez depuis toutes ces années. Nous avons livré de nombreuses batailles, parfois côte à côte, d'autre fois l'un contre l'autre, car nous divergions d'opinions. Il n'y a d'ailleurs rien de mal à cela. Il est bien que chacun puisse proposer des solutions différentes, et j'espère que c'est ce que nous pourrons faire aujourd'hui.

I come from a community that has a long history with respect to this notion of “nation.” It’s very difficult for me to put an Indian Act elected chief hat on and still talk about those things without making a distinction.

When I say I’m elected chief, that’s because I am the elected chief. I wasn’t presented as a candidate by my clan mothers. I wasn’t presented as a candidate to speak on behalf of our nation by our people. I was loud enough and smart enough to run for this position, got elected chief, so that I had an opportunity to share what I’m trying to share with you right now, which is that there’s a cultural difference when we talk about this, cultural understandings that we have to include when we talk about this.

Many of our children right now are using marijuana. Why? It’s because of the results of the intergenerational impacts of residential schools.

You don’t get it. You didn’t live it. You didn’t miss out on those opportunities, and it’s still happening today because we haven’t got the wherewithal to transfer that knowledge fully to our kids, so we’re going to miss another generation of that. The idea of informing our kids and educating them is so important.

I’ve always been a real strong advocate in terms of talk, and here I have been one of the best talkers I know. I want to see actions. I’d like to see these information packages get out to our communities sooner rather than later. That will give us a big head start with regard to some of the potential negative impacts that you hear. That will give us a big head start with some of the security issues that you’re talking about.

I know that I talk a lot, and I’m trying to talk fast, but the one thing I also want to mention is this notion of resources. My colleague and I have a different opinion when it comes to this notion of taxation and whether or not we need the rights through Canada to do that.

Those are the new relationships that we’re hoping this government will talk about and how we can reconcile those, but we’re not there yet. We’re talking about new fiscal relations. That’s a good thing, but we’re not there yet.

Unfortunately, senators, I come from a reality world where I’ve got to deal with these things on a day-to-day basis, and people are tired of me saying, “What’s changed?” I can only pass that on to you. I’m held accountable for what I do every second. I hope you accept that same accountability to provide me with those answers so that when those young people ask me I have a

Ce n’est pas d’hier que mon peuple doit faire valoir ses intérêts dans le contexte de ce principe de « nation ». Il est très difficile pour moi de me présenter pour discuter de ces choses en tant que chef élu en vertu de la Loi sur les Indiens sans apporter certaines précisions.

Lorsque j’affirme être un chef élu, c’est parce que j’ai bel et bien été élu. Ce ne sont pas mes mères de clans qui ont proposé ma candidature. Ce n’est pas mon peuple qui a voulu que je me présente pour prendre la parole au nom de notre nation. C’est moi qui ai été suffisamment loquace et vif d’esprit pour me lancer dans la course et être élu chef. C’est ainsi que j’ai l’occasion de m’adresser à vous aujourd’hui pour essayer de vous faire comprendre qu’il faut aborder ces enjeux en tenant compte des différences dans la perception de certaines choses selon la culture de chacun.

Bon nombre de nos enfants consomment déjà de la marijuana. Pourquoi? C’est en raison des impacts intergénérationnels des pensionnats indiens.

Vous ne ressentez pas ces impacts, car vous n’avez pas vécu cette situation. Ce n’est pas vous qui avez été privé de toutes ces possibilités. Les répercussions sont encore présentes aujourd’hui, parce que nous n’avons pas fait le nécessaire pour transférer à nos enfants tous les enseignements tirés de cette expérience, si bien qu’une autre génération sera perdue. Il est vraiment primordial d’informer nos enfants et de les sensibiliser à ces questions.

Je suis l’un des meilleurs orateurs que je connaisse et je n’ai jamais hésité à prendre la défense des miens. Je crois toutefois que le moment est venu de poser des gestes concrets. J’aimerais donc que nos collectivités puissent recevoir dès que possible ces trousseaux d’information. Nous pourrions ainsi avoir une longueur d’avance pour composer avec quelques-unes des répercussions néfastes qui sont envisagées, notamment au chapitre de la sécurité.

Je sais que je parle beaucoup, et j’essaie de faire le plus vite possible, mais je veux aussi mentionner la question des ressources. Mon collègue et moi divergeons d’opinions quant à la pertinence d’obtenir du Canada des pouvoirs de taxation.

Ce sont justement les nouvelles relations dont nous espérons entendre le gouvernement traiter, notamment quant à la façon de concilier le tout, mais nous n’en sommes pas encore là. Il est question ici de nouvelles relations fiscales. C’est une bonne chose, mais nous ne sommes pas encore rendus là.

Malheureusement, sénateurs, je viens d’un monde bien réel où je dois composer avec ces enjeux au quotidien et où les gens en ont marre de m’entendre répéter que les choses ne changent jamais. Je peux seulement vous transmettre le même message. J’ai des comptes à rendre pour chacune de mes actions. J’espère que vous vous sentez tout aussi responsables de me fournir ces

response. Not just words, but I can show them something in detail in terms of how we're moving on this.

Why I bring that up is because we did talk about this notion of revenue sharing. We talked about how the Canadian government is looking at ways to find new revenues to deal with First Nations issues, to deal with all of the challenges that we bring to the government's table.

This is a brand new commodity; this is a brand new product. The Canadian government and the Ontario provincial government had no access to any of the revenues whatsoever because of this.

When we talk about a new era in revenue sharing, we talk about new ways of helping our communities. Not once did we talk about it in terms of sharing those things, yet we have the same problems that the provinces came up and said, "Oh, we've got additional costs." I ask you to put that same context back to our communities.

I want to add this, too. The Indian Act discriminates against large communities. Isn't that ironic, me saying the Indian Act discriminates? Anyway, the Indian Act discriminates against large communities. Why? Because the public services that you're talking about that we're supposed to provide — police, fire, ambulance — are cut off once our population reaches 1,200. Our population reached that years ago, decades ago, yet we still have to find our own dollars to provide for these services. When you talk about something new, that's the reality we are facing.

There has to be real, good dialogue about how you're actually going to do this revenue sharing — not with the controls, rules and regulations that everyone seems to want to operate on, but just with this notion of new reconciliation and new transfer. That lets us know what we can do at home.

I just came from the Chiefs of Ontario, and they're having a session on health. This was a very important topic. The youth sat down and also made some comments. The youth are worried about brain development; they're worried about health. It's their first and primary issue. They've already dealt with this notion of life promotions. They don't want to see it again. They're living with it every day in the struggles they have with their friends, their peers and families. They know it is dangerous for their development, and they want to do something about the education piece.

réponses de telle sorte que je sache quoi dire aux jeunes qui me posent des questions. Il ne faut pas se contenter de mots; je dois pouvoir leur fournir des détails précis sur les progrès qui ont été réalisés dans les faits.

Si je soulève la question, c'est parce que nous avons discuté de la notion de partage des revenus. Nous avons traité des moyens envisagés par le gouvernement canadien pour trouver de nouvelles sources de recettes afin de s'attaquer à toutes les difficultés mises au jour par les Premières Nations.

C'est une toute nouvelle marchandise; un tout nouveau produit. Ni le gouvernement du Canada ni celui de l'Ontario n'ont eu accès jusqu'à maintenant à quelque revenu que ce soit sur ce marché.

Lorsqu'il est question d'une nouvelle ère pour le partage des revenus, nous parlons en même temps de nouveaux moyens pour aider nos collectivités. Il n'a jamais été envisagé que nous puissions obtenir notre part de ces nouvelles recettes. Or, nous avons les mêmes problèmes que les provinces qui auront des coûts additionnels à assumer. J'aimerais donc que vous songiez à aider nos collectivités dans ce contexte.

J'aurais une autre chose à ajouter. La Loi sur les Indiens est discriminatoire à l'encontre des collectivités de plus grande taille. Il est un peu ironique d'affirmer que la Loi sur les Indiens est discriminatoire, mais c'est effectivement le cas en l'espèce. Pourquoi donc? Parce que le financement des services publics que nous sommes censés offrir — police, incendie, ambulance — est coupé à partir du moment où nous comptons 1 200 résidents. Notre population a atteint ce niveau il y a des décennies déjà si bien que nous devons trouver nos propres sources de financement pour ces services. C'est la réalité avec laquelle nous devons composer pour prendre en charge les nouvelles responsabilités qui nous attendent.

Il faudra instaurer un dialogue véritable sur la manière dont les nouveaux revenus seront partagés, en essayant d'éviter les contrôles et les règles que tous semblent vouloir préconiser, pour inscrire plutôt le tout dans une démarche de réconciliation et de dévolution. Nous pourrions ainsi déterminer nous-mêmes ce qu'il convient de faire chez nous.

J'arrive à peine d'une réunion des chefs de l'Ontario qui portait sur la santé, un enjeu crucial. Les jeunes présents ont pris la parole. Ils s'inquiètent du développement de leur cerveau et de leur santé en général. C'est vraiment la préoccupation principale. Ils en ont assez de toutes ces notions de promotion de la vie. Ils composent au quotidien avec toutes sortes de difficultés dans leurs relations avec leurs amis, leurs collègues et leur famille. Ils savent que le cannabis peut être néfaste pour leur développement et souhaitent obtenir l'information voulue pour pouvoir bien réagir.

They want training not for us but for everyone else around this notion of Indigenous cultural competency. Unfortunately, many of our young are in care. Many of them have already touched on abuses and drugs, and the numbers are there. They indicated that. But we can't just go by those numbers. We've also got studies that show that when we allow this kind of interaction on a positive note, any indicators we have with regard to other indicators of self-harm go down critically.

Let's look at this. This is why I make this distinction between cannabis and marijuana. Let's make that clear to our kids where the harm is. But they want people to train. They want people to understand who we are, too, and why it's not easy just because Canada says to do this, that we can easily do it within our community.

We also want you to remember — and it was brought up here — that this government has endorsed the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. They want to see movement on that. They do not want to see language. When they talk about this notion of self-determination, this is how they express themselves. They see this notion of a document, of words. What they want to see is expression of those words. And they talk about this notion in terms of self-determination.

We talk about it in terms of jurisdiction. What does that mean? They're going to be our leaders. They're going to be looking at this through a new lens because they're going to be more culturally aware. That's going to be the harmonization that they're going to challenge in the future.

We're going to talk about this notion of jurisdiction. We have different concepts of those kinds of rules. We don't have laws and regulations. I come from a place where they've got great law. It doesn't always interact with our world thinking or world view, but there are many things we do share in common.

They would like answers. Like the Florida kids, they want answers. It's a very difficult question. They left me with this to say to you. It's just the humbleness of our youth and the respect of our youth. I hope they have it because I'm certainly on the edge of losing it every day. They said they don't want these questions to be a burden to you. They don't want these challenges to be a burden to you. They want answers.

On behalf of the First Nations in Ontario, on behalf of some of the First Nations throughout Canada that are working toward this task force, I thank you very much for the opportunity to address the Senate tonight, and I welcome any questions or any clarity with any position we put forward.

Ils veulent qu'une formation soit dispensée, non pas à nous, mais à tous les autres pour favoriser une meilleure connaissance de la culture autochtone. Malheureusement, un grand nombre de nos jeunes sont pris en charge. Ils ont aussi parlé de tous ceux qui ont déjà des problèmes d'abus et de drogues. Nous ne pouvons toutefois pas nous laisser arrêter par ces chiffres. Nous avons aussi des études qui révèlent qu'une approche positive permet de réduire considérablement les torts que s'infligent les jeunes en pareille situation.

Penchons-nous sur la question. C'est la raison pour laquelle j'ai établi cette distinction entre le cannabis et la marijuana. Il faut que nos enfants comprennent bien ce qui est le plus nuisible pour eux. Reste quand même qu'ils souhaitent que les gens soient formés pour mieux saisir qui nous sommes et les raisons pour lesquelles il n'est pas toujours chose facile de prendre des mesures dans nos collectivités simplement parce que le Canada nous dit de le faire.

Nous voulons également vous rappeler — et ce point a déjà été soulevé ici — que le gouvernement a endossé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les jeunes souhaitent voir du mouvement sur ce front; les belles paroles ne suffisent pas. Ils veulent pouvoir s'exprimer dans une démarche d'autodétermination. Ils voient bien qu'il y a tous ces mots dans un document, mais ils tiennent à ce que tout cela puisse se concrétiser en actions dans leur cheminement vers l'autodétermination.

Nous considérons ces questions dans le contexte des compétences de chacun. Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Ils seront nos leaders de demain. Ils vont envisager tout cela dans une nouvelle optique, car ils seront davantage conscients des particularités culturelles. C'est plutôt l'uniformisation qu'ils vont contester dorénavant.

Nous allons discuter de cette notion de compétences. Nos façons de voir les choses diffèrent à ce sujet. Nous n'avons pas de lois et de règlements. Mon peuple est régi par des notions de droit qui sont tout à fait à la hauteur. Il peut arriver qu'il y ait divergence avec la façon dont le reste du monde voit les choses, mais nous avons tout de même bien des éléments en commun.

Tout comme les jeunes de Floride, les nôtres veulent des réponses. C'est une question très difficile. Ils m'ont demandé de vous transmettre très respectueusement et très humblement ce message. J'espère qu'ils vont conserver ce respect, car je peux vous assurer que je suis continuellement sur le point de le perdre. Ils ont ajouté qu'ils ne voulaient pas vous imposer un trop lourd fardeau avec leurs interrogations et leurs remises en question. Mais ils veulent tout de même des réponses.

Au nom des Premières Nations de l'Ontario et de quelques-unes des Premières Nations d'ailleurs au Canada qui contribuent à cet effort, je vous remercie vivement de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant votre comité ce soir, et je

The Chair: Thank you, gentlemen, for your presentations. The floor is now open for senators.

Senator Tannas: Thank you all for being here. Mr. Jules, nice to see you again.

I want to make sure that I understand what you're looking for and just to test it a little bit as to what the timing is. I suspect I know the answer, but I think it's important that we visit this.

The idea you're putting forward is, essentially, First Nations governments will be able to have the ability to charge and collect excise tax on an equivalent basis to what the provinces are doing, or would they do it on top? You wouldn't want to have the provinces collecting and you charging. Otherwise, you would be at a financial disadvantage.

Are you thinking that there would be some mechanism whereby manufacture of the product in First Nations communities would be where the excise would be collected by the First Nation, and the province would be kind of cut out or reduced? Number one, have I gotten that right?

Mr. Jules: Well, the foundation of the premise is that if this government, the federal government, recognizes nation-to-nation discussions and within that they don't even talk about tax jurisdiction over this area, there's something wrong with that picture, firstly.

The way I envision correcting that is that both the federal and the provincial governments are going to have to give up tax room for an orderly transition from those jurisdictions to First Nations. The reason I say that is because of the tobacco tax situation we've got now. If we don't fix this now, we're going to have that kind of a problem in the future, and I'm not talking about thousands of dollars; these are billions of dollars.

Senator Tannas: That makes sense to me. I guess that kind of leads to the next question.

There's going to be the narrative that we shouldn't do this now because we're going to get this all sorted out somewhere down the road. We're going to share resource revenue, we're going to address the cigarette issue and other things, so that should all be done at the same time.

You're talking to a committee that's starting to become notable for its impatience for this kind of thing, for that narrative. So would it be your suggestion to us that we look at the potential of amending this bill to provide that right to First Nations now?

serai ravi de répondre à toutes vos questions ou d'apporter les éclaircissements nécessaires concernant nos prises de position.

La présidente : Merci, messieurs, pour vos exposés. Nous passons maintenant aux questions des sénateurs.

Le sénateur Tannas : Merci à tous de votre présence aujourd'hui. Monsieur Jules, c'est un plaisir de vous revoir.

Je veux simplement m'assurer de bien comprendre ce que vous recherchez et voir un peu quels pourraient être les échéanciers. Je crois connaître la réponse, mais je pense qu'il est important de le confirmer.

Suivant l'idée que vous semblez préconiser, il deviendrait possible pour les gouvernements des Premières Nations de percevoir la taxe d'accise sur les mêmes montants actuellement visés par les provinces, ou est-ce que ce serait en supplément? Vous ne voudriez pas que ce soit les provinces qui perçoivent la taxe pendant que vous l'appliquez. Ce ne serait pas avantageux pour vous financièrement.

Envisagez-vous un mécanisme en vertu duquel les Premières Nations percevraient la taxe d'accise pour les produits fabriqués dans leurs collectivités, alors que la part de la province serait supprimée ou réduite? Pouvez-vous me dire d'abord et avant tout si je fais fausse route?

M. Jules : Il faut d'abord dire qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond si le gouvernement fédéral reconnaît la relation de nation à nation sans même vouloir discuter de compétences fiscales dans ce contexte.

Voici la façon dont on pourra selon moi rectifier le tir. Les gouvernements fédéral et provinciaux devront tous les deux dégager une marge fiscale suffisante pour un transfert adéquat de ces compétences vers les Premières Nations. C'est la situation que nous vivons actuellement avec la taxe sur le tabac qui m'incite à parler de la sorte. Si nous ne faisons pas le nécessaire dès maintenant, nous allons nous retrouver avec le même genre de problème éventuellement, et il n'est pas question ici de milliers de dollars, mais bien de milliards de dollars.

Le sénateur Tannas : Cela me semble parfaitement logique, ce qui m'amène à ma prochaine question.

Certains vont faire valoir que nous ne devrions rien faire pour l'instant, car tous ces détails seront réglés plus tard dans le processus. Nous allons partager les revenus tirés de ces produits et régler en même temps le problème de la cigarette et toutes les autres questions, alors il vaut mieux attendre.

Vous vous adressez à un comité qui commence à devenir célèbre pour son impatience à l'égard de ce genre de discours. Seriez-vous donc d'avis que nous devrions envisager un amendement à ce projet de loi pour conférer ce droit aux Premières Nations dès maintenant?

Mr. Jules: Well, absolutely. I believe that if this legislation proceeds as it is, we're not going to have that opportunity in the future. We're going to have problems with implementation. There are going to be immediate problems within our communities just over simple things, like the regulatory regimes on how cannabis retailers would operate on a reserve. That isn't even being contemplated right now.

So what I'm proposing is that we do this through the FMA, that we have the regulatory regimes and mechanisms so that First Nations can do this. Otherwise, you're going to be having a dog's breakfast.

Senator Tannas: This is my last question. So the idea would be that we would put some kind of an amendment forward that would say that excise tax on products manufactured and/or sold on First Nations reserves would be determined by each individual First Nation?

I presume there could be two control mechanisms that would go all the way back to the community. One would be we could have a lower excise tax and make this an economic development opportunity, or we could have a higher one and discourage anyone from coming near our community, if that's what our community decides. Is that fair?

Mr. Jules: Well, when you're dealing with tax policy, you're going to have to look at all of the situations across the country. So what we do as a tax commission, if there's a difference, say, between British Columbia and Nova Scotia, we have to take those differences into account to recommend law approval for an individual First Nation community.

Senator Tannas: I see. Okay.

Mr. Jules: So when we think about national policy as it relates to cannabis, we're going to have to take into account the regional differences that the territories and provinces would have, and then you would have to accommodate that within the First Nations' jurisdiction. Because despite what people feel, we want to be able to get as much revenue as possible to the First Nation governments so that they can deal with issues like health and education, which are being offloaded to somebody else other than themselves.

Senator Tannas: Thank you.

The Chair: Senator Lovelace Nicholas, you had a supplementary?

Senator Lovelace Nicholas: Yes. Thank you very much. In the 1800s the First Nations were put on reserves, and the government agreed you could grow whatever you wanted, however much you wanted and sell it to whoever you wanted to

M. Jules : Certainement. Je pense que si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, cette occasion ne se représentera pas. Nous aurons des problèmes avec la mise en œuvre de ces mesures. Il y aura des difficultés immédiates au sein de nos collectivités pour des choses aussi simples que les règles suivant lesquelles les détaillants pourront vendre du cannabis dans les réserves. On ne s'est même pas encore penché sur ces modalités.

Je propose donc que nous mettions en place, en application de la Loi sur la gestion financière des premières nations, les mécanismes et les régimes réglementaires requis pour que les Premières Nations assument cette responsabilité. Sans cela, ce sera un véritable fouillis.

Le sénateur Tannas : J'ai une dernière question. Vous voudriez donc que nous apportions un amendement qui ferait en sorte que la taxe d'accise sur les produits fabriqués ou vendus dans les réserves soit fixée par la Première nation concernée?

Je présume qu'il pourrait y avoir deux mécanismes de contrôle qui nous permettraient de remonter jusqu'à la collectivité elle-même. On pourrait notamment miser sur une taxe d'accise moins élevée pour en faire un outil de développement économique. Les collectivités pourraient aussi opter pour une taxe plus élevée afin de dissuader quiconque de s'en approcher pour exploiter ce marché. Est-ce que c'est à peu près votre vision des choses?

M. Jules : Quand il est question de politique fiscale, il y a toutes sortes de situations possibles dans les différentes régions du pays. Lorsque notre commission de la fiscalité constate une distinction par exemple entre la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, nous en tenons compte pour recommander l'approbation de mesures touchant une collectivité particulière.

Le sénateur Tannas : Je vois. D'accord.

M. Jules : Pour ce qui est d'une politique nationale concernant le cannabis, il faudra tenir compte des différences régionales entre les territoires et les provinces pour déterminer les mesures à prendre pour chacune des Premières Nations. Malgré ce que certains peuvent en penser, nous voulons en effet tirer le maximum de revenus pour les gouvernements des Premières Nations de telle sorte qu'ils puissent régler eux-mêmes des problèmes comme ceux liés à la santé et à l'éducation qui sont actuellement pris en charge par d'autres instances.

Le sénateur Tannas : Merci.

La présidente : Sénatrice Lovelace Nicholas, vous aviez une question supplémentaire?

La sénatrice Lovelace Nicholas : Oui. Merci beaucoup. Dans les années 1800, les Premières Nations ont été installées dans des réserves, et le gouvernement vous a alors permis d'y faire pousser tout ce que vous vouliez, sans contraintes quant à la quantité, et de vendre le produit de vos récoltes comme bon vous

make your community economically prosperous. That's not true at this point, correct?

Mr. Jules: That's absolutely true.

Senator Lovelace Nicholas: Okay. So we would have an argument that if we want to grow cannabis, if we want to do this and that, would we have to go to the Supreme Court again?

Mr. Jules: You would simplify things by amending this particular piece of legislation. That would save all of us, and you know, senator, what it means to go to the Supreme Court of Canada.

Senator Lovelace Nicholas: Yes. Okay, thank you.

Senator Tannas: Just on that, because I want to understand, if I remember, didn't we hear that it's still in the Indian Act that — so an amendment, at a minimum, even just for us looking at this on Indigenous issues, we have to have that repealed. Otherwise, we'll run smack into that, right?

Mr. Jules: What happened is that the Minister of Indian Affairs — I'll say it for simplicity — under section 4 can override different sections of the Indian Act. So this one particular section forbade communities on the prairies from selling their produce off the reserve, so he overrode that.

Senator Tannas: Oh, okay. So we don't have a worry?

Mr. Jules: You don't have a worry, but my suggestion is let's think about those problems now and fix them so that we don't need to deal with them in the future.

Senator Doyle: Thank you. I just want to follow up a little bit on Senator Tannas's question to you, Chief Jules. You mentioned having the power to collect, share and use taxes on your terms. You mentioned using tax revenues, say, for educational purposes.

Do Indigenous communities have the health and policing resources at this point in time — now that the bill is going to be in effect on July 1, if it passes — to deal with the implementation of Bill C-45? What is your plan on that? If it comes into effect, where do you go from there?

Mr. Jules: Right. My view is very transparent. If our communities do not have the jurisdiction, they're not going to be in a position to be able to have the necessary policing in their communities, the necessary educational issues they need to address all of those matters internally. That's what tax revenue is used for and used to offset.

semblait pour assurer la prospérité économique de votre collectivité. Ce n'est plus comme ça que les choses se passent, n'est-ce pas?

M. Jules : C'est tout à fait exact.

La sénatrice Lovelace Nicholas : D'accord. Ne risquez-vous alors pas, si vous voulez faire pousser du cannabis et faire ceci ou cela avec, de devoir vous retrouver à nouveau devant la Cour suprême?

M. Jules : Vous nous simplifieriez les choses en modifiant ce projet de loi. Ce serait moins coûteux pour tout le monde, car vous savez très bien, sénatrice, ce que cela signifie de s'adresser à la Cour suprême.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Oui. D'accord, merci.

Le sénateur Tannas : Je voudrais juste m'assurer de bien comprendre. Si ma mémoire est fidèle, on nous a dit que cela était encore inscrit dans la Loi sur les Indiens. Ainsi, même pour apporter un amendement en vue de régler ces enjeux autochtones, il faudrait que les dispositions en question soient abrogées. Autrement, il y aurait conflit direct, n'est-ce pas?

M. Jules : En fait le ministre des Affaires indiennes — pour dire les choses simplement — est autorisé en vertu de l'article 4 à invalider différentes dispositions de la Loi sur les Indiens. Il y avait une de ces dispositions qui empêchait les collectivités des Prairies de vendre leurs produits à l'extérieur de la réserve, et il l'a invalidée.

Le sénateur Tannas : Oh, d'accord. Il n'y a donc pas d'inquiétude?

M. Jules : Il n'y a pas d'inquiétude, mais je suggère de réfléchir à ces problèmes et de les régler maintenant, afin que nous n'ayons pas à nous en soucier plus tard.

Le sénateur Doyle : Merci. J'aimerais revenir sur la question que vous a posée le sénateur Tannas, chef Jules. Vous avez mentionné que vous aviez le pouvoir de percevoir, de partager et d'utiliser les taxes à votre gré. Vous avez indiqué que vous investissiez les recettes fiscales, par exemple, dans l'éducation.

Les collectivités autochtones ont-elles actuellement les ressources nécessaires en matière de santé et de maintien de l'ordre — maintenant que le projet de loi entrera en vigueur le 1^{er} juillet, s'il est adopté — pour gérer la mise en œuvre du projet de loi C-45? Quel est votre plan à cet égard? Si le projet de loi entre en vigueur, que ferez-vous?

M. Jules : D'accord. Mon point de vue est très transparent. Si nos collectivités n'ont pas les compétences nécessaires dans ce domaine, elles ne seront pas en mesure d'obtenir les ressources nécessaires en matière de police et d'éducation pour traiter ces enjeux à l'interne. Les recettes fiscales sont donc utilisées pour combler ces lacunes.

Senator Doyle: Okay. Have you had —

The Chair: Excuse me. I think Chief Phillips might want to contribute an answer as well.

Mr. Phillips: Thank you, Madam Chair. Certainly, senator — I forget your name but you're looking at me right now.

Senator Tannas: Tannas.

Mr. Phillips: We've had that experience in Ontario with our sister community, the Six Nations of the Grand River, paying federal excise tax, having that agreement, yet there's no benefit to that community whatsoever. I would just say that caution is among the Haudenosaunee with respect to going down that path again.

But where Mr. Jules and I agree is that power that exists to collect that tax or whatever else should be done here. There are big communities like the Haudenosaunee that don't need these institutions to help them get to where they need to get to and end up with the same goal; that's for sure.

Mr. Jules: When you start talking about an excise tax, the issue is complex because it's in the federal jurisdiction. The provincial governments can tax you directly. So when we're talking about the excise tax right now, as Chief Phillips talked about, on Six Nations about \$163 million is collected from Grand River Enterprises, the cigarette manufacturer in that community. The federal government collects that money. They also collect money on gasoline and tobacco sales from everybody, even if you're a status Indian purchasing tobacco and gasoline on reserve.

What happens with that money? It's the Department of Indian Affairs that determines where that money is to be spent, as opposed to the individual communities. That's what we're hoping to change through this as well, that we be in a position to lever those monies to put into infrastructure. As every one of you knows, without infrastructure you're never going to break the cycle of dependence.

Senator Doyle: Getting back to Bill C-45 again, many Indigenous communities, as you would be aware, have called upon the Government of Canada to probably delay implementation of Bill C-45. Would you be one of these community leaders? Would you be calling upon the government to delay implementation of the bill until you've had the proper health, policing and educational campaigns put in place before this becomes a reality in your community? Is that a concern to you?

Le sénateur Doyle : D'accord. Avez-vous eu...

La présidente : Excusez-moi. Je crois que le chef Phillips aimerait également répondre.

Le chef Philipps : Merci, madame la présidente. Certainement, sénateur... Je ne me souviens plus de votre nom, mais vous me regardez en ce moment.

Le sénateur Tannas : Tannas.

Le chef Philipps : Nous avons vécu cette expérience en Ontario avec la collectivité avec laquelle nous sommes jumelés, c'est-à-dire les Six Nations de la rivière Grand. Cette collectivité payait la taxe d'accise fédérale et elle avait signé cet accord, mais elle ne profitait d'aucune retombée positive. J'aimerais préciser que les Haudenosaunees font preuve d'une grande prudence lorsqu'on leur demande de refaire la même chose.

M. Jules et moi convenons qu'il existe un pouvoir de percevoir cette taxe ou une autre mesure qui devrait être appliquée dans ce cas-ci. En effet, de grandes collectivités comme celle des Haudenosaunees n'ont pas besoin de ces institutions pour les aider à faire ce qu'il faut faire et avoir le même objectif. C'est évident.

M. Jules : La taxe d'accise est une question complexe, car elle relève de la compétence fédérale. Les gouvernements provinciaux peuvent vous imposer directement. Donc, comme le chef Phillips l'a dit, 163 millions de dollars sont actuellement perçus en taxes d'accise de Grand River Enterprises, le fabricant de cigarettes établi dans la collectivité de Six Nations. Le gouvernement fédéral perçoit ces taxes. On perçoit également des taxes sur l'essence et le tabac que vendent toutes les entreprises, même si c'est un Indien inscrit qui achète du tabac et de l'essence sur la réserve.

Qu'arrive-t-il à cet argent? C'est le ministère des Affaires indiennes, et non chaque collectivité, qui détermine où cet argent sera dépensé. C'est ce que nous espérons modifier par l'entremise de cette initiative, afin que nous puissions percevoir cet argent pour l'investir dans l'infrastructure. Comme vous le savez tous, sans infrastructure, il est impossible de briser le cycle de la dépendance.

Le sénateur Doyle : Pour revenir au projet de loi C-45, de nombreuses collectivités autochtones, comme vous le savez sans doute, ont demandé au gouvernement du Canada de retarder la mise en œuvre du projet de loi C-45. Êtes-vous l'un des leaders de ces collectivités? Demanderiez-vous au gouvernement de retarder la mise en œuvre du projet de loi jusqu'à ce que vous ayez les ressources appropriées en matière de santé, de maintien de l'ordre et d'éducation, c'est-à-dire avant que cela devienne une réalité dans votre collectivité? Est-ce l'une de vos préoccupations?

Mr. Jules: My feeling is if we don't address what I've proposed right now, we're going to have those problems in any event in the future. So in order to solve those problems, my suggestion is to accommodate the legislative changes that I'm recommending into Bill C-45, and let the First Nations figure out what their priorities are going to be based on their own jurisdiction. A lot of times they're going to come together. As a matter of fact, we're going to be hosting a meeting of about 276 communities in May in British Columbia, talking about all of these initiatives. So there's a lot of support to move ahead.

Senator Doyle: So you wouldn't call upon the government?

Mr. Jules: No, I'm not. Others can, and that's their prerogative.

Mr. Phillips: With all due respect, senator, Mr. Jules is part of a tax commission, not a First Nation leader. But he certainly can, from experience, speak for that. What I'd like to do is answer that question as a First Nation leader and one who has talked to many First Nations leaders, certainly in Ontario.

We've got three officers in our community. It's the fifth-largest community in Ontario. We're supposed to have 11. Any new laws coming in that have to be enforced, there's your impact right there. We are already understaffed in terms of doing that. Gone. The little announcement by the federal government might help, but it's certainly not going to close that gap.

Am I one of the ones that want to delay this? I am not. I heard about this two years ago. We're starting to get ready for this. You know what I mean? It's like everybody else. I'm from a big community. I told you, there's a difference. I have to be ready for these things, have to be. So we've been working on it in terms of both an economic development path and a safety path. We've been looking at it both ways.

Senator Doyle: And education.

Mr. Phillips: There are a lot of communities in Ontario, though, that want to slow this, based on that same reasoning, based on the fact that we really haven't had any good discussions with the federal and the provincial government. As Mr. Jules said, if we had that discussion, maybe we could have placeholders in this legislation that would recognize how we're going to address this.

The last time I was before a Senate committee was a few years ago when I had to do the same thing with the implementation of the HST on our people in Ontario. It's the same thing. This is the

M. Jules : Selon moi, si nous ne nous occupons pas des enjeux que j'ai proposés aujourd'hui, nous aurons des problèmes plus tard de toute façon. Donc, pour régler ces problèmes, je suggère d'accepter les modifications législatives que je recommande d'apporter au projet de loi C-45, et de laisser les Premières Nations déterminer leurs priorités selon leurs compétences. La plupart du temps, elles agiront ensemble. En fait, nous aurons une réunion qui regroupera environ 276 collectivités en mai prochain, en Colombie-Britannique, pour discuter de toutes ces initiatives. Il y a donc une forte volonté de faire avancer les choses.

Le sénateur Doyle : Vous ne feriez donc pas appel au gouvernement?

M. Jules : Non. D'autres peuvent le faire, et c'est leur droit.

Le chef Philipps : Avec tout le respect que je vous dois, sénateur, M. Jules fait partie d'une commission de la fiscalité, mais il n'est pas un leader des Premières Nations. Mais en raison de son expérience, il peut certainement parler de cela. J'aimerais donc répondre à cette question à titre de leader d'une Première Nation et de personne qui a parlé à de nombreux leaders de Premières Nations, certainement en Ontario.

Dans notre collectivité, nous avons trois policiers. C'est la cinquième plus grande collectivité de l'Ontario. Nous sommes censés avoir 11 policiers. Toute nouvelle loi qui entre en vigueur entraîne des répercussions. Nous avons déjà un nombre insuffisant d'employés. Ils sont partis. La petite annonce faite par le gouvernement fédéral pourra peut-être nous aider, mais elle ne réussira certainement pas à combler cette lacune.

Est-ce que je fais partie des gens qui souhaitent retarder ce projet? Non. J'en entends parler depuis deux ans. Nous nous préparons pour cela. Vous savez ce que je veux dire? C'est comme tout le monde. Je viens d'une grande collectivité. Je vous l'ai dit, il y a une différence. Je dois être prêt pour ces choses, je n'ai pas le choix. Nous nous sommes donc préparés sur le plan du développement économique et de la sécurité. Nous avons abordé la question sous ces deux angles.

Le sénateur Doyle : Et sur le plan de l'éducation.

Le chef Philipps : Toutefois, de nombreuses collectivités de l'Ontario souhaitent retarder les choses pour les mêmes raisons, c'est-à-dire que nous n'avons pas vraiment eu de bonnes discussions avec le gouvernement fédéral et les provinces à cet égard. Comme M. Jules l'a dit, si nous avions eu cette discussion, on aurait peut-être prévu, dans le projet de loi, des façons de régler cela.

La dernière fois que j'ai comparu devant un comité du Sénat, il y a quelques années, j'ai dû faire la même chose, car il s'agissait de l'imposition de la TVH à notre peuple, en Ontario. C'est la même chose. C'est la table du dernier recours à laquelle

table of last resort that we come to to address these things. That's certainly what it is.

There is an impact. Many communities say yes, and many communities say no, but that's no different from Canadian communities that I've heard in the news as well.

Senator Lovelace Nicholas: Welcome, everybody, this evening.

I'm going to combine one question into two questions. Mr. Jules, what do you see as an economic prosperity for First Nations in cannabis growing and dispensaries, and should the province be involved? The chief may want to answer, too.

Mr. Jules: Obviously, we're talking about federal legislation. You're dealing with federal laws that will apply right across Canada, including the provinces, including Indian reserves. From that perspective, the First Nation band councils have got to be involved in all aspects of their economy. A lot of that is going to be providing land for growing opportunities, for medicinal purposes. Whatever purposes are going to be available for every other Canadian are going to be available, hopefully, for First Nations as well. So First Nations governments have got to be able to have the tools that other governments have to regulate that. Right now, we don't.

Mr. Phillips: If I could, a quick answer: Yes. Our community right now is going through the process of applying to be a licensed producer within the framework that's presented currently.

Our community also has a dispensary. Dispensaries are illegal in this country. I've been to at least six First Nations communities that now have dispensaries. I've been to at least seven Ontario cities that have dispensaries. I'm not finding any difference with regard to this notion of "dispensary." But, yes, we're trying to follow into that. Why? Because we see that as a use, as a product, as an economic development engine.

As my colleague said with regard to tobacco, don't go down that same path. We want to be part of this. This is brand new. We didn't have the same opportunity to get into the tobacco field and fight against the big companies that were already established. But they still happen.

We've got entrepreneurship at home. Let's work together. It's when we are denied the opportunities, and we get shut out of these processes and they don't hear us. They say, "No, we've already created the monopolies, and that's the way we're going

nous nous assoyons pour aborder ces choses. C'est certainement le cas.

Il y a des répercussions. De nombreuses collectivités répondent oui, et de nombreuses collectivités répondent non, mais ce n'est pas différent des autres collectivités canadiennes dont j'entends également parler aux nouvelles.

La sénatrice Lovelace Nicholas : J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les gens qui sont ici.

J'aimerais diviser ma question en deux questions. Monsieur Jules, selon vous, quelles sont les retombées économiques de la culture et des centres de distribution du cannabis pour les Premières Nations? Et la province devrait-elle intervenir? Le chef peut aussi répondre à la question.

M. Jules : Manifestement, nous parlons de lois fédérales qui s'appliquent d'un bout à l'autre du Canada, y compris dans les provinces et les réserves indiennes. Dans cette optique, les conseils de bande des Premières Nations doivent participer à tous les volets de leur économie. Cela consiste en grande partie à fournir des terres pour les possibilités de cultures vouées à l'utilisation médicale. Toutes les utilisations auxquelles auront accès les autres Canadiens seront également offertes, nous l'espérons, aux Premières Nations. Les gouvernements des Premières Nations doivent donc avoir les outils dont disposent les autres gouvernements pour réglementer ce secteur. Actuellement, nous n'avons pas ces outils.

Le chef Philipps : J'aimerais ajouter une brève réponse : oui, actuellement, notre collectivité fait une demande pour devenir un producteur autorisé dans le cadre présenté.

Notre collectivité a également un centre de distribution. Les centres de distribution sont illégaux dans notre pays. Je suis allé dans au moins six collectivités des Premières Nations qui ont des centres de distribution. Je suis allé dans au moins sept villes de l'Ontario qui ont des centres de distribution. Je n'ai trouvé aucune différence en ce qui concerne cette notion de « centre de distribution ». Toutefois, oui, nous tentons de participer à ce secteur. Pourquoi? Car nous considérons qu'il s'agit d'une utilisation d'un produit qui représente un moteur de développement économique.

Comme mon collègue l'a dit, il ne faut pas faire la même chose qu'avec le tabac. Nous voulons participer à cela. C'est tout nouveau. Nous n'avons pas eu la même possibilité de participer au secteur du tabac et de lutter contre les grandes entreprises qui étaient déjà établies. Mais il y a d'autres occasions.

Nous avons des exemples d'entrepreneuriat ici. Il faut travailler ensemble. On nous refuse des possibilités et on nous tient à l'écart de ce processus et on ne nous écoute pas. On nous dit que les monopoles ont déjà été créés et que c'est la façon de

to do it.” This is where the dissension comes in and the different approaches happen.

Mr. Jules: Just a quick response as well. When you are talking about provincial laws of general application that apply on reserves, that’s because of section 89 of the Indian Act. Laws of general application do apply because of the Indian Act. So when you’ve got provincial laws that can apply, as Randy and I have talked about a lot over the years, if you don’t occupy the field, somebody else is going to. What we want is to ensure that First Nations have the ability, like every other government in this country.

Mr. Robinson: I’ve been listening very carefully to my colleagues’ comments. I was the former regulator for the Province of Alberta. I can tell you, being involved for many years in the liquor and gaming industry on reserve in the province of Alberta, I helped, before my retirement from them, start the process of drafting.

As recently as today we were having a conversation about the ability of First Nations to set up retail outlets on First Nations sovereign land, the ability to put production and manufacturing facilities on First Nations land.

I think, as I’ve travelled from B.C. right across the country, the jurisdictional issue is critically important in this. The reason it’s so important is because right now, both provincially and federally, it’s silent. The silence is deafening on exactly what the response is going to be to allow First Nations to develop those business opportunities.

I was just in the province of Saskatchewan, and I held three sessions, one in Saskatoon, one in Regina and one in Prince Albert. I had just about every nation, barring a few, in the province come and meet with us in those three areas. I can tell you that there’s great confusion around what the outcome is going to be on sovereign land, what the outcome is going to be on taxation and cost sharing. But, more importantly, one thing that I really do want to focus on here is ownership by First Nations on sovereign land.

Our association is sponsored by RavenQuest — the CEO is behind me — and they are sponsoring us but not controlling the association. I can tell you that what I’ve learned from the business development side from First Nations relative to building and approaching First Nations and the use of First Nations land by large corporations versus ownership by First Nations is startling. It’s something that’s going to have to be addressed.

fonctionner. C’est à ce moment-là qu’il y a des désaccords et que des approches différentes sont adoptées.

M. Jules : J’aimerais également fournir une brève réponse. Lorsque vous parlez des lois provinciales de portée générale qui visent les réserves, c’est en raison de l’article 89 de la Loi sur les Indiens. En effet, les lois de portée générale s’appliquent en raison de la Loi sur les Indiens. Donc, lorsque vous avez des lois provinciales qui peuvent s’appliquer, comme Randy et moi l’avons souvent dit au fil des ans, si vous n’intervenez pas dans ce secteur d’activité, d’autres le feront. Ce que nous voulons, c’est de veiller à ce que les Premières Nations aient la même capacité que tous les autres gouvernements de notre pays.

M. Robinson : J’ai écouté très attentivement les commentaires formulés par mes collègues. J’étais autrefois responsable de la réglementation dans la province de l’Alberta. J’ai travaillé pendant de nombreuses années dans l’industrie des spiritueux et du jeu dans les réserves de l’Alberta et je les ai aidées, avant de prendre ma retraite, à lancer le processus de rédaction.

Aussi récemment qu’aujourd’hui, nous parlions de la capacité des Premières Nations d’établir des points de vente au détail sur les terres souveraines des Premières Nations, et de la capacité d’établir des usines de fabrication et de production sur les terres des Premières Nations.

Puisque j’ai voyagé de la Colombie-Britannique à l’autre bout du pays, je crois que la question de la compétence est extrêmement importante dans ce cas-ci. Elle est très importante, car actuellement, c’est le silence à cet égard à l’échelon provincial et fédéral. En effet, on ne dit absolument rien sur la question de savoir si l’on permettra aux Premières Nations de profiter de ces occasions d’affaires.

J’arrive de la Saskatchewan, où j’ai organisé trois réunions, une à Saskatoon, une à Regina et une à Prince Albert. Toutes les nations de la province, à l’exception de quelques-unes, sont venues et nous ont rencontrés dans ces trois endroits. Je peux vous dire qu’il y a énormément de confusion au sujet de ce qu’on décidera relativement aux terres souveraines, à la fiscalité et au partage des coûts. Toutefois, ce qui est encore plus important, c’est que je tiens vraiment à me concentrer sur le droit de propriété des Premières Nations sur les terres souveraines.

Notre association est parrainée par RavenQuest — le PDG se trouve derrière moi. Cet organisme nous parraine, mais il ne nous contrôle pas. Je peux vous dire que j’ai appris des choses ahurissantes sur la différence entre les pratiques des grandes entreprises qui approchent les Premières Nations, établissent des relations avec elles et utilisent leurs terres comparativement à la situation qui prévaut quand les Premières Nations, elles-mêmes, sont les propriétaires. C’est un enjeu qui devra être abordé.

On my way over here in the cab, I was on the phone with a very large nation that is extremely concerned about how to enter into the process and extremely concerned about the lack of clarity around licensing premises or licensing numbers and licensing ability for First Nations.

As the former regulator, I can tell you many First Nations have found themselves on the wrong side of the gaming licensing. What they're doing now, in order to get into the gaming licensing business, is buying traditional casinos, and they're finding themselves not taking advantage of the taxation that casinos on First Nations land provide. In fact, they're losing as much as 60 cents on every dollar from gaming, which turns out to be billions of dollars over the years.

So there is a lot of ambiguity. In this association and the company that I'm involved with, the purpose of our travels is to educate and provide clarity. My colleagues here have many meetings, certainly many associations coming together and many discussions, but I can tell you that there is a great deal of confusion around this today. I think Chief Phillips talked about going out and explaining the education package.

I'm also a 35-year former RCMP officer. I retired as the commanding officer for Manitoba. I've worked, lived and provided services to Aboriginal communities in the North for nearly 35 years, and I can tell you the impact of addictions and the requirements for staffing. I can tell you the requirements for training for addictions. I can tell you, having staffed thousands of police officers in my career, this will not be an easy undertaking.

I would like to put that out to you, because I've experienced it on the ground. I've dealt with it every day. The reason I came to this association, this company, was because of these experiences. The reason this association is moving forward is because we have a very clear lens on this from experience. What many of my colleagues here are saying is extremely true, and I know that from speaking to many hundreds across the country.

Senator Lovelace Nicholas: I have a short question; I promise.

What I'm concerned about here, as everything else, is, okay, if we don't have enough land, can we access Crown land set aside for Indigenous peoples to grow cannabis or to have dispensaries?

Mr. Robison: I'm dealing with provincial governments across the country. I'm dealing with regulators across the country, speaking to them about this very issue. Right now around the unanswered question relative to the creation of policy

Dans le taxi qui m'a amené ici, j'étais au téléphone avec les représentants d'une très grande nation qui sont extrêmement préoccupés par la façon d'entrer dans le processus et par le manque de précision en ce qui concerne les permis appropriés pour les lieux, le nombre de permis et la capacité des Premières Nations d'obtenir ces permis.

À titre d'ancien responsable de la réglementation, je peux vous dire que de nombreuses Premières Nations se sont trouvées du mauvais côté des permis de jeu. Ces temps-ci, afin d'être en mesure d'obtenir des permis de jeu, elles achètent des casinos traditionnels et elles ne peuvent pas profiter des taxes qu'engendrent les casinos sur les terres des Premières Nations. En fait, elles perdent jusqu'à 60 ¢ sur chaque dollar produit par le jeu, ce qui fait des milliards de dollars au fil des années.

Il y a donc une grande ambiguïté. Au sein de l'association et de l'entreprise dont je fais partie, nous voyageons pour sensibiliser les gens et fournir des précisions. Mes collègues présents participent à de nombreuses réunions, car un grand nombre d'associations se réunissent pour participer à de nombreuses discussions, mais je peux vous dire que cela cause une grande confusion aujourd'hui. Je crois que le chef Phillips a parlé d'aller expliquer le volet de l'éducation.

J'ai également été agent de la GRC pendant 35 ans. J'ai pris ma retraite lorsque j'étais commandant au Manitoba. J'ai travaillé et j'ai vécu dans des collectivités autochtones du Nord pendant environ 35 ans tout en leur fournissant des services, et je peux vous parler des répercussions des problèmes de toxicomanie et des besoins en personnel. Je peux vous parler des besoins en matière de formation liée à la toxicomanie. Au cours de ma carrière, j'ai doté des milliers de postes de policier, et je peux vous dire que ce projet ne sera pas facile.

J'aimerais vous en parler, car je l'ai vécu sur le terrain. Je me suis occupé de ces choses au quotidien. Ce sont ces expériences qui m'ont poussé à me joindre à cette association, à cette entreprise. Notre association peut faire avancer les choses, car cette expérience nous permet d'avoir une vision très claire. Ce qu'un grand nombre de mes collègues vous disent ici est extrêmement vrai, et je peux le confirmer, car j'ai parlé à plusieurs centaines de personnes à l'échelle du pays.

La sénatrice Lovelace Nicholas : J'aimerais poser une question; je promets qu'elle sera très brève.

Ce qui me préoccupe dans ce cas-ci, comme dans tout le reste, c'est que s'il n'y a pas suffisamment de terres, peut-on avoir accès aux terres de la Couronne réservées pour les peuples autochtones pour la culture du cannabis ou pour installer des centres de distribution?

M. Robison : Je m'entretiens avec les gouvernements provinciaux d'un bout à l'autre du pays. Je m'entretiens avec des responsables de la réglementation dans tout le pays, et je leur parle de cet enjeu. Actuellement, en ce qui concerne les

surrounding the growing, production and processing on First Nations land, there's more clarity federally than there is provincially. I think that certainly for all of the nations that we deal with and all of the communities that we talk to about production, about facilities, about how to enter the licensing process, the assistance we're trying to give them to get into the licensing process is making a small dent in it.

I spoke with four nations today. The concerns of all of the nations are flowing from the elders about addictions. The company that Mr. Robinson runs is in partnership with a number of universities looking at the impact and the composition of the plant in order that scientific studies can be done, because, of course, you can't do scientific studies on recreational or medical cannabis until you can grow strains that grow to the specific THC level so that scientific baselines can be drawn and you can do studies. That's the first challenge in all of this. Because you simply can't do the studies on THC levels.

The second part of this, of course, is the whole production, capacity and licensing piece. Many elders are concerned with the opioid addiction that's occurring. I can speak first-hand as a former police officer about the opioid addictions in First Nations communities, on and certainly off reserves. This is viewed by many as one more brick in that wall.

I sat with retired Chief Justice Binnie from the Supreme Court on an FSD national study. Many of the things that are flowing back, the lack of knowledge and the lack of education on what this is going to mean, are reflective of that.

Mr. Phillips: If I could, senator. This is exactly what I tried to make sure didn't happen, and that's this notion about bringing this whole thing about opioids into this discussion. They're two very different things; they're two very different causes and reasons. What's common is that our First Nations people are hurting, and this is what's given to us in terms of trying to kill that hurt. I take offence to that last one. Again, I want to put this back on topic in terms of cannabis and marijuana, and don't throw this notion of opioids into this discussion.

The Chair: Thank you for that comment.

Manny Jules, did you have a comment?

Mr. Jules: Yes. One of the things that the First Nations Fiscal Management Act would afford, through this particular amendment, is that communities would then be able to use the

questions en suspens liées à la création de politiques pour la culture, la production et la transformation sur les terres des Premières Nations, c'est plus clair à l'échelon fédéral qu'à l'échelon provincial. Je crois que l'aide que nous tentons de fournir à toutes les nations et à toutes les collectivités auxquelles nous parlons de production, d'installations et de la façon de faire une demande dans le cadre du processus de permis permet d'apporter quelques éclaircissements.

J'ai parlé avec les représentants de quatre nations aujourd'hui. Les préoccupations de toutes les nations découlent de celles des aînés au sujet de la toxicomanie. L'entreprise dirigée par M. Robinson fait partie d'un partenariat auquel participent plusieurs universités qui étudient les répercussions et la composition de cette plante, afin de pouvoir mener des études scientifiques, car manifestement, on ne peut pas mener d'études scientifiques sur le cannabis utilisé à des fins récréatives ou médicales avant de pouvoir cultiver des variétés qui contiennent une concentration précise de THC, afin de pouvoir établir des données de référence scientifiques qui permettent de mener des études. C'est le premier défi à relever. En effet, on ne peut tout simplement pas mener d'études sur les concentrations de THC.

Le deuxième volet concerne manifestement la production, la capacité et les permis. De nombreux aînés sont préoccupés par le problème actuel de la dépendance aux opioïdes. À titre d'ancien policier, je peux parler de mon expérience liée aux problèmes de dépendance aux opioïdes dans les collectivités des Premières Nations, dans les réserves et certainement à l'extérieur des réserves. Un grand nombre de personnes considèrent qu'il s'agit d'un autre obstacle.

J'ai rencontré l'ancien juge en chef de la Cour suprême, le juge Binnie — maintenant à la retraite — dans le cadre d'une étude nationale sur la prestation des services médico-légaux. De nombreux points qui reviennent, c'est-à-dire le manque de connaissances et de sensibilisation sur ce que cela représentera, reflètent tout cela.

Le chef Philipps : J'aimerais ajouter quelque chose, si vous me le permettez, sénateur. Je tentais justement d'éviter de lier le sujet de notre discussion aux opioïdes. Ce sont deux choses complètement différentes, qui ont différentes causes et différentes raisons. Leur point commun, c'est que nos peuples des Premières Nations en souffrent, et c'est ce qu'on nous donne pour tenter de soulager ces souffrances. Je suis offusqué par cette dernière suggestion. Encore une fois, je veux revenir sur le sujet du cannabis et de la marijuana, et éviter de ramener la question des opioïdes dans la discussion.

La présidente : Je vous remercie de votre commentaire.

Manny Jules, aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. Jules : Oui. Grâce à cette modification, la Loi sur la gestion financière des premières nations permettrait aux communautés d'utiliser les recettes fiscales pour accéder au

tax revenue to go into the international bond market through the First Nations Finance Authority, borrow money to put in infrastructure on reserves. So this is a very important part of the discussion that you'll have to be aware of. It puts communities in the position where they can build buildings, hire people, if that's their desire, and they can use the tax revenues that other governments would be able to use.

Senator Patterson: I'd like to thank Senator Christmas for suggesting this study. Tonight we've found a very good reason why we need to do this study about the Indigenous aspects.

I'd like to ask Commissioner Jules this: It seems to me — and correct me if I'm wrong — that the legislation, which may have been rushed, simply did not address the issues that you have raised tonight. It seems to me that we are faced with not just a missed economic opportunity but perhaps also some threats of worse.

It's pretty clear that you want us to fill the holes, the gaps, or the vacuum that's in this legislation with regard to First Nations lands, in particular. What would happen if we don't fill these legislative holes and deal with these opportunities? And, perish the thought, I'm not sure we want to go that way, but what would be the implications of bulling ahead with this multi-billion-dollar economic opportunity, leaving the First Nations tax authority and the First Nations out of the picture?

Mr. Jules: You can very quickly see that in a situation where there's no law, no regulatory regime, you're going to have problems, and that's ultimately what happens. You've got grey marketeers coming in utilizing a community's jurisdiction, if you will, for their own advantages. In a lot of communities, that has led to billions of dollars of lost revenue through the cigarette and liquor trades, through human smuggling, and all those other things that lead to that kind of approach.

What we're advocating here is that we use an orderly approach to deal with the issues so that we have a standard approach — a regulatory regime — already in place. Because if we don't do that now, it's going to be very difficult to put that in place in the future, even if it's one or two years from now. This work can be done; it can be done on a priority basis, and our communities need this. If our communities don't come in through a regulatory regime, you're going to see this not take place in a number of communities in Canada, but virtually every community in Canada is going to have problems, and it's because their jurisdiction is not being adhered to.

Senator Patterson: Thank you.

marché international des obligations par l'entremise de l'Administration financière des Premières Nations et emprunter des fonds pour la construction d'infrastructures dans les réserves. Par conséquent, il s'agit d'un élément très important dont il faut tenir compte dans le cadre de cette discussion. Les communautés seraient ainsi mieux placées pour construire des immeubles et embaucher des gens, si elles le souhaitent, et elles pourraient utiliser les recettes fiscales, tout comme les autres gouvernements.

Le sénateur Patterson : J'aimerais remercier le sénateur Christmas d'avoir proposé cette étude. Ce soir, nous avons trouvé une très bonne raison de mener cette étude sur les questions liées aux Autochtones.

Ma première question s'adresse au commissaire Jules. Il me semble que — et corrigez-moi si je me trompe — la mesure législative, qui pourrait avoir été rédigée de façon hâtive, n'aborde pas du tout les problèmes que vous avez soulevés ce soir. Non seulement nous ratons une excellente occasion sur le plan économique, mais nous risquons aussi d'empirer les choses.

Visiblement, vous souhaitez que nous comblions les lacunes relevées dans le projet de loi relativement aux terres des Premières Nations en particulier. Qu'arriverait-il si nous ne corrigions pas ces lacunes législatives et que nous passions à côté de ces possibilités? Je ne crois pas que nous irons dans cette voie — loin de moi cette pensée, mais quelles seraient les conséquences si nous saisissons cette possibilité économique de plusieurs milliards de dollars en laissant à l'écart l'Administration financière des Premières Nations et les Premières Nations?

M. Jules : Vous vous rendriez rapidement compte que lorsqu'il n'y a pas de loi ni de régime réglementaire, on se heurte à des problèmes, et c'est ce qui va sans doute arriver. Il y aurait des trafiquants du marché gris qui profiteraient de la compétence des communautés, pour ainsi dire, à leur avantage. Dans bien des communautés, les ventes de cigarettes et d'alcool, de même que le passage de clandestins et d'autres activités illicites ont donné lieu à des pertes de revenus se chiffrant à plusieurs milliards de dollars.

Cela dit, nous préconisons une approche méthodique pour remédier aux problèmes, de façon à avoir une approche uniforme — un régime de réglementation — en place. Si nous n'agissons pas tout de suite, il sera très difficile de le faire à l'avenir, ne serait-ce que dans un an ou deux. C'est possible de le faire, et je dirais même qu'il faut y accorder la priorité, car nos communautés en ont besoin. Si nos communautés ne sont pas soumises à un régime de réglementation, la majorité d'entre elles seront confrontées à des problèmes, leur compétence n'étant pas respectée.

Le sénateur Patterson : Merci.

As I understand from your proposal, it would be necessary to amend the First Nations Financial Management Act to give First Nations law-making power to levy cannabis excise tax on their reserve lands.

I have two questions related to that. First, you've also talked about amending Bill C-45. Could you explain how those two would go together — Bill C-45 and the FMA? Second, could you explain the advantages of having the FMA given that authority, as I understand it, to develop a regime? What would the advantage be for First Nations to have the FMA given that authority?

Mr. Jules: Through the First Nations Tax Commission we've created the Tulo Centre of Indigenous Economics, which trains tax administrators. So we would be able to train people who would be able to fill all of these positions that are necessary for enforcement. That's one aspect.

We would also be able to come up with draft regulatory regimes that the community would have to adopt because ultimately the legislation is the First Nations. I view the commission as being the caretaker, but the jurisdiction lies with the First Nation community. That's what kicks in the law-making authority. So you would be able to get support for the First Nation community developing laws, developing regulatory regimes, all of those other things that go toward protecting a jurisdiction.

Then also when you're dealing on a provincial basis with all of the discussions that are necessary, we would be able to facilitate that as well. It just makes sense from an economic standpoint so that you're not having 600 different discussions. You've got a central authority that's talking on behalf of not everybody. This is optional legislation. One part of it would be amending the FMA so that we would be able to take full advantage of Bill C-45.

My feeling is that if Bill C-45 is not amended now, it isn't going to happen.

Senator Patterson: What would that amendment to Bill C-45 say, in simple terms?

Mr. Jules: It would recognize First Nations excise tax jurisdiction, much the same way that you have the federal and provincial governments recognized. I don't think it would be insurmountable to come up with simple wording for legislation.

Senator Patterson: You work with INAC and have for many years. Could you tell us whether you have discussed this proposal with senior officials or ministers of the current government?

D'après ce que vous me dites, j'en déduis qu'il serait nécessaire de modifier la Loi sur la gestion financière des premières nations afin d'accorder aux Premières Nations le pouvoir de prélever une taxe d'accise sur le cannabis sur leurs terres de réserve.

J'aurais deux questions à cet égard. Tout d'abord, vous avez également parlé de modifier le projet de loi C-45. Pourriez-vous nous expliquer en quoi le projet de loi C-45 et la LGFPN sont-ils compatibles? Ensuite, pourriez-vous nous dire pourquoi il serait avantageux que la LGFPN confère le pouvoir d'établir un régime? Quels avantages cela procurerait-il aux Premières Nations?

M. Jules : Par l'intermédiaire de la Commission de la fiscalité des Premières Nations, nous avons créé le Tulo Centre of Indigenous Economics, qui forme des administrateurs fiscaux. Par conséquent, nous serions en mesure de former des gens qui pourraient ensuite occuper ces postes essentiels à l'application de la loi. C'est donc le premier aspect.

Nous pourrions aussi proposer des régimes de réglementation que les communautés adopteraient, car au bout du compte, le projet de loi concerne les Premières Nations. Je considère la commission comme étant la responsable, mais ce sont les communautés des Premières Nations qui exerceraient les pouvoirs. C'est là que le pouvoir de légiférer entre en jeu. On aiderait ainsi les communautés des Premières Nations à élaborer des lois, à établir des régimes de réglementation et tout ce qui permet de protéger leur compétence.

Ensuite, à l'instar des provinces, nous pourrions également faciliter nos discussions. D'un point de vue économique, il serait tout à fait logique de ne pas avoir 600 discussions différentes. On a une autorité centrale qui ne s'exprime pas au nom de tout le monde puisque la participation à la loi est facultative. Par conséquent, il faudrait notamment modifier la LGFPN, de façon à pouvoir profiter pleinement du projet de loi C-45.

J'ai l'impression que si le projet de loi C-45 n'est pas modifié maintenant, cela ne se produira pas ultérieurement.

Le sénateur Patterson : En termes simples, en quoi consisterait l'amendement au projet de loi C-45?

M. Jules : Il reconnaîtrait le pouvoir des Premières Nations de prélever une taxe d'accise, au même titre que le font les gouvernements fédéral et provinciaux. Je ne crois pas qu'il serait si difficile de trouver un libellé simple qui convient à ce projet de loi.

Le sénateur Patterson : Vous travaillez avec le MAINC depuis de nombreuses années. Avez-vous discuté de cette proposition avec les hauts fonctionnaires ou les ministres du gouvernement actuel?

Mr. Jules: I've raised with Minister Jody Wilson-Raybould's committee that this issue needs to be addressed. I addressed it with her privately, as well as at the committee level, just introducing it, mind you. And then with the two ministers, Minister Philpott and Minister Bennett, I raised it with them saying this is important work that needs to be done. We've actually started looking at what kind of a regime could be developed, so some of that work is already under way.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Christmas: Thank you very much, gentlemen, for appearing this evening. I know this is a very complex topic, and I share Mr. Robinson's view that this all seems very confusing. I think there is clarity between the federal government and the provinces and the territories, but I fear there is very little clarity between the federal government and our First Nations. And I agree with Senator Patterson; there seem to be an enormous number of gaps and holes in jurisdiction on this whole topic.

I guess my first question is, in hindsight, should the federal government have entered into discussions with First Nations and Indigenous communities directly about the cannabis act in the same way that they have done with the provinces?

Mr. Jules: Well, obviously. I think that would have saved us a lot of heartache in terms of the discussions we're having this evening.

I think the government's stated mission was twofold. One is to have a new fiscal relationship not based on transfers but a real relationship. This obviously should have been part of that discussion.

Then the other component, the Prime Minister says and recognizes First Nations as a founding nation and says we've got to have nation-to-nation discussions, and then they completely disregarded that. That was not good.

The Chair: Chief Phillips, did you have a comment?

Mr. Phillips: Yes. Thank you very much. I would just like to say that's exactly the same position we take at Oneida Nation of the Thames. We're a nation community. We're not governed by an institution, nor will we ever be governed by an institution. We have never been under third party. We have never been late with our audits. We know how to take care of our financial house without the help of others. There are many First Nations communities that do require that help and that assistance, and that's just based on capacity, so I'm not pushing that away. I'm just saying that not all First Nations communities need that expertise.

M. Jules : J'ai soulevé la question au comité de la ministre Jody Wilson-Raybould. Je lui en ai parlé en privé ainsi qu'au sein du comité. J'en ai aussi discuté avec deux autres ministres, soit les ministres Philpott et Bennett, avec qui j'ai insisté sur l'importance d'effectuer ce travail. Nous avons commencé à envisager le type de régime qui pourrait être mis en place. Je peux donc vous dire que le processus a été amorcé.

Le sénateur Patterson : Merci.

Le sénateur Christmas : Merci beaucoup, messieurs, d'avoir accepté de comparaître ce soir. Je reconnais que c'est un sujet très complexe, et tout comme M. Robinson, je conviens que cette question est fort déroutante. Je crains qu'il y ait beaucoup plus de confusion entre le gouvernement fédéral et nos Premières Nations qu'il y en a entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. Je suis tout à fait d'accord avec le sénateur Patterson; il semble y avoir de nombreuses lacunes au chapitre des compétences autochtones dans ce projet de loi.

Je vais donc vous poser ma première question. Avec le recul, le gouvernement fédéral aurait-il dû consulter directement les Premières Nations et les communautés autochtones au sujet de la Loi sur le cannabis, de la même façon qu'il l'a fait avec les provinces?

M. Jules : Absolument. Je pense que cela nous aurait évité bien des soucis, y compris les discussions que nous avons ce soir.

Je pense que la mission que le gouvernement s'est fixée comportait deux volets. Premièrement, il devait établir une nouvelle relation financière qui n'est pas fondée sur les transferts, mais plutôt sur une véritable relation. Cela aurait dû évidemment faire partie de la discussion.

Deuxièmement, le premier ministre reconnaît les Premières Nations comme étant un peuple fondateur et affirme que nous devons tenir des discussions de nation à nation, or, il semble complètement avoir délaissé sa promesse. C'est très étrange.

La présidente : Chef Phillips, aviez-vous quelque chose à dire?

M. Phillips : Oui. Merci beaucoup. Sachez que nous partageons le même avis au sein de la nation Oneida de la Thames. Nous sommes une communauté des Premières Nations. Nous ne sommes pas gouvernés par une institution et nous ne le serons jamais. Nous n'avons jamais été gouvernés par une tierce partie. Nous avons toujours effectué nos vérifications à temps. Nous nous occupons de nos finances sans l'aide des autres. Il y a de nombreuses communautés des Premières Nations qui ont besoin de cette aide, et c'est simplement une question de capacité. Je ne dis pas le contraire; je dis simplement que ce ne sont pas toutes les communautés des Premières Nations qui ont besoin de cette expertise.

It's a little disingenuous when they say you have 630 conversations going on. You have one with Oneida Nation and one with the tax commission. That's two

I guess this goes back to this notion of legislation. We're going to continue to fight them. Should you have talked to us? Yes. The Indian Act allows that any legislation you guys have, that you guys make, is going to have an impact on us. The national chief says no discussion about us without us. Thank you.

Mr. Robinson: I worry because of the lack of clarity and the lack of knowledge that many nations have about the basics not only of the legislation but also of the impacts of cannabis. And the impacts of cannabis are not only physical or psychological; there are also community impacts such as policing, infrastructure and treatment, all of those things, which I've experienced in the past.

What I worry about is because of the gap in there — I don't want to make this sound like it's an issue that can be overplayed — First Nations are being approached significantly today by many in the business community, by many that want to begin business processes with them. What I'm finding as I travel and we speak to them about the decisions they have to make going forward and how those decisions are going to impact everything from financial well-being for bands, treaty councils, et cetera, when I talk to investment groups, I hear back from many communities that we don't know enough to even know enough. They're not to first base yet on the knowledge factor, and the pressure is significant. It's significant.

So one of the things that we're trying to do is 50 per cent of it is education, and 50 per cent is business. If you make these decisions, this is likely what the long-term implication for your community is going to be. That's critically important. This isn't just about understanding what cannabis is going to do to young people, which is critically important, what it's going to do to the long-term viability of communities, including reputation and looking at the things that will happen to them. But also, this is a critical financial decision that could impact communities, and I can tell you that incorrect financial decisions based on gaming industries and liquor industries have effects that last for years that tie the hands of nations to invest in what they should be investing in. That is a real concern to me. Those are the types of things I keep hearing back from these communities.

Senator Christmas: It seems we're at a point in time when we're at a fork in the road here. One road that has been taken in the past is to simply ignore First Nations' revenue-generating abilities and their inherent jurisdiction to raise their own funds

Je trouve que c'est un peu malhonnête de dire qu'il y a 630 discussions en cours. Il y en a une avec la nation Oneida et une autre avec la Commission de la fiscalité des Premières Nations. Ça en fait deux.

J'imagine que cela revient à l'idée du projet de loi. Nous allons continuer de nous battre. Est-ce que vous auriez dû nous consulter? Absolument. En vertu de la Loi sur les Indiens, toute autre loi que vous édicterez aura une incidence sur nous. Le chef national dit qu'aucune discussion sur nous n'aura lieu sans nous. Merci.

M. Robinson : Je suis préoccupé par le manque de clarté et le manque de connaissances chez certaines Premières Nations concernant non seulement les éléments fondamentaux du projet de loi, mais aussi les effets du cannabis. Il faut savoir que les effets du cannabis ne sont pas que physiques ou psychologiques; il y a des répercussions sur l'ensemble de la collectivité, que ce soit sur les services de police, les infrastructures ou le traitement de la toxicomanie. J'en ai déjà vécu l'expérience par le passé.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'il y a un écart — et je ne veux pas avoir l'air de trop insister là-dessus —, mais les Premières Nations se font approcher aujourd'hui par de nombreuses entreprises qui souhaitent faire des affaires avec elles. Lors de mes déplacements, lorsque je parle aux communautés des Premières Nations des décisions qu'elles devront prendre à l'avenir et de l'incidence de ces décisions sur le bien-être financier des bandes, les conseils des traités, et cetera, lorsque je m'adresse aux groupes d'investissement, je me rends compte que de nombreuses communautés n'ont pas assez de connaissances pour poser les bonnes questions. Les connaissances sont insuffisantes, et la pression est énorme.

Par conséquent, nous essayons de miser en partie sur l'éducation et en partie sur les affaires. Si vous prenez cette décision, cela aura tel impact à long terme pour votre communauté. C'est donc très important. Il ne s'agit pas seulement des effets du cannabis sur les jeunes, ce qui est quand même un facteur essentiel, mais il faut aussi comprendre l'incidence sur la viabilité des communautés, y compris leur réputation et leur avenir. Il s'agit d'une décision financière critique qui pourrait avoir d'importantes répercussions sur les communautés. Je pense notamment aux mauvaises décisions financières qui ont été prises dans les industries du jeu et de l'alcool qui ont eu des conséquences très néfastes pendant des années en empêchant les Premières Nations de faire les investissements qu'elles auraient dû faire. Voilà donc ce que j'entends au sein des communautés et qui me préoccupe beaucoup.

Le sénateur Christmas : Il me semble que nous sommes à la croisée des chemins. D'un côté, nous avons la voie que nous avons souvent empruntée par le passé, c'est-à-dire celle consistant simplement à faire fi des capacités des Premières Nations de générer des revenus et de subvenir à leurs besoins et à

and just go down the path of the federal government providing endless transfers to First Nations or Indigenous organizations.

The other path is this revenue-generating path, where First Nations can establish their own businesses, their own taxation powers, and generate their own revenues. To me, that's the fork in the road.

What I hear you saying, Mr. Robinson, Commissioner Jules and Chief Phillips, is that if we don't go down the right fork here, we could be repeating the same mistakes we've made in the past with tobacco and gaming.

Mr. Robinson: You will repeat those mistakes; there is no question.

Senator Christmas: And unless we develop that ability for First Nations and Indigenous communities to generate their own revenues to meet their own needs — and it appears to me that this legislation is going to create enormous needs, not only for education of the young people you spoke about, but also enormous needs, no doubt, on the health side and on the addiction side.

Mr. Robinson: Today universities and colleges are creating programs right across this country surrounding botany, grow sciences and technology sciences specific to this industry. Many of the production facilities that are being built or will be built on First Nations land with primary First Nations ownership will provide succession planning for young people to have a career path from high school right up through the sciences. That's why it's so critically important that First Nations communities understand that ownership of production facilities, primary ownership of production facilities, unties their hands and allows them to create that succession plan for youth going up.

This is more than about whether you own or not. This is about that ability to bring young people up through the sciences and through use. One facility in a community can employ as many as 50 to 60 people and provide educational opportunities for as many or more. In a lot of communities, that's extremely important. It's groundbreaking.

Senator Christmas: So this path of creating their own revenues and generating their own businesses, basically raising their own resources to look after themselves in their own communities, this is the opportunity that's before us?

Mr. Robinson: Yes.

Mr. Jules: It's like Yogi Berra says: When you see that fork in the road, take it.

faire en sorte que le gouvernement fédéral procède à des transferts à l'infini aux Premières Nations ou aux organisations autochtones.

De l'autre côté, il y a la possibilité pour les Premières Nations de créer leurs propres entreprises, d'avoir leurs propres pouvoirs d'imposition et de générer leurs propres revenus. Selon moi, nous sommes à la croisée des chemins.

Ce que vous me dites, monsieur Robinson, commissaire Jules et chef Phillips, c'est que si nous ne nous engageons pas dans la bonne voie, nous pourrions répéter les mêmes erreurs que nous avons commises par le passé dans les industries du tabac et du jeu.

M. Robinson : Il n'y a pas de doute que vous allez reproduire les mêmes erreurs.

Le sénateur Christmas : À moins que nous développons la capacité des Premières Nations et des communautés autochtones de générer leurs propres revenus pour être en mesure de répondre à leurs propres besoins — et il me semble que ce projet de loi va créer des besoins énormes, non seulement au chapitre de l'éducation des jeunes, mais aussi sur les plans de la santé et du traitement des dépendances.

M. Robinson : Aujourd'hui, les universités et les collèges créent des programmes partout au pays dans les domaines de la botanique, de la culture et de la technologie propres à cette industrie. Bon nombre des installations de production qui sont ou seront construites sur les terres des Premières Nations et qui leur appartiennent leur permettront de planifier la relève et de faire en sorte que les jeunes puissent se spécialiser et faire carrière dans le domaine des sciences. Voilà pourquoi il est si important que les communautés des Premières Nations comprennent que la propriété des installations de production, c'est-à-dire la responsabilité principale, leur donne les coudées franches et leur permet de créer ce plan de relève pour offrir un meilleur avenir à leurs jeunes.

Il ne s'agit pas ici que de la propriété. Il est question d'amener les jeunes à poursuivre leurs études dans les sciences. Au sein d'une communauté, une installation peut embaucher de 50 à 60 personnes et offrir des possibilités d'éducation à autant de personnes, sinon plus. C'est donc extrêmement important pour de nombreuses communautés. C'est une première.

Le sénateur Christmas : Par conséquent, vous nous dites que les communautés auraient désormais cette possibilité de créer et de générer des revenus pour subvenir à leurs propres besoins?

M. Robinson : Absolument.

M. Jules : Comme Yogi Berra disait : si vous arrivez à la croisée des chemins, n'hésitez pas à changer de voie.

Mr. Phillips: It is. Again, this is a multi-faceted approach as well. You asked what happens if you leave us out. Well, we'll get right into it. Why? Because — you've already said it — it's a billion-dollar-a-year industry. Can you always rethink your politics, your legislation and your regulations? As Mr. Jules has said, we've been here for 30 years. No. If you don't take the opportunity to open those paths now, it's going to be very difficult to open them up in a few years.

We've always talked about this notion of placeholders. You don't have to have the exact language. Do that. We've got enough First Nations people and First Nations communities that don't need the help of other people like this. I resent the fact that he's talking about First Nations in that notion that we're dumb, that we're stupid, that we're going to be buying snake oil medicine for the rest of our lives from certain people. Yes, that's our reality, but some of us are smart enough to see through that.

Yes, we're smart enough to see the reality too in terms of the potential for all of these products. All we're talking about is one now. We don't know what's going to happen yet. We don't know how many people we can get into the sciences. We don't know how many people we can get into this. Our First Nations communities have lost an opportunity because we don't have access to broadband services. We've lost access to a whole bunch of economic opportunities simply because we're not connected. That's what happens.

So, yes, it's an economic opportunity for sure, and it's the same economic opportunity that the provinces and the feds have. Same one. Let's not forget about this. That's the one thing I want to keep on saying and pushing back here, that the only reason people are in it is because it's a billion-dollar industry. And, yes, we can use some of that revenue, for sure. Thank you.

Senator McCallum: Thank you for your presentations, and thank you for taking the time to come and meet with us.

I have to tell you, as a health professional, I'm very concerned about this bill because of what exists in our communities and the danger that it poses for the children, because there's such a high rate right now that are smoking marijuana, and the damage it does to their brains. There are no resources or educational material out right now. They're just developing them. July 1 is coming up so fast.

Everybody here I think agrees when we say there's great confusion, there's a lack of clarity, and there are gaps all over the place. From what I hear, the majority of communities haven't been consulted.

M. Phillips : C'est exact. Encore une fois, il s'agit d'une approche multidimensionnelle. Vous avez demandé ce qui arriverait si nous étions laissés de côté. Je peux vous dire que nous allons sauter à pieds joints sur cette occasion. Pourquoi? Comme vous l'avez déjà dit, c'est un secteur qui rapporte chaque année des milliards de dollars. Pourriez-vous repenser vos politiques, vos mesures législatives et vos règlements? Comme M. Jules l'a dit, nous sommes ici depuis 30 ans. Si nous ne saisissons pas cette occasion tout de suite, il sera très difficile de le faire dans quelques années.

Nous avons toujours parlé de paramètres. Il n'est pas nécessaire d'avoir les termes exacts. Nous avons suffisamment de gens et de communautés des Premières Nations qui n'ont pas besoin de l'aide des autres. Je suis indigné de voir qu'on parle des Premières Nations comme si nous étions idiots, stupides et que nous allions acheter des remèdes de charlatan pour le reste de notre vie. Oui, c'est la réalité de certains, mais certains d'entre nous sont suffisamment intelligents pour y voir clair.

Nous sommes bien conscients de la réalité et du potentiel de tous ces produits. Nous en parlons constamment. Nous ne savons pas encore ce qui va se produire. Nous ignorons combien de personnes s'intéresseront aux sciences ou voudront poursuivre une carrière dans ce domaine. Nos communautés ont perdu des occasions d'affaires car elles n'ont pas accès aux services à large bande. Nous avons raté une panoplie de possibilités simplement parce que nous ne sommes pas connectés. C'est ce qui arrive.

Donc, évidemment, il s'agit là d'une immense occasion économique; en fait, la même possibilité économique qui se présente aux provinces et au gouvernement fédéral. La même. Il ne faut pas l'oublier. C'est ce que je m'évertue à dire ici. La seule raison pour laquelle les gens s'intéressent à cette industrie, c'est parce qu'elle se chiffre à plusieurs milliards de dollars. Et oui, bien sûr, nous pourrions tirer profit de ces recettes. Merci.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie de vos exposés et du temps que vous avez pris pour venir nous rencontrer.

En tant que professionnelle de la santé, je dois vous avouer que ce projet de loi m'inquiète beaucoup, étant donné ce qui se passe au sein de nos collectivités et les dangers que cela représente pour nos jeunes, car il y en a déjà énormément qui fument de la marijuana, et nous sommes conscients des dommages que cela peut causer à leur cerveau. À l'heure actuelle, il n'y a pas de ressources ni de documents d'information là-dessus. On est en train de les élaborer. Le 1^{er} juillet approche à grands pas.

Nous nous entendons tous pour dire qu'il y a une grande confusion, un manque de clarté et une multitude de lacunes. D'après ce que j'ai entendu, la majorité des collectivités n'ont pas été consultées.

When I look at that, my concern is the issue of informed consent and what backs that informed consent. If you don't have all the information — and, yes, I know it's a \$50-million business or whatever it is. If you don't have all the information, you cannot make informed decisions. You can't.

Decisions are being made where they're not getting information from the federal government or the province. I can tell you that the Province of Manitoba hasn't met with the federal, so they're in the same situation as First Nations communities. If you don't have informed consent and you can't make an informed decision, isn't that a legal issue? Shouldn't what you're proposing be strong enough that it would hold up in court? Maybe you can speak about that. That's my concern.

I was in Manitoba last week, and I talked to the two grand chiefs, to medical doctors and to researchers at the University of Manitoba. They don't have information. So why are we proposing to just jump into this mess and say, "Okay, we can handle it when the time comes?" You know what? We're already in crisis here, and that's what I'm concerned about. I don't want to be seen as someone who said, "Okay, let's pass this legislation." I need to be ethical. I need to look at the moral stuff and say that, with what I see, I really disagree with how fast this thing is moving, considering that we've known about it for — how many years? Two years? It just seems so crazy to me, and I don't know why we want to jump into it. That's the question I have, because I'm really mixed up.

Mr. Phillips: If I could, that's an excellent question and an excellent pondering. First Nations, we didn't bring this law out. I appreciate your question. We're going through the same thing. We're not ready for it, but here it is. Unfortunately, we have to get ready for it. This is just another example of us reacting instead of actually thinking it out in terms of all these things. Thank you for your question.

Senator McCallum: Can I have one more?

The Chair: Just a moment. Does anyone else on the panel wish to respond?

Mr. Jules: Part of the job of the Senate is to review legislation from the house, so that's in your purview. The reason I'm here is to ask for an amendment to Bill C-45 so that First Nations would be in a position to be able to hire their own staff, have their own money for education programs, health programs, policing — all of those issues that you raised. Yes, there are no

Ce qui me préoccupe, lorsque je pense à cela, c'est la notion de consentement éclairé et ce qui la sous-tend. Si vous n'avez pas tous les renseignements... Oui, je suis conscient que c'est une industrie de 50 millions de dollars, ou peu importe. On ne peut prendre de décisions éclairées sans renseignements complets. C'est impossible.

Il se prend actuellement des décisions, tandis que le gouvernement fédéral ou la province n'a pas fourni les informations nécessaires. Je peux vous dire que les représentants de la province du Manitoba et du gouvernement fédéral n'ont tenu aucune rencontre, ce qui signifie qu'ils sont dans la même situation que les collectivités des Premières Nations. Sans consentement éclairé ni possibilité de prendre une décision éclairée, n'y a-t-il pas des questions d'ordre juridique? Ce que vous proposez ne devrait-il pas être assez solide pour résister à l'épreuve des tribunaux? Vous pourriez aborder cet aspect. Voilà ce qui me préoccupe.

J'étais au Manitoba la semaine dernière. J'ai discuté avec deux grands chefs, des médecins et des chercheurs de l'Université du Manitoba. Ils n'ont aucun renseignement. Donc, pourquoi proposons-nous simplement de nous lancer là-dedans en disant qu'on réglerait les choses en temps et lieu? Vous savez quoi? Nous sommes déjà en crise ici, et c'est ce qui me préoccupe. Je ne veux pas qu'on me considère parmi ceux qui auront dit : « D'accord, adoptons cette mesure législative. » Je dois exercer mon sens éthique. Je me dois de tenir compte des aspects moraux et d'affirmer, d'après ce que je vois, que je suis en total désaccord avec la vitesse à laquelle on va de l'avant, surtout étant donné que nous ne sommes au courant que depuis... combien d'années déjà? Deux ans? Cela me semble tellement insensé, et je ne sais pas pourquoi nous voulons nous lancer là-dedans. Voilà ma question; je suis vraiment confuse.

M. Phillips : Je dirais que c'est une excellente question et une excellente réflexion. Ce ne sont pas les Premières Nations qui proposent cette loi. Je comprends vos préoccupations, car nous en sommes au même point. Nous ne sommes pas prêts pour cela, mais c'est là où en sont les choses, et nous devons malheureusement nous préparer en conséquence. Il s'agit, encore une fois, d'une situation où nous devons réagir, sans avoir eu l'occasion de réfléchir véritablement à tous ces aspects. Je vous remercie de la question.

La sénatrice McCallum : Puis-je poser une autre question?

La présidente : Un instant. Quelqu'un d'autre souhaite répondre?

M. Jules : Le rôle du Sénat consiste en partie à examiner les mesures législatives émanant de la Chambre; vous avez donc cette prérogative. Je suis ici pour vous demander de modifier le projet de loi C-45 pour que les Premières Nations puissent embaucher leur propre personnel, avoir leur propre financement pour des programmes d'éducation, de santé et d'application de la loi, qui sont tous des enjeux que vous avez soulevés. Nous

resources for it because there is no area where we can tap those resources, at least to an adequate level.

What I'm asking for in my brief and addressing you as a senator is to support amendments that would see First Nations jurisdiction over these areas. Right now it's held either by the federal government or by the provincial governments, and that has to change.

Senator McCallum: I think this is a question for the senators as well. I don't know if you know, but I just started in December, so I haven't been here very long. But it seems like the people I talk to say this bill is a done deal, and I don't know why people have that attitude. Is it a done deal and the bill is going to pass, or can it be stopped? That's the question I'm asking.

Senator Patterson: It can be stopped.

Senator McCallum: I don't know why, but everybody is talking like that, and I'm getting frustrated.

The Chair: Senator, the reason we have the committee is we're studying the bill, and if we decide it needs to be amended, then we propose an amendment. If we decide it's perfect, we pass it as is. If we decide it's no good, then as a group we can decide not to pass it. That's the purpose of having the witnesses. We study it and come to a decision as to how we move forward.

Senator McCallum: Okay, I just wanted to clarify that.

Mr. Jules: They're all important questions.

Mr. Phillips: Senator, if I could, just to provide some clarification with regard to this, we're certainly not looking from a First Nations perspective to extol some type of tax regime. We'd like to have some discussions about how this rolls out so that we can discuss all of those issues and the impacts it's going to have on our community.

We're not asking for anything more than any other Canadian city is asking for or any other municipality is asking for. All I'm saying is we were cut out of that share of that slice of the pie. If we want something back in terms of legislation, make sure that stops. It doesn't necessarily have to be language that we talk about that puts everybody on edge, like resource revenue sharing or this or that.

What I'm looking for is the end result so that we have the resources to deal with this, and you can help us with that. You can put it in terms of how those resources get shared with respect to taxation. You can look at that. The province is already gone.

n'avons en effet pas de ressources pour cela, car nous n'avons accès à aucune source de revenus, du moins à un niveau adéquat.

Ce que je demande dans mon mémoire, et que je réitère en personne, c'est que vous appuyiez des amendements visant à reconnaître la compétence des Premières Nations sur ces questions. Actuellement, cela relève soit du gouvernement fédéral, soit des gouvernements provinciaux, et cela doit changer.

La sénatrice McCallum : Je pense que cela vaut aussi pour tous les sénateurs. Je ne sais pas si vous le savez, mais je suis seulement arrivée en décembre. Donc, je ne suis pas ici depuis longtemps. Soit, j'ai l'impression que tous ceux à qui je parle disent que l'adoption de ce projet de loi est chose faite, et je ne sais pas pourquoi les gens ont cette attitude. L'adoption du projet de loi est-elle inévitable, ou est-ce possible de l'arrêter? Voilà ma question.

Le sénateur Patterson : Il peut être bloqué.

La sénatrice McCallum : Je ne sais pas pourquoi, mais tout le monde tient ces propos, et cela me frustre.

La présidente : Sénatrice, le comité se réunit pour étudier le projet de loi, et si nous jugeons qu'il doit être modifié, alors nous proposerons un amendement. Si nous le trouvons parfait, nous l'adopterons tel quel. Si nous déterminons qu'il n'est pas bon, nous pourrions alors, ensemble, décider de ne pas l'adopter. Voilà pourquoi nous entendons des témoins. Notre rôle est de l'étudier et de déterminer la voie à suivre.

La sénatrice McCallum : Très bien; je voulais simplement clarifier ce point.

M. Jules : Ce sont toutes d'importantes questions.

M. Phillips : Sénatrice, permettez-moi d'apporter une précision à cet égard. Les Premières Nations ne cherchent pas à faire l'éloge d'un régime fiscal quelconque. Nous aimerions être consultés sur les modalités de la mise en œuvre de façon à pouvoir discuter des enjeux et des répercussions que cela aura dans notre communauté.

Nous ne demandons rien de plus que ce qu'ont déjà demandé les autres villes ou municipalités du pays. Je dis simplement qu'on nous a tenus à l'écart du partage de la tarte. S'il y a une chose que nous souhaitons, grâce à cette mesure législative, c'est bien que l'on mette un terme à cela. Le libellé ne doit pas nécessairement porter sur des choses qui préoccupent tout le monde, comme le partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources, et cetera.

En fin de compte, mon objectif est que nous ayons les ressources pour composer avec cela, et vous pouvez nous aider à cet égard. Vous pouvez y inclure les modalités du partage des ressources fiscales. C'est un aspect que vous pouvez examiner. La province s'est déjà retirée; nous avons un autre conflit avec

We've got another fight with the province. That's not your battle, but trust me, senators, I'm not done yet.

It's because it's moving. That's why we're here. That's part of it. We're always First Nations communities reacting to federal laws, and this is just another one.

Senator Pate: Thank you to all of you for coming. I want to follow up on Senator McCallum's questions.

I'm curious as to what the elders are saying in your communities about how this will progress. In particular, Chief Phillips, you talked about the young people and their message. It strikes me that a lot of people, for understandable reasons, are very interested in the economic development components of this bill.

A lot of people — sometimes the same people, sometimes not — are concerned about the impact on communities of the addictions issues and the unresolved trauma that gets anesthetized by the use of drugs, including cannabis.

I'm curious as to what the elders in your communities are saying, what guidance they're giving and how these issues that Senator McCallum has raised are going to be addressed.

Mr. Phillips: Thank you very much. That's an excellent question. I failed to let you know that the elders were at our health conference, so I can tell you what they said directly to all of us.

One, it's a misnomer to think that this hasn't been around. It's been around for a long time and they've known it, but they've approached it in two ways. It's the same presentation with respect to the tobacco. It has a use. It always has. You use it ceremonially. You do the proper protocols with respect to treatment and a plan and then this medicine will work. It's a medicinal plant; it always has been. That's what our elders are saying.

What they're concerned about now is this notion that it's a recreational drug and the potency and product safety in terms of what's going on. This is where the elders are coming back and asking, "What is this?" They've got to understand it's a whole new medicine they're dealing with, as well. What's the impact of it?

They don't know yet. They exercise caution. They say, clearly, keep it away from the kids. That's why we have a different understanding regarding rules and regulations. We call that common sense at home. We don't need a law or a rule to say keep it away from the kids. But other people do.

elle. Ce conflit ne vous concerne pas; toutefois, mesdames et messieurs les sénateurs, je suis loin d'abandonner, vous pouvez me croire.

Les choses évoluent, et c'est pourquoi nous sommes ici. Cela fait partie de l'équation. Les collectivités des Premières Nations réagissent toujours aux lois fédérales, et ce n'est qu'un autre exemple parmi d'autres.

La sénatrice Pate : Merci à tous d'être venus. J'aimerais poursuivre dans la même veine que les questions de la sénatrice McCallum.

Je me demande ce que disent vos aînés sur les progrès dans ce dossier. Chef Phillips, vous avez notamment parlé du message des jeunes. Je suis étonnée de l'intérêt que manifestent beaucoup de gens sur les aspects du projet de loi liés au développement économique.

Beaucoup de gens — pas toujours les mêmes — s'inquiètent des répercussions que cela aura sur les communautés. On parle des problèmes de toxicomanie, des traumatismes non résolus que les gens cherchent à engourdir par l'usage de drogues, y compris le cannabis.

J'aimerais savoir ce qu'en pensent les aînés, quels conseils ils vous ont donnés, et comment on compte régler les problèmes dont la sénatrice McCallum a parlé.

M. Phillips : Merci beaucoup. C'est une excellente question. J'ai omis de préciser que des aînés ont participé à notre conférence sur la santé, mais je peux vous relayer les propos qu'ils ont tenus.

Premièrement, il serait erroné de dire que cela n'existait pas. Le problème existe depuis longtemps et il est connu, mais il a été abordé de deux façons. D'abord, on l'aborde la même façon que l'usage du tabac. Il est utilisé, comme toujours, mais à des fins cérémonielles. C'est, depuis toujours, une plante médicinale. Il suffit de suivre le plan de traitement et les protocoles adéquats pour obtenir des résultats. Voilà ce que disent nos aînés.

Ce qui nous préoccupe actuellement, c'est l'idée selon laquelle il s'agit d'une drogue récréative, ainsi que la puissance et l'innocuité du produit. Les aînés ont des interrogations à ce sujet, et ils doivent aussi comprendre qu'ils ont affaire à un nouveau produit médicinal. Quels en sont les effets?

Comme ils ne le savent pas encore, ils font preuve de prudence et recommandent fortement de garder cela loin des enfants. Voilà pourquoi nous avons une compréhension différente des règles et des règlements. Nous appelons cela le gros bon sens. Contrairement à d'autres, nous n'avons pas besoin d'une loi ou

Anyway, we'll follow those, but those are the kinds of things we won't have any problem, as a First Nations community, complaining or arguing about. We're talking about safety. We want to know the product is safe. How do we know that? This particular law is trying to make that product safer for everybody.

However those regulatory things go down or however long they take, that's going to be a problem for all of us, and this is part of what we're saying from a First Nations perspective, that we weren't involved in that right off the top for medical marijuana access. There are already monopolies being done with that, so in the rules to set up one, you have to have that major league investment. You have to be committed to go ahead with this. This is not a fly in a pan example of this. We need to come up with \$30 million as a First Nations community.

So I understand what Mr. Robinson is talking about there about who's coming to communities and saying, "I've got something really nice for you to buy, chief." It's nice and shiny, but we've gone beyond that.

There are all kinds of aspects we're looking at here, including what we're talking about here. I'm lost again, senator, so I apologize. I hope I gave you some answer to your question.

Senator Pate: Thank you.

Mr. Robinson: In my travels, I've met with many elders councils and community leaders, and the range of emotions flow from anger that there was no consultation and worry for the kids. And I agree with Chief Phillips that you don't need a written rule to keep it out of the hands of kids, or you shouldn't, but the regulators do, so that will occur.

Many of the communities that I'm dealing with and talking to are going about consultation on this in about four different ways.

In fact, on my way over here, I was talking with one community about getting into a survey situation where they were sending out surveys to all of their members, which would feed back into chief and council and the decision-making process.

I've attended community meetings where a majority of the community has come together and we've been able to provide what I call the basics of cannabis, the historic issues regarding it, how it's used today and how organized crime is fitting into this.

d'un règlement pour nous dire d'empêcher les enfants d'y avoir accès.

Quoi qu'il en soit, nous les respecterons. Cela dit, les collectivités des Premières Nations n'auront aucune hésitation à se plaindre ou à argumenter sur ce genre de choses. On parle de sécurité; nous voulons avoir la certitude que le produit est sécuritaire. Comment pouvons-nous le savoir? Cette loi vise à rendre ce produit plus sécuritaire pour tout le monde.

Cela nous posera problème, peu importe la forme que prendra la réglementation ou le temps qu'il faudra pour la mettre en place, car cela nous ramène, en partie, à l'argument que font valoir les Premières Nations : nous n'avons pas été consultés d'entrée de jeu sur la question de l'accès à la marijuana à des fins médicales. Des monopoles ont déjà été créés. Cela nécessite d'importants investissements, étant donné les règles à cet égard. Il faut un réel engagement à aller de l'avant. Ce n'est pas une mince affaire; notre collectivité des Premières Nations doit trouver 30 millions de dollars.

Donc, je comprends le point de vue de M. Robinson lorsqu'il compare cela à des gens qui viennent dans la communauté en disant : « Chef, j'ai quelque chose de formidable à vous vendre. » C'est bien beau, tout cela, mais nous sommes passés à une autre étape.

Voilà le genre d'aspects que nous examinons; cela se rapporte au sujet qui nous occupe. Je suis perdu encore une fois, sénatrice. Je vous présente mes excuses. J'espère avoir réussi à répondre à votre question.

La sénatrice Pate : Merci.

M. Robinson : Au cours de mes voyages, j'ai tenu de nombreuses rencontres avec des conseils d'ânés et des dirigeants des collectivités et ils ont exprimé une multitude d'émotions, qui vont de la colère, en raison de l'absence de consultation, jusqu'à l'inquiétude, pour les jeunes. Je suis d'accord avec le chef Phillips pour dire que nous n'avons pas besoin de règles écrites pour empêcher les jeunes d'y avoir accès, ou qu'il ne devrait pas y en avoir. Cela semble toutefois inévitable, puisque c'est ce que veulent les autorités.

Les collectivités avec lesquelles je fais affaire et je discute ont adopté quatre approches différentes pour la tenue de consultations à ce sujet.

Je discutais avec le représentant d'une communauté tandis que j'étais en route pour venir ici. Il a été question de faire un sondage auprès de tous les membres afin d'éclairer le chef et le conseil pour la prise des décisions.

J'ai assisté à des réunions communautaires. Habituellement, la majorité des membres de la communauté y participe, et nous avons l'occasion de présenter les informations de base sur le cannabis, les problèmes observés dans le passé, l'utilisation

A lot of communities are worried about how the black market is going to react when they bring dispensaries or retail outlets into the communities. They're worried that the black markets from outside the communities and some inside the communities are going to cause harm to members through threats, et cetera. That's a big concern.

Then, of course, there are issues relating to how some communities aren't viewing this just as to what's going to happen within the community if we bring in retail or production. They're worried about what's happening on the outside.

In fact, something was said to me by an elder last month that really resonated. She said, "I'm looking to make the right decision because we don't want this to happen to us. We don't want what's happening outside the walls of the community to happen to us." They want some control relative to education and purveying of the product. Medical marijuana has significantly different THC and nanogram levels than will recreational marijuana. These are the questions that need to be answered.

But the elders are the firewall and the protection mechanism in this. Many of the communities we go to are holding back and being very cautious, and it's because of the elders and because of the advice to go slow and the advice from other types of recreational substances that have caused significant harm.

We've talked to many, many, and that's our experience. I hope that helped answer your question.

Mr. Jules: The discussions I've had right across the country with people who would self-identify as elders, and some don't, but basically what everybody else is talking about — health concerns, educational concerns, the youth and how we're going to regulate that.

In my community, it all comes down to who's going to regulate it, because we're an urban community. We have shops in Kamloops that are now coming over to the Kamloops reserve. The band council is saying, "How can that be regulated with nothing being there?" You know, the inadequacy of the Indian Act and the legislation, that it doesn't contemplate these kinds of things.

qu'on en fait actuellement et le rôle du crime organisé dans tout cela.

Beaucoup de communautés se préoccupent de la réaction des acteurs du marché clandestin après la mise en place de dispensaires ou de points de vente dans la communauté. On s'inquiète du tort — notamment les menaces — que la population pourrait subir de la part des membres du crime organisé, tant de l'extérieur que de l'intérieur des communautés. C'est une préoccupation importante.

À cela s'ajoute le fait que dans certaines collectivités, on considère que les questions liées au commerce de détail ou à la production ne se limitent pas à la collectivité elle-même. Par conséquent, on se préoccupe de la situation qui prévaudra à l'extérieur.

J'ai vraiment été marqué par le commentaire d'une aînée. C'était le mois dernier; elle a dit ce qui suit : « Je cherche à prendre la bonne décision, car nous ne voulons pas que cela nous arrive. Nous ne voulons pas que ce qui se produit à l'extérieur de la communauté nous arrive. » Ils veulent avoir compétence sur les activités liées à la sensibilisation et à la distribution du produit. La marijuana à des fins médicales a une teneur en THC différente de la marijuana à des fins récréatives et n'est pas non plus visée par les mêmes limites en nanogrammes. Des réponses à ces questions sont nécessaires.

Cela dit, les aînés jouent un rôle de protection dans tout cela. Beaucoup de collectivités dans lesquelles nous nous rendons se montrent réticentes et font preuve d'une grande prudence, sur recommandation des aînés. L'idée est de prendre le temps nécessaire et de tirer des enseignements de l'expérience liée à d'autres types de substances à usage récréatif, qui ont causé un tort considérable.

Nous avons consulté beaucoup de gens, et c'est ce que nous avons entendu. J'espère que cela contribue à répondre à votre question.

M. Jules : Dans les discussions que j'ai eues avec les gens de partout au pays, aînés ou non, les thèmes étaient essentiellement les mêmes pour tous : préoccupations liées à la santé et la sensibilisation, les jeunes et la réglementation.

Dans ma collectivité, une collectivité urbaine, la question est essentiellement savoir de qui relèvera la réglementation. Des boutiques de Kamloops souhaitent vendre dans la réserve de Kamloops, et le conseil de bande se demande comment réglementer cette activité s'il n'y a aucun point de vente dans la réserve. L'absence de dispositions à cet égard témoigne des lacunes de la Loi sur les Indiens et de la mesure législative dont nous sommes saisis.

Having said that, people are accepting of the fact that it is real and that it is going to be legalized, so what do we do? That's why we're here, basically. It's the reality of the realness, if you will.

Mr. Phillips: Just to finish that, senator. We're not done our discussions yet. We'll have some more information about what the elders say. Thank you.

Senator Patterson: I do want to say, as Senator McCallum has said, that I've been having discussions with remote communities in Nunavut that are struggling severely with social problems. I'm hearing mayors and councils and elders saying they're scared, they don't know what's happening, and they are feeling overwhelmed and wanting this to slow down or stop.

I have grave reservations about the implications, especially on young, developing brains. But I also understand — and we've been to reserves where there's been no own-source revenues — how this could be an opportunity, especially if this juggernaut, driven by big money — and it's billions. I've heard staggering figures about the size of this potential business.

If it comes to pass, are First Nations going to be left out and in the same situation that Commissioner Jules talked about, breaking the law, illegal manufacture of cigarettes and other dilemmas that we know all too well?

My question is about, assuming that this may be pushed through — although I do want to say the Senate must pass this legislation before it becomes law. We now have independent senators who can't be bullied by the government; that is the theory. So it will be fascinating to see what happens. But my question is very simple. Commissioner Jules, you've talked about the tax collection option. Could you explain why it's important that the excise tax be optional?

Mr. Jules: For the very reason Chief Phillips talked about. He wants a choice. Communities right across the country want to make up their own minds, and I support that. I believe that every individual community has to be able to make up their own mind. That's why I propose optional legislation.

Senator Patterson: If I may, 230 First Nations have developed their own taxing authorities under the FMA, and you talked about support for what you're recommending tonight.

Are you referring to the 230 First Nations, or does it go beyond that? Could you give us an idea of why you —

Cela dit, les gens savent que c'est une réalité et que ce sera légalisé. Que fait-on, maintenant? C'est essentiellement pour cela que nous sommes ici. Il faut prendre acte de la réalité, pour ainsi dire.

M. Phillips : Pour terminer, sénatrice, nous n'avons pas encore tenu de discussions. Nous aurons d'autres informations sur les commentaires des aînés. Merci.

Le sénateur Patterson : Je tiens à dire, à l'instar de la sénatrice McCallum, que j'ai discuté avec des gens de collectivités éloignées, au Nunavut, qui sont aux prises avec de graves problèmes sociaux. Ce que j'entends, des maires, des conseils et des aînés, c'est qu'ils ont peur, qu'ils ne savent pas ce qui se passe, qu'ils se sentent dépassés et qu'ils veulent que cela ralentisse ou s'arrête.

J'ai de sérieuses réserves concernant les répercussions, en particulier sur le cerveau en développement des jeunes. Cependant, puisque nous sommes allés dans des réserves qui n'ont pas de revenus autonomes, je comprends aussi qu'on puisse considérer cela comme une occasion, en particulier si cette industrie considérable, où d'importantes sommes sont en jeu... On parle de milliards de dollars. Les chiffres que j'ai entendus sur la taille potentielle de ce secteur sont stupéfiants.

Si cela devait être adopté, les Premières Nations resteraient-elles à l'écart et se retrouveraient-elles dans la situation décrite par le commissaire Jules? Nous parlons ici d'enfreindre la loi, d'une situation comme la fabrication illégale de cigarettes et d'autres problèmes que nous connaissons trop bien.

Ma question est la suivante, en supposant que cela puisse être adopté... Je tiens toutefois à préciser que pour devenir loi, cette mesure législative doit être adoptée par le Sénat. Nous avons maintenant des sénateurs indépendants qui ne peuvent être intimidés par le gouvernement, du moins en théorie. Il sera donc intéressant de voir la suite des choses. Cela dit, ma question est très simple, commissaire Jules. Vous avez parlé, de l'option de la perception fiscale. Pourriez-vous nous dire pourquoi il est important que la taxe d'accise soit optionnelle?

M. Jules : Pour la raison précise évoquée par le chef Phillips. Il veut avoir le choix. Partout au pays, les collectivités veulent se faire leur propre idée, et elles ont mon appui. Je crois que chaque collectivité doit pouvoir prendre ses propres décisions. Voilà pourquoi je propose que la disposition soit optionnelle.

Le sénateur Patterson : Si vous me le permettez, je ferais remarquer que 230 nations ont mis sur pied leurs propres autorités fiscales en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations, et vous avez évoqué le soutien relatif à vos recommandations de ce soir.

Faites-vous référence à ces 230 nations ou est-ce que ce soutien est plus large? Pourriez-vous nous donner une idée de la raison pour laquelle vous...

Mr. Jules: Everywhere I've gone, at every meeting I've attended, this is on the lips of every government official, band council government official that I've talked to. What's going to happen with this jurisdiction? Are we going to lose out again? So it's very much in the discussions. I think that people are very disappointed that we weren't considered early on.

Just to reinforce, the benefits of having a regulatory regime can't be understated here. It makes it easier for small communities to get involved with the jurisdiction and to implement it. We've got resourcing that can make sure that people are trained to be able to take advantage of the situation.

The other thing about FMA is that just recently we've had a \$400 million bond again, so it's generated literally billions of dollars for First Nation communities. The legislation itself, \$1 billion, plus an additional \$1 billion of induced revenue because of the jurisdiction. So when you get jurisdiction, you get everything that comes along with it because you're the government. You can make lots of decisions that enhance your ability to put in infrastructure and to create a viable economic regime.

Senator Patterson: You've got experience and capacity in creating a tax regime and experts that work with you, I'm sure. So where do we go from here? You've recommended amendments. Do you have the capacity to develop amendments that this committee could consider, or are you recommending that we — how can we take the next step if we decide we want to support your —

Mr. Jules: I will forward some potential amendments for your consideration.

Senator McCallum: When we look at all this revenue that's going to be generated, in a lot of the communities I've worked with, the majority of people are on social assistance. Many of them are already — you know, some of the money is being spent, or a lot of it is being spent, on bingo, on different addictions, I would say.

Where is all this money going to come from that's going to be generated when you look at that social structure that we have? And it isn't only in First Nations communities; it's all over Canada.

Where's the majority of this revenue going to come from?

Mr. Jules: Well, with any enterprise, it comes from a number of different sources. In this particular case, it's going to be generated by the growers, people who actually grow it, turn it

M. Jules : Partout où j'ai été, à chaque réunion à laquelle j'ai assisté, le sujet était sur les lèvres de chaque représentant du gouvernement et de conseil de bande auquel j'ai parlé. Qu'advient-il de nos compétences dans ce dossier? Allons-nous nous retrouver encore une fois Gros-Jean comme devant? La question fait donc l'objet de bien des discussions. Je pense que les gens sont fort déçus que l'on n'ait pas pensé à eux d'entrée de jeu.

Juste pour renforcer mon argument, sachez qu'on ne saurait trop insister sur les avantages que présente un régime de réglementation à cet égard, car il fait en sorte qu'il est plus facile pour les petites communautés d'assumer des compétences et de les mettre en œuvre. Nous disposons de ressources pour nous assurer que les gens sont formés afin de pouvoir tirer profit de la situation.

De plus, nous avons reçu de nouveau 400 millions de dollars en obligations au titre de la Loi sur la gestion financière des premières nations, ce qui a littéralement généré des milliards de dollars pour les communautés des Premières Nations. Il y a une somme de 1 milliard de dollars en vertu de la loi elle-même, à laquelle s'ajoutent 1 milliard de dollars supplémentaires pour des raisons de compétences. Ainsi, quand on a des pouvoirs, on a tout ce qui va avec, car on est un gouvernement. On peut prendre de nombreuses décisions qui améliorent sa capacité d'édifier des infrastructures et d'établir un régime économique viable.

Le sénateur Patterson : Vous possédez de l'expérience et des capacités en création de régime fiscal, et je suis certain que des experts travaillent avec vous. Où allons-nous à partir de maintenant? Vous avez recommandé d'apporter des amendements. Êtes-vous en mesure d'élaborer des amendements que nous pourrions examiner, ou recommandez-vous que nous... Comment pouvons-nous entreprendre la prochaine étape si nous décidons que nous voulons soutenir votre...

M. Jules : Je vous ferai parvenir certains amendements potentiels pour que vous les étudiez.

La sénatrice McCallum : En ce qui concerne tous les revenus que le cannabis générera, sachez que dans bien des communautés avec lesquelles j'ai travaillé, un grand nombre de gens vivent de l'assistance sociale. Je dirais qu'une bonne partie des fonds est déjà dépensée dans des bingos ou diverses dépendances.

D'où viendra tout cet argent qui sera généré quand on tient compte de la structure sociale, pas seulement dans les communautés des Premières Nations, mais dans le pays tout entier.

D'où viendra la plus grande partie des revenus?

M. Jules : Eh bien, pour toute entreprise, ils viennent d'un certain nombre de sources. Dans ce cas précis, ils seront générés par les producteurs, les gens qui cultivent le cannabis et le

into different medicines for people to use, different corporations coming in, setting up different —

Senator McCallum: I'm talking about First Nations.

Mr. Jules: Yes, but this is also going to include First Nations, because First Nations want to see this as a business opportunity. So you're going to see a whole range of different types of investments that will happen on a national basis, on an international basis, and people are going to consume it and people are going to buy. That's what we've got.

Senator McCallum: No. What I'm saying is the people in the communities that cannot afford to spend money, whether it's tobacco, gambling or bingo. A lot of revenue is being generated from those. This comes from their —

Mr. Jules: Communities and individuals then have to exercise their own decision making over their own lives. They have to make the choice. Yes, there are a lot of addiction issues, and those have to be addressed. We don't have resourcing to do that. This would afford us an opportunity to have some resources to do that.

It's a complex area, and people will decide on their own basis whether they're going to do it. I've seen people who are so addicted to tobacco, they're smoking like this. I wish the guy would stop, but that's his choice. I've witnessed people literally drinking themselves into oblivion and ultimately into death. Those kinds of things I wish would never happen, but they are social ills every society has. It's about how we've got to address them as a society; our communities have to be able to address them. Right now, we're the poorest of the poor.

Senator Lovelace Nicholas: Welcome, again. I've been consulting constituents in my community, and most of them are on social disability. The question they want me to ask is this: When or if this becomes law, what about those people who cannot afford medical marijuana for their ailments? There are a lot of sicknesses where it does help to have marijuana, it being medicinal.

Do you think it should be covered as a medical resource?

Mr. Jules: I believe these are policy issues that have to be addressed. Some of them will be addressed nationally, some will be addressed provincially, and some will be addressed at the local level.

Mr. Phillips: This goes back to what I was saying earlier about the distinction between cannabis and marijuana. Yes, when we're talking about the medical application and the medical use of it, then it shouldn't be listed; it shouldn't be any different than

transformer en divers médicaments que les gens consommeront. Une panoplie de sociétés interviendront, établissant différents...

La sénatrice McCallum : Je parle des Premières Nations.

M. Jules : Oui, mais elles seront incluses, car elles veulent voir le cannabis comme une occasion d'affaires. Tout un éventail d'investissements seront donc effectués à l'échelle nationale et internationale, et les gens achèteront et consommeront du cannabis. C'est ce que nous avons.

La sénatrice McCallum : Non, je parle des gens vivant dans les communautés qui n'ont pas les moyens de dépenser, que ce soit pour acheter du tabac, parier ou jouer au bingo. Ces dépendances génèrent des revenus substantiels. Cet argent sort de leur...

M. Jules : Les communautés et les personnes doivent alors décider ce qu'elles veulent faire de leur vie. Elles doivent faire un choix. Il y a effectivement bien des problèmes de dépendance, et il faut s'y attaquer. Nous n'avons toutefois pas les ressources pour le faire. Le cannabis nous permettrait d'avoir quelques ressources pour résoudre ces problèmes.

La question est complexe, et les gens décideront par eux-mêmes ce qu'ils feront. J'ai vu des gens si dépendants du tabac qu'ils fumaient comme des cheminées. Je voudrais qu'ils arrêtent, mais c'est leur choix. J'ai vu des gens boire au point de tout oublier et, finalement, d'en mourir. Je souhaiterais que pareille chose n'arrive jamais, mais chaque société a ses maux sociaux. Ce qu'il faut, c'est décider comment nous nous y attaquerons à titre de société; nos communautés doivent pouvoir lutter contre ces problèmes. À l'heure actuelle, nous sommes les plus pauvres des indigents.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je vous souhaite de nouveau la bienvenue. J'ai consulté des électeurs de ma communauté, et la plupart d'entre eux vivent de l'aide sociale offerte aux personnes handicapées. Ils se demandent ce que feront ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter de la marijuana thérapeutique pour soulager leurs maux lorsque la loi entrera en vigueur. La marijuana, étant un produit médicinal, s'avère utile dans bien des maladies.

Pensez-vous que cette substance devrait être considérée comme une ressource médicale?

M. Jules : À mon avis, il s'agit de questions de politiques qu'il faudra régler. Certaines le seront à l'échelle nationale, d'autres à l'échelle provinciale et locale.

M. Phillips : Voilà qui nous ramène à ce que je disais plus tôt sur la distinction entre le cannabis et la marijuana. Sur le plan de l'application et de l'utilisation médicales, la marijuana ne devrait pas figurer sur la liste et ne devrait pas être différente des

any other drug, be it a diabetes drug or anything else along those lines. Why? Because it's costly. There is a lot of investment, as Mr. Robinson has said, in creating this product. It is going to be costly, so we need that help.

Currently, as First Nations communities, we're still reliant on the First Nations and Inuit Health Branch and the Non-Insured Health Benefits Program. That simply doesn't provide enough resources for the coverage we need right now.

Is it going to be strained? Yes, it's going to be strained. Additional resources will be required just on the medical side. We don't want to get into what the increased costs will be with respect to any other treatments or adverse effects once we hit the recreational piece. Remember, medical marijuana has to be prescribed by a doctor. That's not the first resort; that's the second, third or fourth resort. Let's make that distinction. What everybody is talking about with respect to these problems is the recreational piece coming in, and that's what nobody has a clear understanding or clear grasp of.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you for your answer.

Mr. Robinson: I wanted to speak for a moment to Senator McCallum's comments about where the money is going to come from. Sadly, from my experience living and policing in communities, the money comes from those who can least afford it. What happens is that the symptoms of that problem, as I think we all know in this room, are significant, and it's going to place further strain on social agencies. It will place further strain on the family and on those who have to look after the family.

I can tell you, as a young police officer going and dealing with families every day. That's why, in this case, it's so important for the education and knowledge of what's coming to be in place up front, before it comes. I was always an advocate on everything relative to addictions, not only with First Nations communities but also recognizing that the younger you get into the schools and educate, the better. I don't know if we'll have that opportunity here. Clearly we won't if it happens in July. It will have to be a catch-up on education, and that's unfortunate, in my view.

Dealing with the senator's question relative to cannabis and payments, I need everyone in this room to understand — and I know you do — that recreational, smokable marijuana is one spoke in a much larger wheel. This is just the very first wave to come onto the shore. The second wave is going to be edibles, infused products, and all of the creams, salves, all of these products — like pharmaceuticals — products that are currently

autres médicaments, comme ceux pour le diabète ou d'autres maladies. Pourquoi? À cause de son prix élevé. La confection de ce produit exige des investissements considérables, comme M. Robinson l'a souligné. Étant donné que son prix sera élevé, nous avons besoin de ce coup de pouce.

À l'heure actuelle, les communautés des Premières Nations dépendent encore de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits et du Programme des services de santé non assurés. Il n'y a tout simplement pas assez de ressources pour la couverture dont nous avons besoin actuellement.

La pression sera-t-elle forte? Oui. Des ressources supplémentaires seront nécessaires, juste pour l'aspect médical de la chose, et nous ne parlerons pas de l'augmentation des coûts en raison des autres traitements et des effets nocifs une fois que la consommation à des fins récréatives sera autorisée. Rappelez-vous que la marijuana thérapeutique doit être prescrite par un médecin. Ce n'est pas une solution de premier ressort, mais de deuxième, de troisième et de quatrième ressort. C'est une distinction qu'il faut faire. Les problèmes que tout le monde évoque concernent la légalisation prochaine de la consommation à des fins récréatives, des problèmes que personne ne saisit bien.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Merci de cette réponse.

M. Robinson : Je voudrais donner suite un instant aux commentaires de la sénatrice McCallum sur l'origine de l'argent. Malheureusement, d'après ce que j'ai vu en vivant et en faisant régner l'ordre dans les communautés, il sort des poches des moins nantis. Comme nous le savons tous ici, les symptômes de ce problème sont criants, et la légalisation du cannabis accentuera les pressions sur les organismes sociaux, sur les familles et sur ceux et celles qui doivent prendre soin de leur famille.

Je peux vous le garantir, à titre de jeune policier qui intervient auprès des familles chaque jour. C'est pourquoi, dans le cas présent, il importe tant de faire de l'éducation et d'informer les gens sur ce qui s'en vient avant la légalisation. J'ai toujours été en faveur de toutes les mesures de lutte contre les dépendances, et pas seulement dans les communautés des Premières Nations, mais il faut aussi admettre que, plus on éduque les enfants jeunes à l'école, mieux c'est. J'ignore si nous aurons l'occasion d'intervenir à ce chapitre. De toute évidence, ce ne sera pas le cas si la légalisation s'effectue en juillet. Il faudra faire du rattrapage sur le plan de l'éducation, ce que je trouve malheureux.

En ce qui concerne la question de la sénatrice sur le cannabis et les paiements, tout le monde ici doit comprendre, comme je sais que vous le faites, que la consommation de marijuana fumable à des fins récréatives n'est qu'un wagon d'un très long train. Ce n'est que la toute première vague qui touchera le rivage. La deuxième vague comprendra les produits mangeables et infusés, les crèmes et les onguents, ainsi qu'une panoplie de

behind the deck of cards that are being developed as we speak. This is going to be in everything; it's going to be in hair tonics; it's going to be in products you rub on your skin. It's going to be in cookies and gummy bears and everything else. This is just the very first wave.

That's why understanding the smokable part of it is just the very first spoke in the wheel. There is so much more coming behind this. It's really quite amazing.

Mr. Phillips: All marketable, too — with regulations.

The Chair: There being no other questions, on behalf of the committee, I would like to thank our witnesses this evening, Mr. Manny Jules from the First Nations Tax Commission, Mr. Bill Robinson from the Indigenous Peoples Cannabis Association, and Chief Randall Phillips from the Oneida Nation of the Thames. Thank you, gentlemen, for answering questions and for your great comments and answers.

(The committee adjourned.)

produits, comme les produits pharmaceutiques, qui restent dans l'ombre de ce qui se prépare actuellement. Le cannabis se retrouvera partout, dans les tonics capillaires, les crèmes pour la peau, les biscuits, les oursons en gelée et tutti quanti. Ce n'est que la toute première vague qui arrive.

Voilà pourquoi il faut comprendre que les produits fumables ne sont que le tout premier wagon du train et qu'il y en a beaucoup plus derrière. C'est vraiment incroyable.

M. Philipps : Tous ces produits peuvent être mis en marché, avec des règlements.

La présidente : Comme il n'y a plus d'autres questions, je voudrais, au nom du comité, remercier nos témoins de ce soir : M. Manny Jules, de la Commission de la fiscalité des Premières Nations, M. Bill Robinson, d'Indigenous Peoples Cannabis Association, et le chef Randall Phillips, de l'Oneida Nation of the Thames. Merci, messieurs, d'avoir répondu aux questions et d'avoir formulé d'excellentes observations et réponses.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 27, 2018

Department of Indigenous Services Canada:

Valerie Gideon, Acting Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch.

Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Sheilagh Murphy, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development.

Health Canada:

Eric Costen, Acting Assistant Deputy Minister, Cannabis Legalization and Regulation Branch.

Department of Justice Canada:

Diane Labelle, General Counsel;

Stefan Matiation, Director and General Counsel.

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies.

Wednesday, February 28, 2018

First Nations Tax Commission:

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner.

Indigenous Peoples Cannabis Association:

Bill Robinson, Executive Director.

Oneida Nation of the Thames:

Randall Phillips, Chief.

TÉMOINS

Le mardi 27 février 2018

Ministère des Services aux Autochtones Canada :

Valerie Gideon, sous-ministre adjointe principale par intérim, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :

Sheilagh Murphy, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique.

Santé Canada :

Eric Costen, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Ministère de la Justice Canada :

Diane Labelle, avocate générale;

Stefan Matiation, directeur et avocat général.

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Le mercredi 28 février 2018

Commission de la fiscalité des Premières Nations :

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef.

Indigenous Peoples Cannabis Association :

Bill Robinson, directeur général.

Oneida Nation of the Thames :

Randall Phillips, chef.